



• GAB ÎDF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France



# Observatoire Régional de l'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Ile de France **2023**

Chiffres clés au 31/12/2022



# Préambule

L'Observatoire Régional de l'AB d'Ile de France animé par le GAB Ile de France (GAB IdF) produit chaque année un état des lieux le plus complet possible de la production et des circuits de distribution des fermes bio de la région et donne, depuis cette année, un aperçu des opérateurs (transformateur, distributeurs...) qui proposent des produits bio dans leur gamme et représentent des débouchés potentiels pour les fermes bio franciliennes..

Ce document est le fruit d'un traitement minutieux des informations récoltées par les agents du GAB IdF dans le cadre de leurs missions d'animation et de conseil auprès des fermes de 1988 à aujourd'hui, des chiffres globaux fournis par l'Agence Bio (notifications des fermes bio ou en conversion et des opérateurs de l'aval), des attestations de production des exploitations établies par les organismes certificateurs, des données du dernier recensement Agreste (2020), des données sur les Aires d'Alimentation de Captages, captages prioritaires, etc. fournies par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN).

La production de cet Observatoire est soutenue par la Région Ile de France et l'AESN, en lien avec la DRIAAF et l'Agence Bio.



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France





• GAB ÎDF •  
Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France



# Sommaire

1. L'Agriculture Biologique en Ile-de-France
2. Les tendances de l'AB en Ile-de-France
3. L'Agriculture Biologique et l'eau en Ile-de-France
4. L'Agriculture Biologique dans les départements
5. Les filières de production bio IDF et leurs débouchés
6. Les opérateurs de l'aval certifiés bio en Ile-de-France
7. La consommation des produits bio en Ile-de-France
8. Sigles, abréviations et lexique

# 1. L'Agriculture Biologique en Île-de-France

Les chiffres clés .....	5
L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien .....	6
Les productions .....	7
Les surfaces par production .....	8
La mixité des exploitations .....	9
L'emploi .....	10-12
La pyramide des âges .....	13
Les femmes dans l'Agriculture Biologique francilienne .....	14
La transmission des + de 55 ans .....	15
La diversité des ateliers de production .....	16



# Les chiffres clés

## Place de l'Agriculture Biologique en Ile-de-France

Sur les 563 966 ha de Surface Agricole Utile (SAU) en région Ile-de-France Tous Modes de Productions Confondus (TMPC : exploitations conventionnelles et biologiques, Agreste 2020), 38 305 ha sont aujourd'hui cultivés en Agriculture Biologique, soit près de 6,8% de la SAU régionale, une part en constante augmentation. Parmi ces surfaces, 46% sont en cours de conversion. Les exploitations en AB (661) représentent 14,9% des exploitations TMPC (4 425 exploitations TMPC estimé, Source : Agreste 2020).

2022, une année de plus qui confirme l'augmentation régulière de l'Agriculture Biologique :

- 69 nouvelles fermes bio et 1 880 ha nouvellement engagés en AB :
  - 38 fermes créées pour 114 ha et 2 agriculteurs installés sur des fermes existantes ;
  - 31 conversions ont engagé 1 766 ha ;
  - 1 108 ha ont été identifiés sur des fermes dont les surfaces nous étaient inconnues en 2022.
- 28 fermes ont engagé 635 ha supplémentaires en AB (poursuites de conversion).

# 661

exploitations sont engagées dans une certification AB à fin 2022

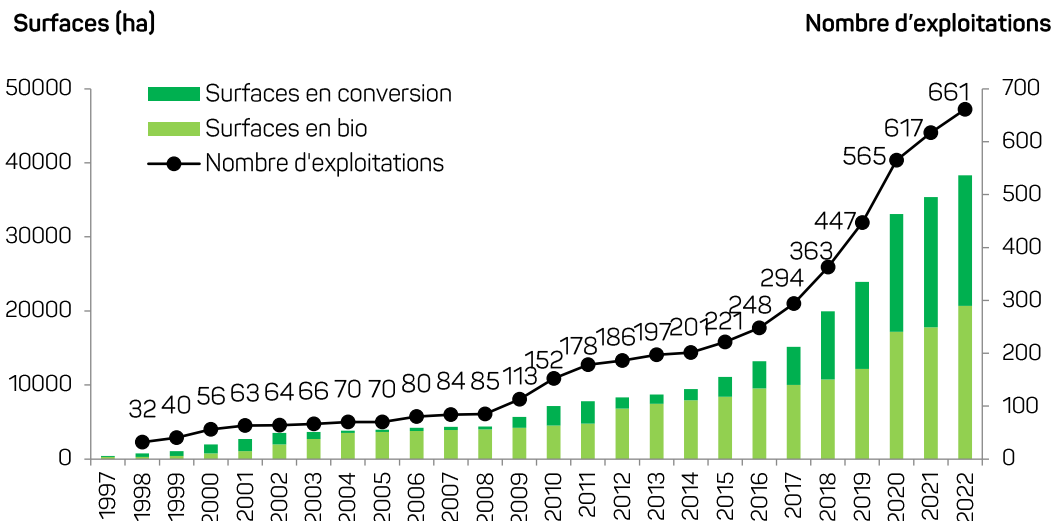
# 38 305 ha

sont cultivés en bio ou en conversion fin 2022

# 14,9%

des exploitations agricoles franciliennes sont engagées en bio à fin 2022

## Surfaces et nombre d'exploitations engagées en Agriculture Biologique depuis 1997





# L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien

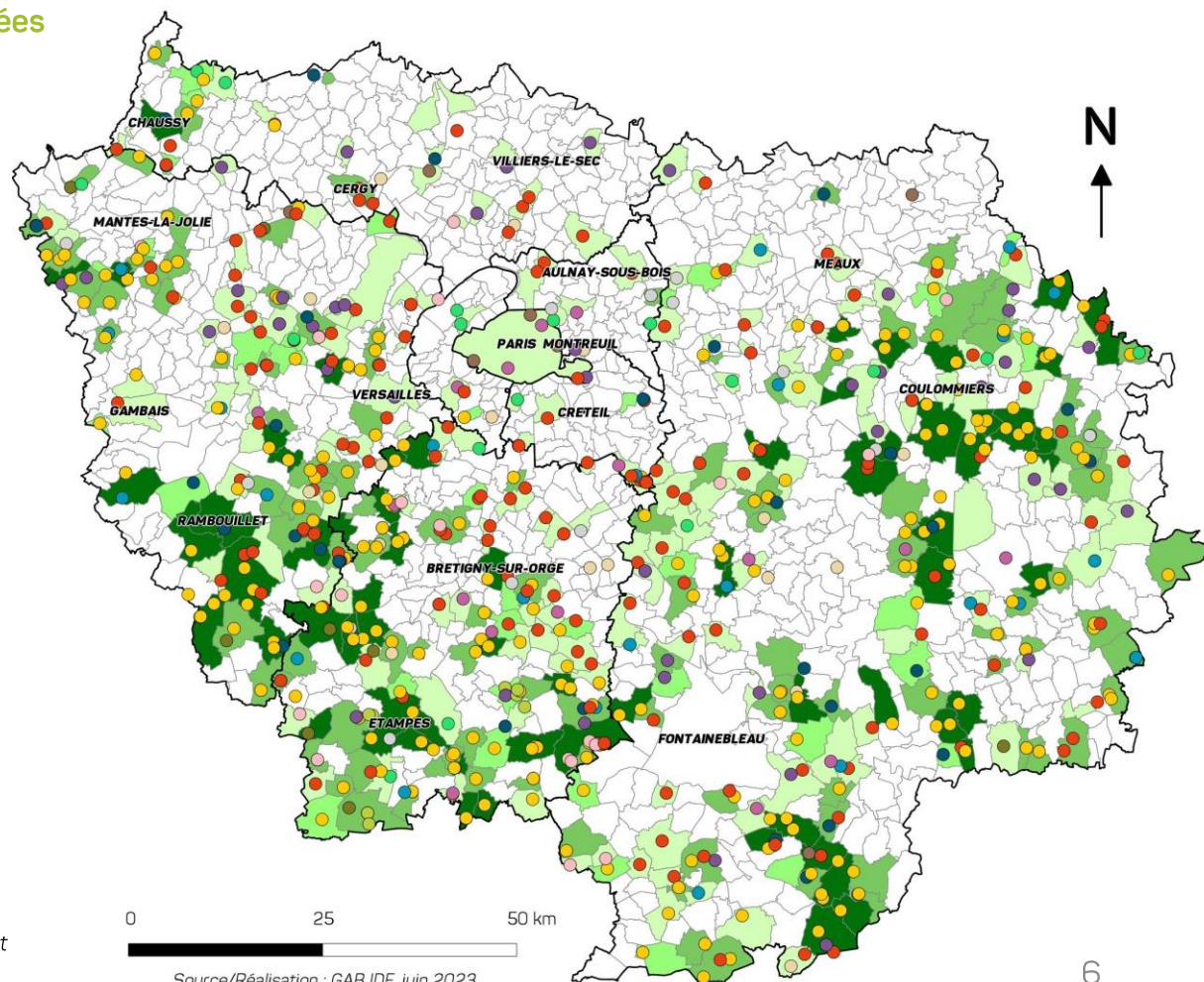
Exploitations engagées en AB par type de production principale et par surfaces cultivées en AB par commune

## Surfaces en AB

- 0 à 20 ha
- 20 à 50 ha
- 50 à 200 ha
- 200 ha et plus

## Exploitations engagées en AB par type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre \*
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM\*\*
- Viticulture



Autre\*, terres (généralement des prairies) engagées en AB dont l'utilisation n'est pas valorisée en AB  
PPAM\*\*, Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales

Source/Réalisation : GAB IDF, juin 2023



# Les productions







## 3/4

des fermes engagées en AB de la région Ile-de-France produisent principalement des grandes cultures ou des légumes.

### Mieux comprendre

Les surfaces « Légumes » concernent le maraîchage diversifié, les légumes de plein champ, les légumes secs, les champignons, le cresson et les plantes à parfum aromatiques et médicinales. Les grandes cultures désignent la production de céréales, d'oléoprotéagineux et de plantes à fibres. La production principale « Autre » désigne des exploitations qui ont des terres certifiées en bio - généralement des prairies - mais qui ne sont pas valorisées en AB ou ne sont pas exploitées par leur propriétaire. Elles peuvent être allouées à d'autres agriculteurs. On peut utiliser ce terme pour désigner les fermes dont l'engagement en AB est confirmé, mais pour lesquelles nous n'avons pas d'information sur la production.

### Répartition des exploitations d'Ile-de-France par type de production principale\* et par département (Source : GAB IdF)

Département	Grandes Cultures 	Légumes 	Arboriculture et petits fruits 	Polyculture -élevage et élevage 	Apiculture 	Autre	Pépinières et Cultures Ornementales (PCO) 	Total
77	121	76	29	29	7	7	5	274
78	66	51	15	14	7	4	1	158
91	73	60	6	8	4	4	5	160
95	5	15	6	4	2		-	32
75, 92, 93, 94	2	18	6	2	2	2	5	37
Région	<b>267</b>	<b>220</b>	<b>62</b>	<b>57</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>661</b>
Part	40,4%	33,3%	9,4%	8,6%	3,3%	2,6%	2,4%	100%

\* La production principale désigne la production qui génère le chiffre d'affaires le plus important



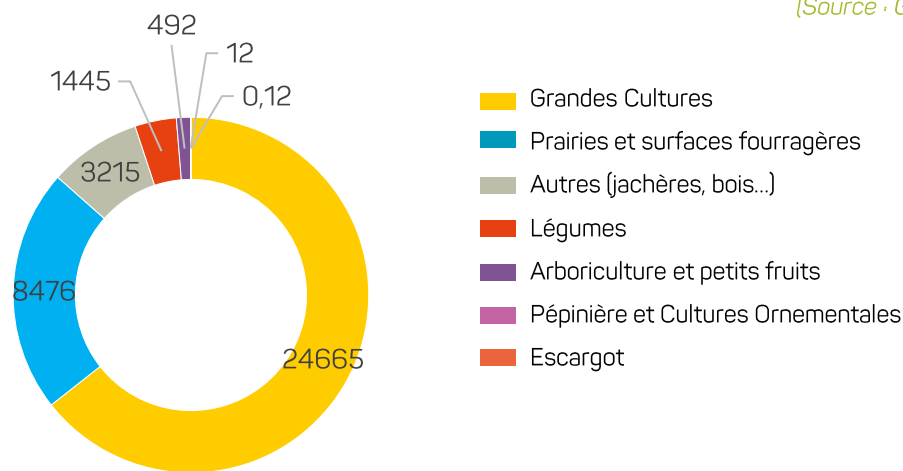
# Les surfaces par production

## 86,5%

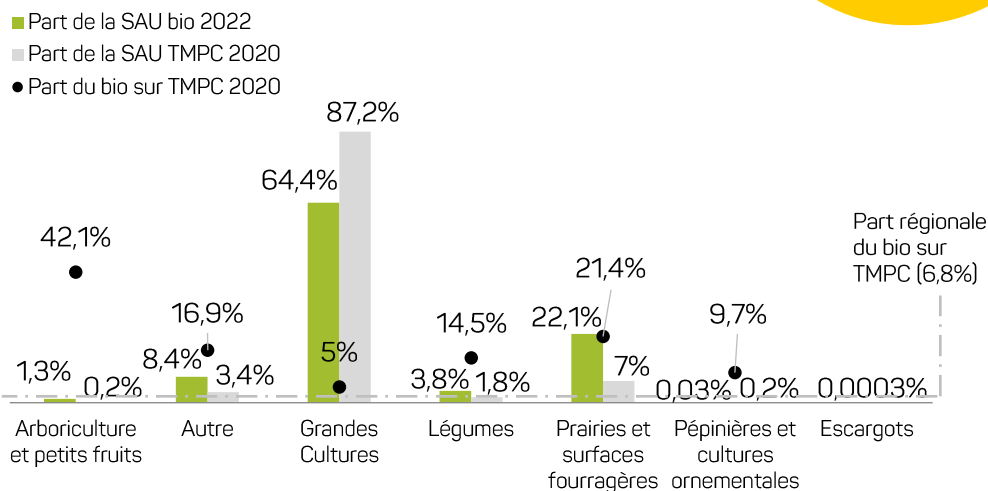
des surfaces engagées en AB en Ile-de-France sont consacrées aux grandes cultures et aux prairies et surfaces fourragères.

Répartition des surfaces (ha) AB d'Ile-de-France par type de production

(Source : GAB IdF)



Part (%) des surfaces AB et TMPC par type de production (Sources : GAB IdF et Agreste 2020)



### A retenir

Les surfaces engagées en AB en Ile-de-France sont principalement cultivées en grandes cultures (64,4%). Leur proportion est inférieure à la part des grandes cultures dans l'agriculture francilienne TMPC (87,2%).

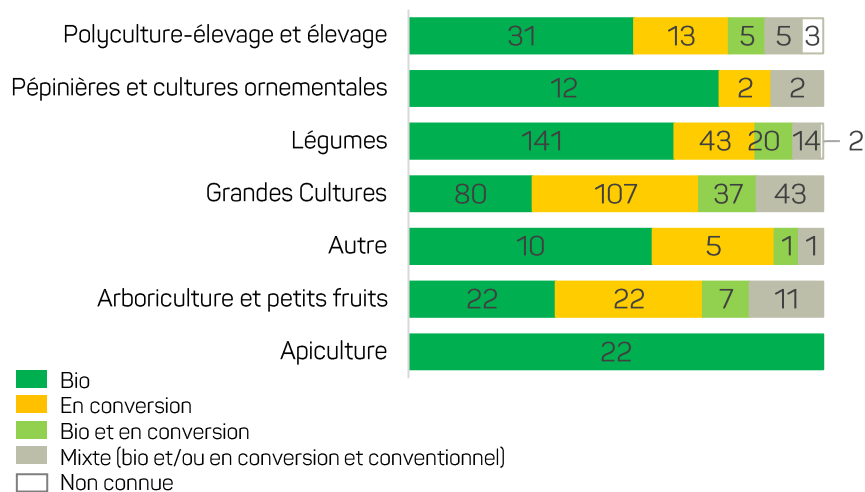
On observe que les surfaces de prairies et de productions fourragères en bio représentent 22,1% de la surface engagée en AB en Région IdF, contre 7% en TMPC. Ces surfaces sont utiles dans les cycles de rotation, notamment pour les productions céréalières.





# La mixité des exploitations

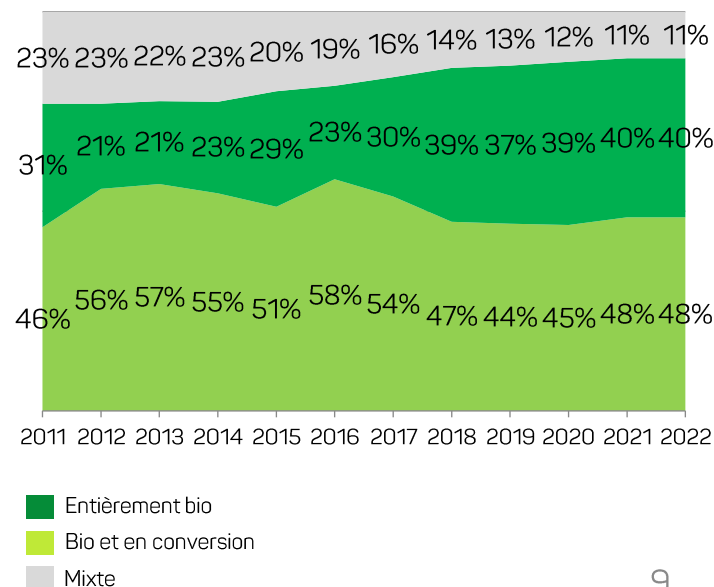
## Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB par type de production (Source : GAB IdF)



## A retenir

92,7% des exploitations légumières engagées en bio ne sont pas mixtes et 64% ont terminé leur conversion. En grandes cultures, 83,9 % ne sont pas mixtes et 30% ont achevé la conversion.

## Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB (Source : GAB IdF)



## Mieux comprendre

Cette mixité des exploitations franciliennes engagées en AB s'explique principalement par une conversion progressive.

# 87,8%

des fermes engagées en AB en Ile-de-France conduisent l'ensemble de leurs surfaces en agriculture biologique (c'est-à-dire que les surfaces sont labellisées bio ou dites en conversion).



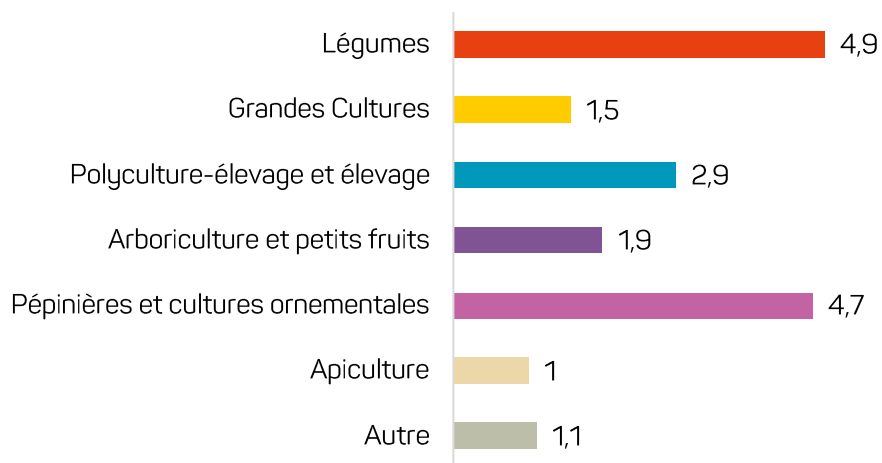
# L'emploi

# 1 248

Unités de Travail Agricole (UTA) sont liées à la production AB en Ile-de-France à fin 2021. Les données proviennent de 572 fermes sur les 661, ce qui conduit à une projection totale de 1442 UTA. 46,2% sont des chefs d'exploitation (666 UTA) et 53,8% sont salariés permanents (776 UTA) dont 10,5% sont issus du cadre familial.

Les salariés saisonniers dont le nombre est particulièrement variable d'une année à l'autre, ne sont pas pris en compte ici, mais représentaient en 2022 près de 436 UTA.

## Moyenne des UTA par exploitation (hors emplois saisonniers) par type de production principale *(Source : GAB IdF)*



# 78%\*

des UTA sont liées exclusivement aux exploitations agricoles. Ce sont les chefs d'exploitation et les salariés permanents dont les UTA familiaux, soit 975 emplois.

# 22%\*

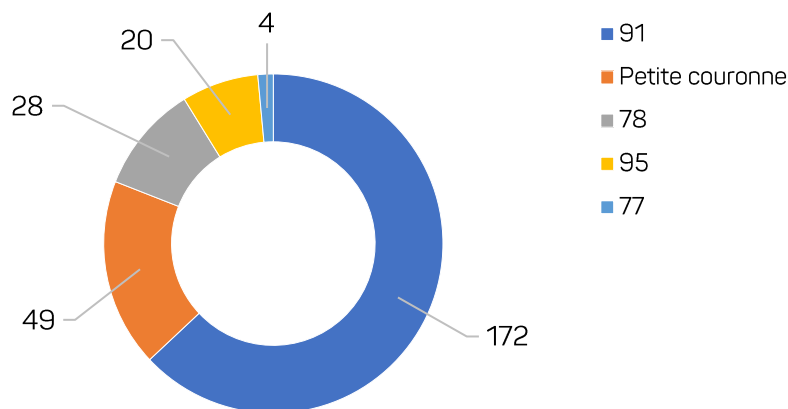
des UTA sont liées aux 16 structures d'insertion, soit 273 emplois (cf. p.12).

*\*Hors saisonniers*

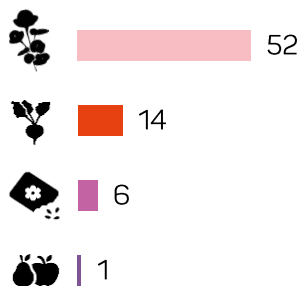


# L'emploi

## Nombre de salariés (encadrés et encadrants hors saisonniers) des structures d'insertion produisant en AB par département (Source : GAB IdF)



## Moyenne des Unités de Travail Agricole (UTA) pour les structures d'insertion par type de production principale (hors saisonniers) (Source : GAB IdF)



**16** structures d'insertion sont engagées en AB en Ile-de-France.

Ces structures n'ont pas pour activité première la production agricole, mais la réinsertion professionnelle.

- 11 sont des Jardins d'Insertion par l'Activité Economique (JIAE). Elles emploient 159 salariés. Parmi elles, 3 jardins du réseau Cocagne emploient 26 salariés.
- 5 sont des Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Ils emploient 114 salariés.

12 de ces structures font principalement du maraîchage, 2 des PPAM, 1 Pépinière et Cultures Ornementales et 1 de l'Arboriculture.

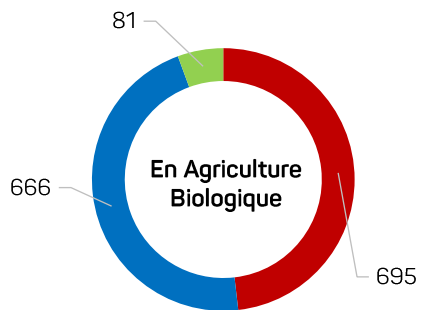
### A retenir

Ces structures ont davantage de salariés que les exploitations agricoles, en raison de leur mission d'insertion professionnelle.



# L'emploi

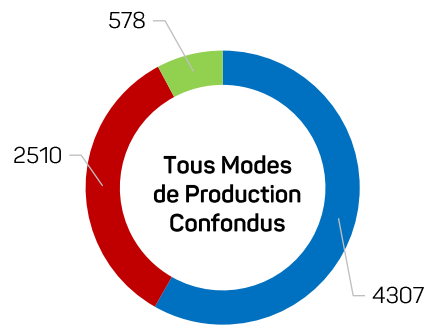
## Répartition des Unités de Travail Agricole (UTA) franciliennes



**2,2** UTA en moyenne par exploitation en AB

(Source : GAB IdF)

- UTA chefs d'exploitation et coexploitants
- UTA salariés permanents
- UTA familiales (hors chefs d'exploitation)

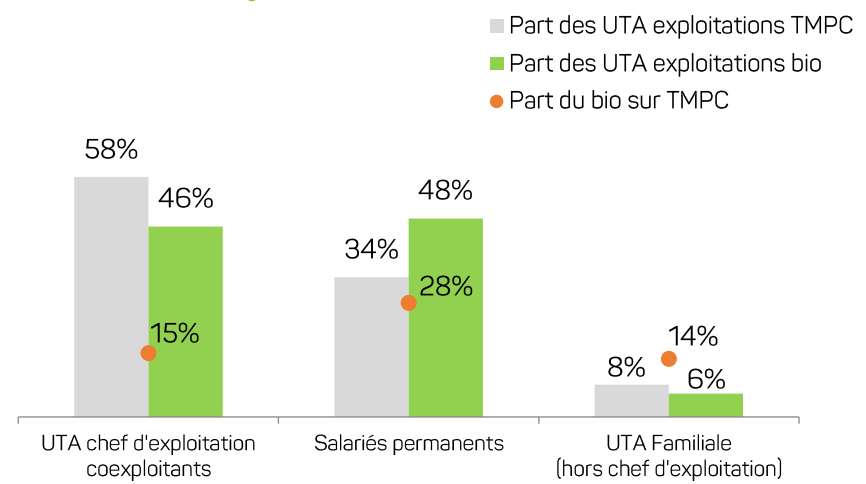


**1,7** UTA en moyenne par exploitation TMPC

(Source : Agreste 2020)

## Répartition des Unités de Travail Agricole (UTA) franciliennes selon le mode de production en part

(Sources : GAB IdF et Agreste 2020)



### A retenir

En Agriculture Biologique, il y a en moyenne par exploitation 1,5 fois plus de salariés qu'en tous Modes de Production Confondus. Les Unités de Travail Agricole (UTA) en Agriculture Biologique (AB) représentent 19,5% des Unités de Travail Tous Modes de Production Confondus (TMPC).

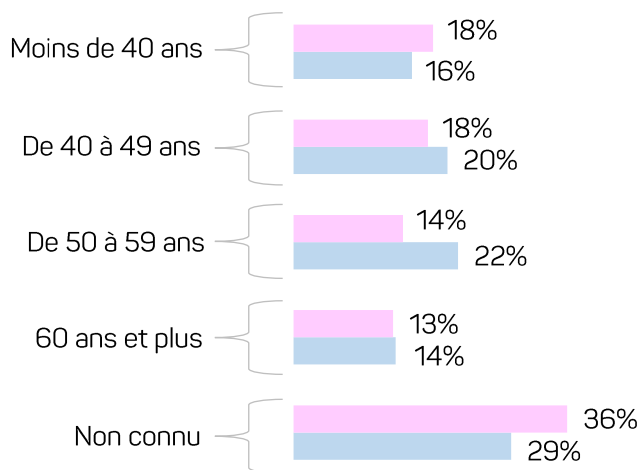


# La pyramide des âges

## 49 ans

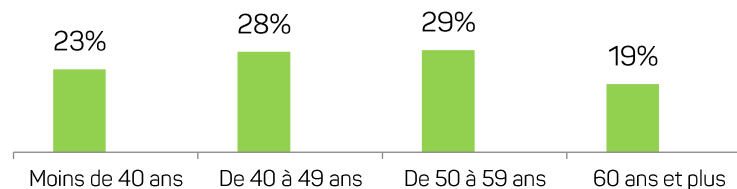
C'est l'âge moyen des chefs d'exploitations engagés en AB sur la région Ile-de-France. (Source : GAB IDF, 31/12/2022)

### Pyramide des âges selon le genre des agriculteurs engagés en AB en Ile-de-France (Source : GAB IdF)



### Répartition des chefs d'exploitations engagés en AB

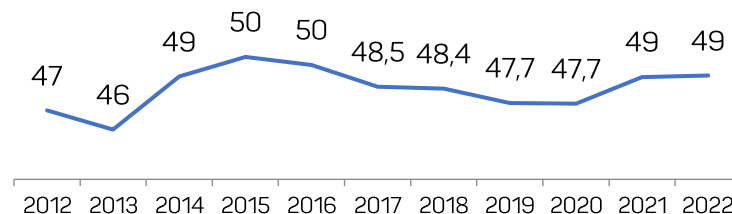
(Sources : GAB IdF)



Les tendances cette année se traduisent par une légère augmentation de la tranche des 40 à 49 ans contre une diminution de la tranche des 60 ans et plus, sûrement dû aux départs à la retraite et aux installations et conversions de jeunes chefs d'exploitations.

### Age moyen des agriculteur.trice.s bio francilien.ne.s

(Source : GAB IdF)





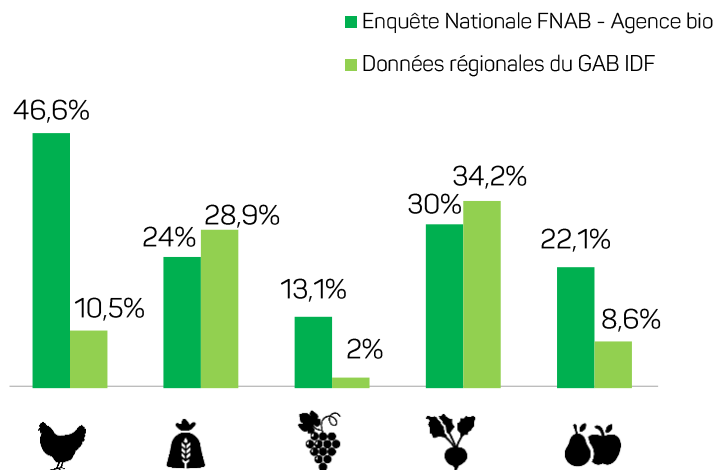
# Les femmes dans l'AB francilienne

## 49 ans

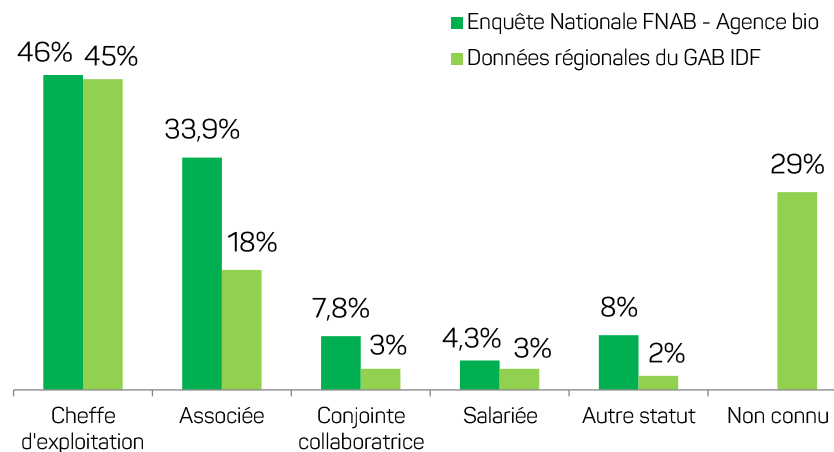
C'est l'âge moyen des agricultrices engagées en AB dans la région Ile-de-France contre 45 ans pour la moyenne nationale (Source : Enquête FNAB - Agence Bio, 2018).

## Répartition (en %) des productions dans les fermes où travaillent les agricultrices bio

(Sources : GAB IdF, 31/12/2022 ; Enquête FNAB - Agence Bio, 2018)



## Répartition des agricultrices bio selon leur statut juridique dans les fermes bio (Sources : GAB IdF, 31/12/2022 ; Enquête FNAB - Agence Bio, 2018)



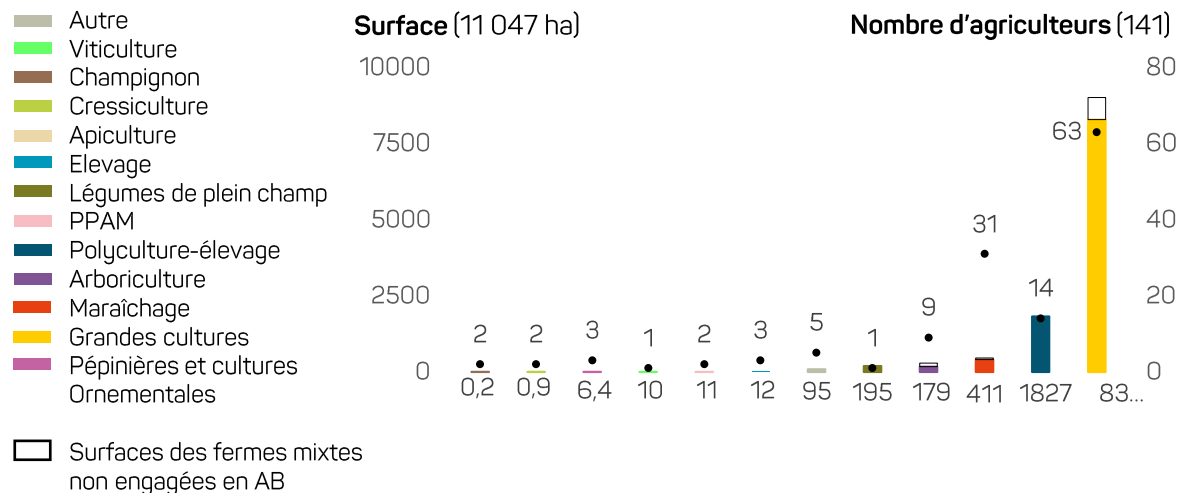
## 78 femmes

sont cheffes d'exploitation ou associées parmi les 152 femmes engagées en AB en Ile-de-France, c'est 11,8% des exploitations bio contre 25% en TMPC.



# La transmission des + de 55 ans

Nombre d'agriculteurs et surfaces en AB par production principale dont le chef d'exploitation a plus de 55 ans (Source : GAB IdF)



## 23,6%

des agriculteurs engagés en AB ont aujourd'hui 55 ans et plus. Cela représente 23,5% des fermes bio franciliennes (*hors structures à visée d'accompagnement professionnel de type chantier d'insertion, etc.*) et 28,9% des surfaces bio d'Ile de France.

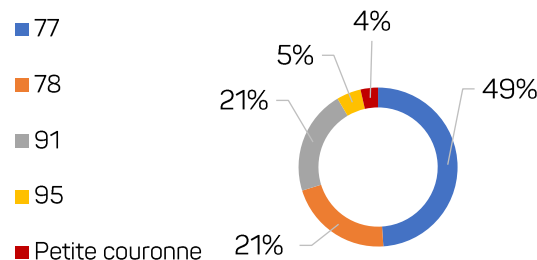
Certaines de ces fermes sont mixtes (possèdent des surfaces en AB et non engagées en AB) : un potentiel de 885 ha réparties entre les fermes en production principale grandes cultures, maraîchage et arboriculture.

La transmission des fermes bio est un enjeu majeur pour maintenir le nombre de fermes bio et les surfaces en AB.

## Le saviez-vous ?

Le GAB IDF accompagne les futurs cédants à transmettre leurs fermes en bio. Fort de son accompagnement à l'installation, le GAB IdF contribue à mettre en relation les cédants avec des candidats à la reprise et propose un accompagnement personnalisé tout au long de la transmission. Des formations et des outils spécifiques permettent aux cédants d'obtenir les clés d'une transmission réussie.

Répartition des producteurs de plus de 55 ans par département (Source : GAB IdF)



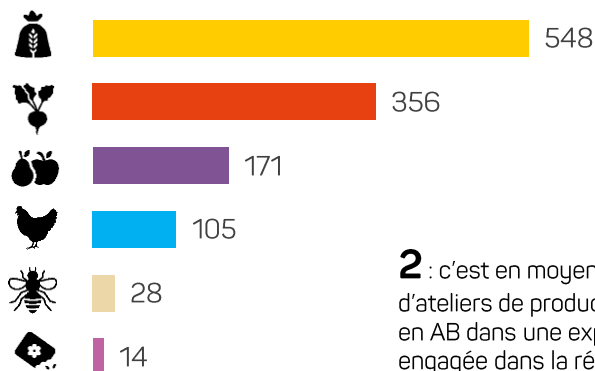
## 49%

des producteurs de plus de 55 ans se situent en Seine-et-Marne, soit 69 sur 141.



# La diversité des ateliers de production

## Les ateliers de production AB par type de production (Source : GAB IdF)

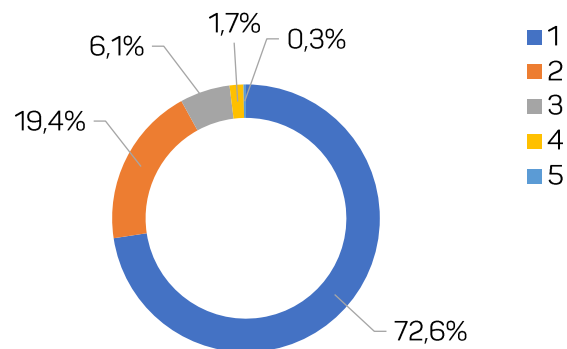


**2** : c'est en moyenne le nombre d'ateliers de production conduits en AB dans une exploitation engagée dans la région.

**27,5%** des exploitations ont 2 ateliers ou plus.

**1222 ateliers** sont conduits en AB dans la région. Les ateliers les plus représentés sont les grandes cultures (548) et les légumes (356, dont 194 en maraîchage diversifié). Les surfaces dédiées à l'élevage (les prairies temporaires et permanentes, les légumineuses, ainsi que des surfaces fourragères) représentent 468 ateliers supplémentaires.

## Répartition des exploitations AB par nombre d'ateliers de production (Source : GAB IdF)



### Mieux comprendre

#### Qu'appelle-t-on « atelier de production » ?

Il s'agit d'une unité de gestion considérée comme autonome au quotidien, mais coordonnée dans le temps. Ainsi, on identifie un atelier de production par type de production différente dans une exploitation (grandes cultures, maraîchage, etc.).



# 2. Les tendances de l'AB en Ile-de-France



• GAB ÎdF •

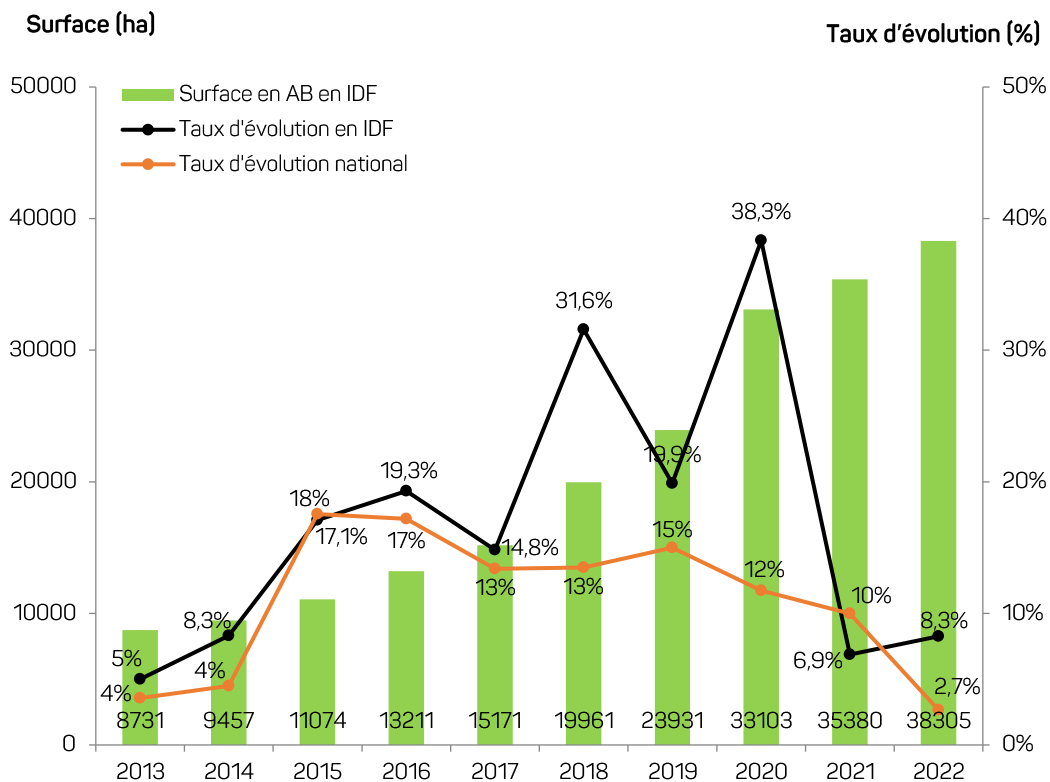
Les Agriculteurs BIO d'Ile-de-France

Détail de l'évolution de l'AB .....	18
Les installations .....	19
Les conversions .....	20
Les poursuites de conversion .....	21
Bilan des installations et des conversions .....	22-25



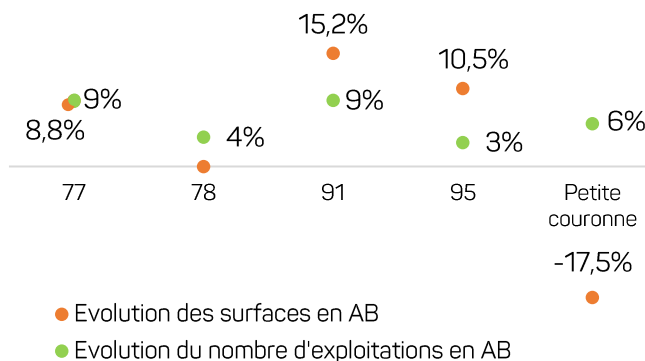
# Détail de l'évolution de l'AB

Historique de la progression des surfaces engagées en AB (Source : GAB IdF)



**+ 69** nouvelles exploitations  
**+ 2515** nouveaux hectares

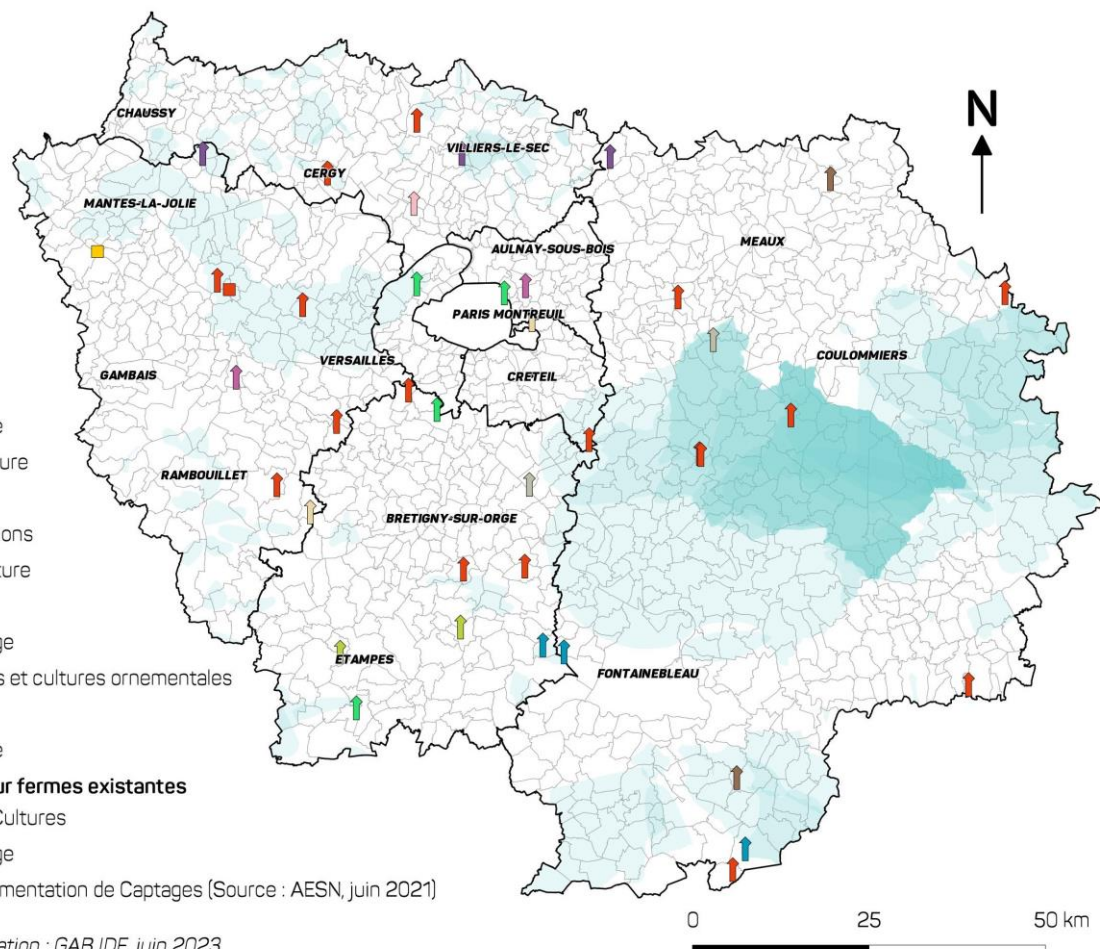
Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées par département francilien entre 2021 et 2022 (Source : GAB IdF)



Le détail de ces évolutions est à retrouver dans l'analyse par département page 35 à 44 de cet Observatoire.



# Les installations



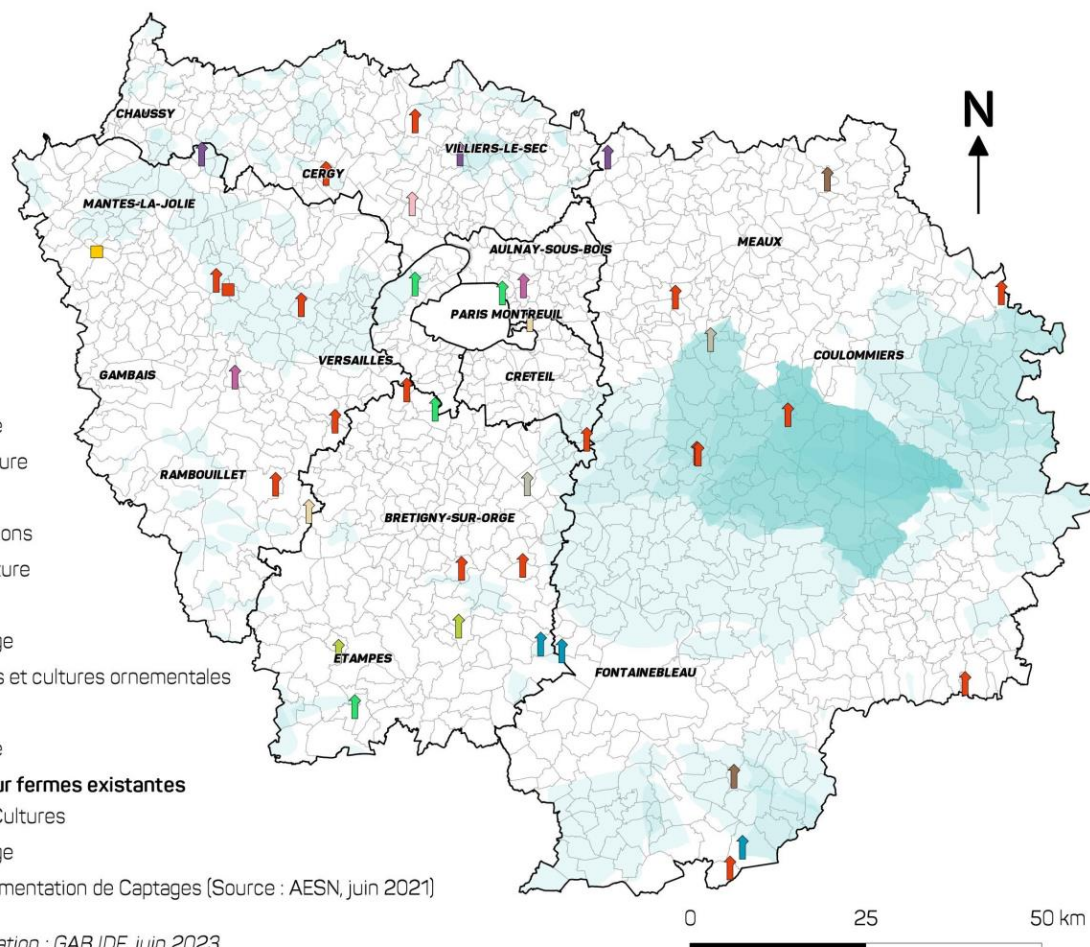
## 40 installations

Dont 38 sur de nouvelles fermes bio (soit 114 ha) et 2 installations sur 2 fermes existantes, dans le cadre de reprises de fermes.  
45 % de ces installations sont en maraîchage.

Le nombre d'installations a augmenté en 2022 par rapport à 2021 avec une hausse de 82%.



# Les conversions



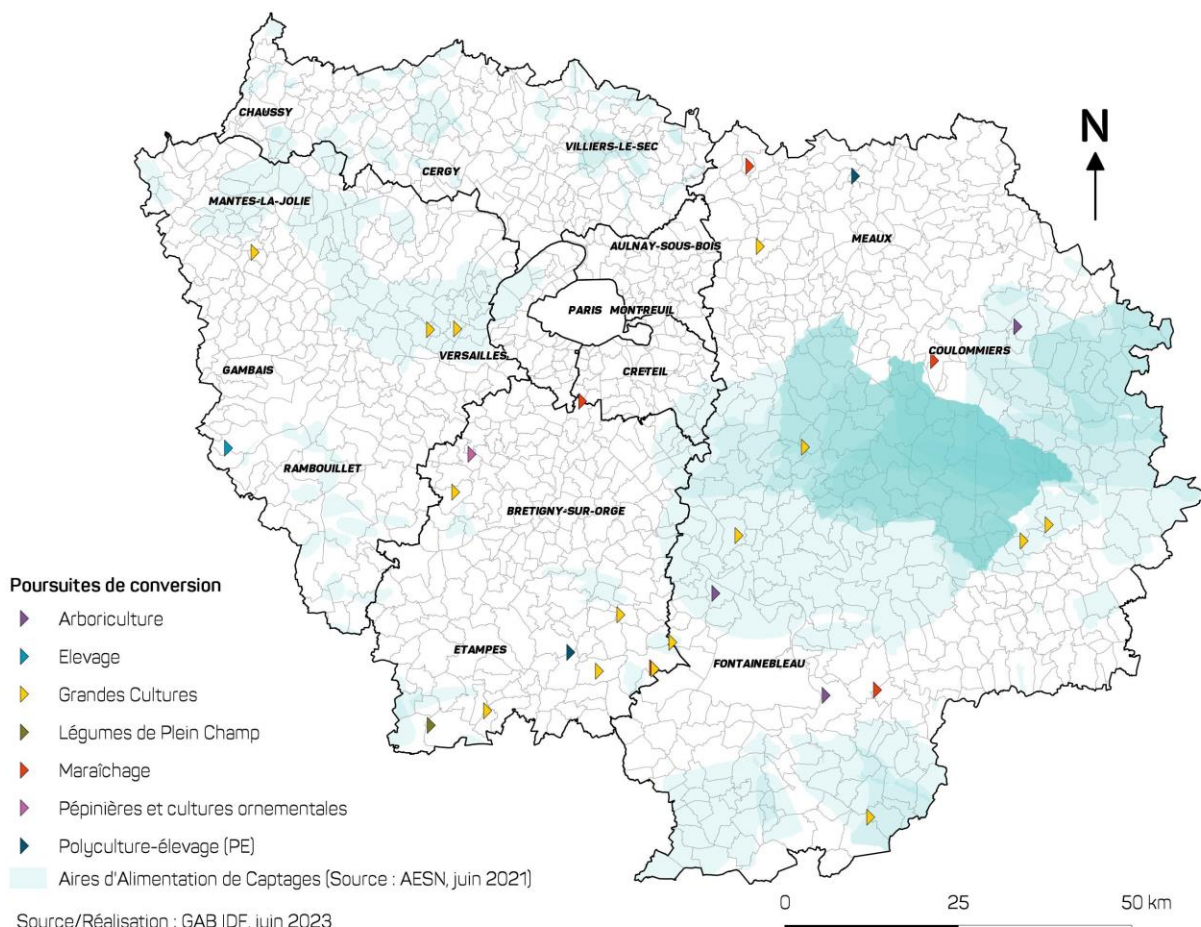
## 31 conversions

Ce sont 1 766 ha engagés par 18 conversions en grandes cultures, 3 en maraîchage, 2 en apiculture, 2 en élevage et 2 en PPAM, 1 en arboriculture, 1 en viticulture et 2 en « Autre ».

Les conversions connaissent une légère baisse (-16,2%) par rapport à 2021 mais représente toujours une belle dynamique de conversions des fermes vers l'AB.



# Les poursuites de conversion



## 28 poursuites de conversions

Ce sont 635ha supplémentaires engagés : 15 en grandes cultures, 6 en légumes (maraîchage et légumes de plein champ), 3 en arboriculture, 2 en polyculture-élevage, 1 en élevage et 1 pépinière et cultures ornementales.

Là encore une hausse du nombre de poursuites de conversion (+33,3 %) par rapport à 2021.

Un travail renforcé d'identification de terres dont le détail des surfaces était inconnues de nos services, a permis de référencer 1108 ha supplémentaires.



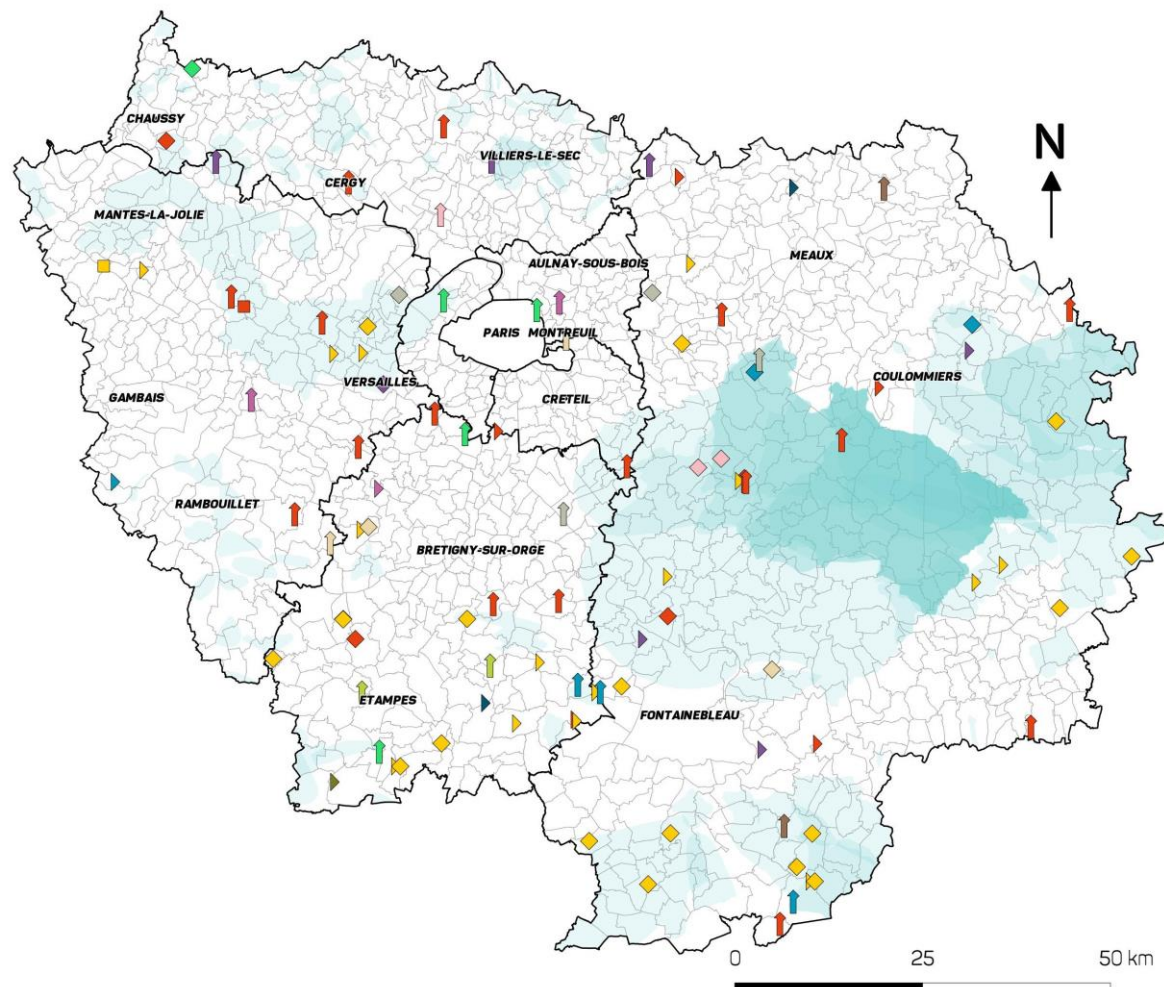
# Bilan des installations et des conversions

**97** exploitations nouvelles ou en poursuite de conversion ont contribué à l'extension de la production bio de la région, pour 2 515 ha.

- ↑ Installation
- Installation sur ferme existante
- ◆ Conversion
- ▶ Poursuite de conversion

## Type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM
- Viticulture



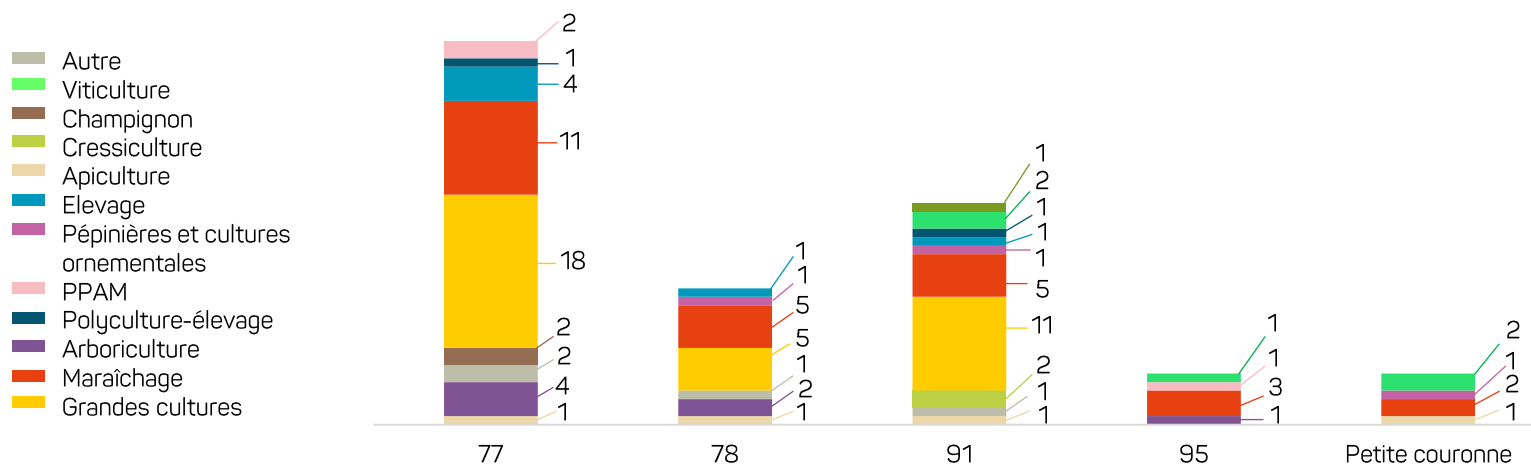
■ Aires d'Alimentation de Captages (Source : AESN, juin 2021)

Source/Réalisation : GAB IDF, juin 2023



# Bilan des installations et des conversions

Répartition des nouveaux engagés en 2022 par type de production principale et par département (Source : GAB IdF)



Les installations et conversions en AB sur l'année 2022 (Source : GAB IdF)

	77	78	91	95	Petite couronne	Région
Conversion	18	3	8	2		31
Installation	13	7	9	4	5	38
Installation sur ferme existante		2				2
<b>Total par département</b>	<b>31</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>71</b>
Poursuite de conversion	14	4	9		1	28

## A retenir

La Seine-et-Marne totalise à elle seule près de 45% des 69 nouvelles fermes engagées ; l'Essonne 24,5% et les Yvelines en accueillent 14,5%.



# Bilan des installations et des conversions

Récapitulatif des nouveaux engagements : Exploitations Agricoles (EA) et surfaces en 2022 par statut et par type de production (Source : GAB IdF)

Catégorie Observatoire	Installation		Conversion		Poursuite de conversion		Total EA concernées	Total des surfaces liées aux nouveaux engagés en AB en 2022
	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)		
Apiculture	2		2				4	0
Arboriculture et petits fruits	7	22	2	14	3	80	12	116
Autre	2	14	2	40			4	54
Grandes Cultures			18	1567	15	390	33	1957
Légumes	22	77	5	20	6	41	33	138
Pépinières et cultures ornementales	2	1			1	2	3	3
Polyculture-élevage et élevage	3	0	2	125	3	122	8	246
<b>Total général</b>	<b>38</b>	<b>114</b>	<b>31</b>	<b>1766</b>	<b>28</b>	<b>635</b>	<b>97</b>	<b>2515</b>

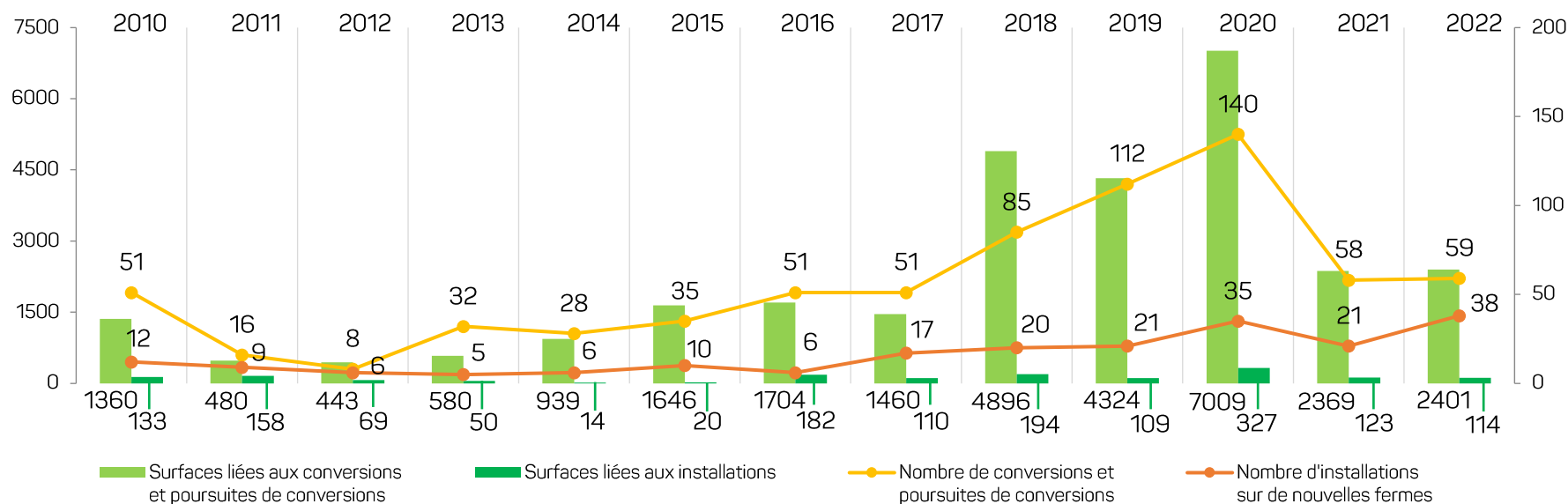
\* Sont comptabilisées ici, les 97 exploitations qui ont engagé des surfaces en dehors des 2 reprises de ferme qui a permis le maintien de 36 ha.





# Bilan des installations et des conversions

Nouvelles surfaces (ha) engagées en AB par année depuis 2010 (Source : GAB IdF)



Raisons des arrêts	2019	2020	2021	2022	Total
Arrêt d'activité agricole			1	3	4
Arrêt de certification	2	1	2	4	9
Arrêt du process de certification	1				1
Déménagement HIDF				1	1
Départ à la retraite			2	4	6
Erreur de prise en compte (activité HIDF)				1	1
Inconnue				2	2
Total général	3	1	5	15	24

Le tableau fait la somme des arrêts de certification comptabilisés en 2022 (24) suite à des corrections apportées par nos soins sur les chiffres des années précédentes.

En 2022, on déplore 15 arrêts effectifs : 4 départs à la retraite, 1 déménagement hors Ile-de-France, 1 erreur de prise en compte de siège social sur la notification auprès de l'Agence Bio, 3 sont des arrêts d'activités (dont 2 des projets non aboutis), 4 sont arrêts de certifications dû à des problèmes technico-économiques et 2 sont inconnues.

# 3. L'AB et l'eau en Ile-de-France



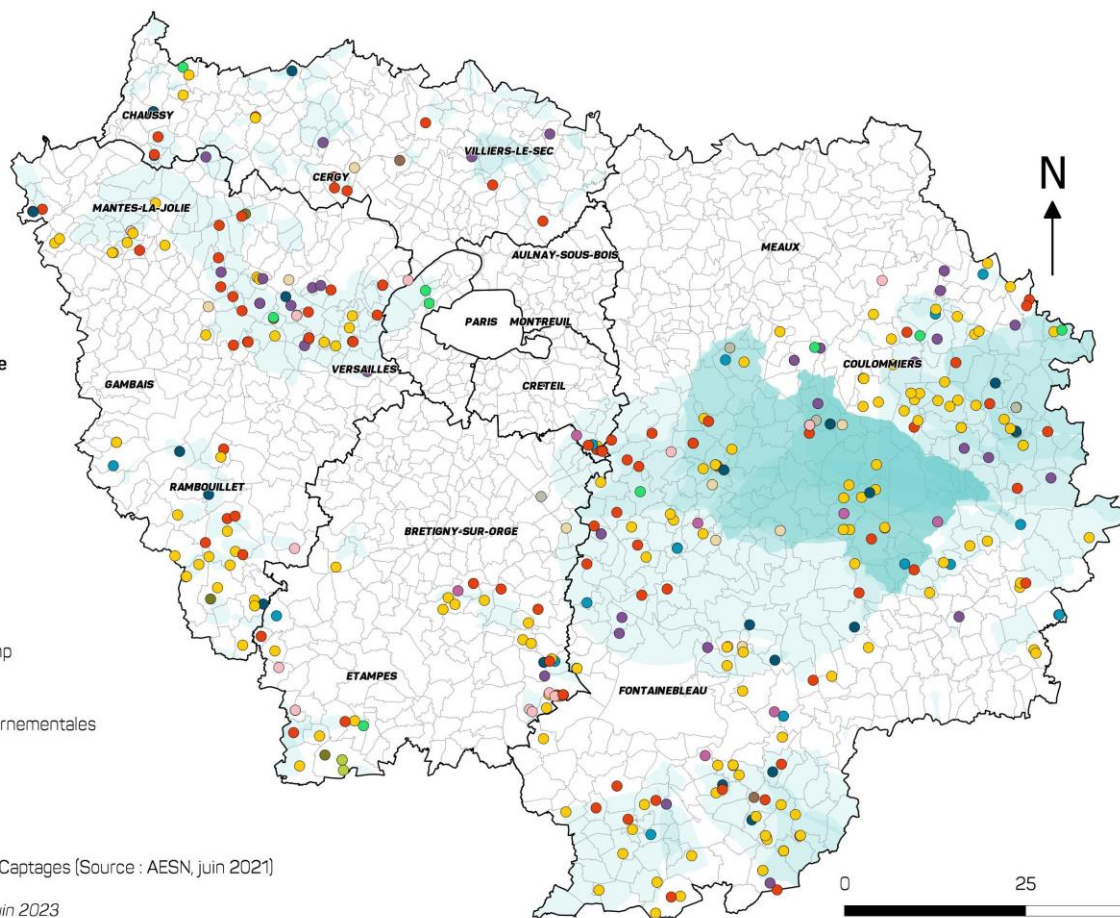
• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Ile-de-France

L'AB et les Aires d'Alimentation de Captage .....	27-29
Les zones à enjeux en Ile-de-France .....	30



# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)



**377** fermes bio  
(57% des fermes bio)

soit

**22 903** ha  
(59,8% des surfaces bio)  
sur les AAC

Source/Réalisation : GAB IDF, juin 2023



# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

**+ 9,4%**

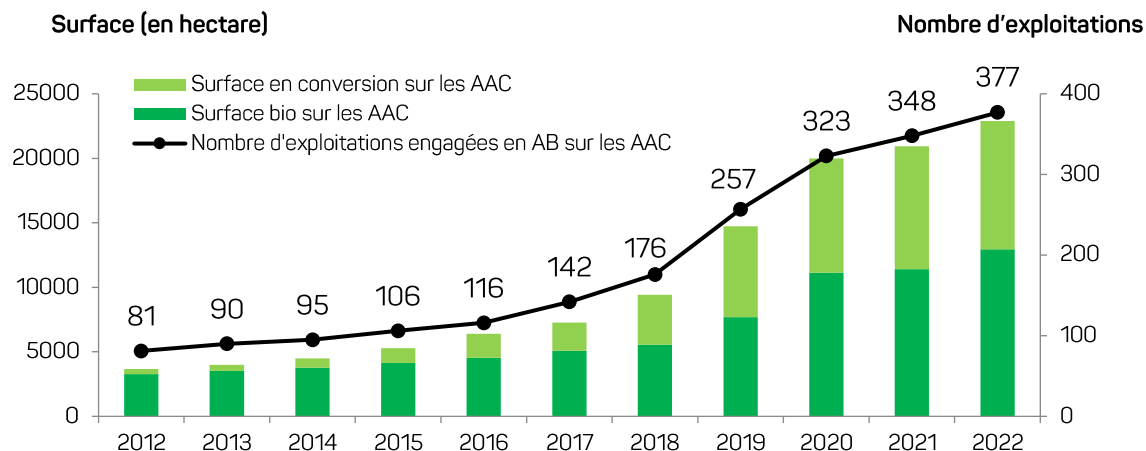
de surfaces engagées en AB sur les AAC d'Ile-de-France en 2022

## Mieux comprendre

### Qu'est-ce qu'une Aire d'Alimentation de Captage ?

« C'est l'ensemble des surfaces contribuant à l'alimentation du captage. Autrement dit, l'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou par ruissellement ». (Source : LEMA, n°2006-1772, article 21);

## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces sur les AAC (Source : GAB IdF)



## Répartition du nombre d'exploitations et de leurs surfaces sur les AAC délimitées en région Ile-de-France

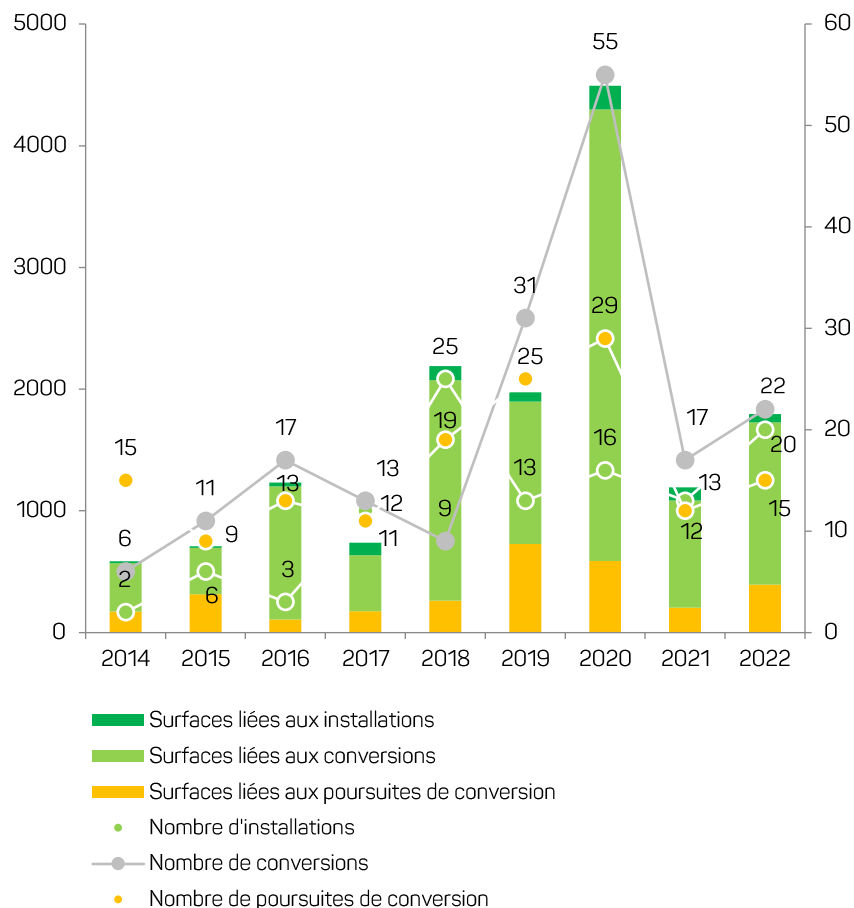
	Nombre d'exploitations	Part*	Surface bio	Part*	Surface en conversion	Part*	Total des surfaces	Part
2016	116	46,8%	4529	47,6%	1866	50,5%	6395	48,4%
2017	142	48,3%	5075	50,7%	2201	42,6%	7276	48,0%
2018	176	48,5%	5552	51,6%	3867	42,0%	9419	47,2%
2019	257	57,5%	7685	63,2%	7044	59,8%	14729	61,5%
2020	323	57,2%	11145	64,9%	8846	55,5%	19991	60,4%
2021	348	56,4%	11420	64,2%	9508	54,1%	20928	59,2%
2022	377	57%	12951	62,6%	9952	56,5%	22903	59,8%

\* calculée en fonction du nombre total d'exploitations et des surfaces bio et en conversion.



# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

Evolution des nouvelles exploitations et surfaces sur les AAC entre 2014 et 20212 (Source : GAB IdF)



	Installations	Conversions	Poursuites de conversion (PdC)
Légumes	11	4	2
Grandes cultures		12	10
Polyculture-élevage et élevage	3	2	1
Arboriculture et petits fruits	4	2	3
Apiculture		1	
Autres	2	1	
<b>Total</b>	<b>20 installations sur 68 ha</b>	<b>22 conversions sur 1333 ha</b>	<b>15 PdC sur 393 ha</b>
<b>Bilan sur AAC</b>	Part des nouveaux engagés: 54,6%* 61,9%**	71%* 38%**	53,6%* 19%**
	Part des surfaces engagées: 59,7%* 87%**	75,5%* 45,6%**	61,9%* 46,5%**

Ces parts (\*2022 et \*\*2021) sont calculées sur la totalité des nouveaux engagés et des poursuites de conversion sur et hors des ZPA pour rendre compte de la part comprise sur ces territoires d'action.



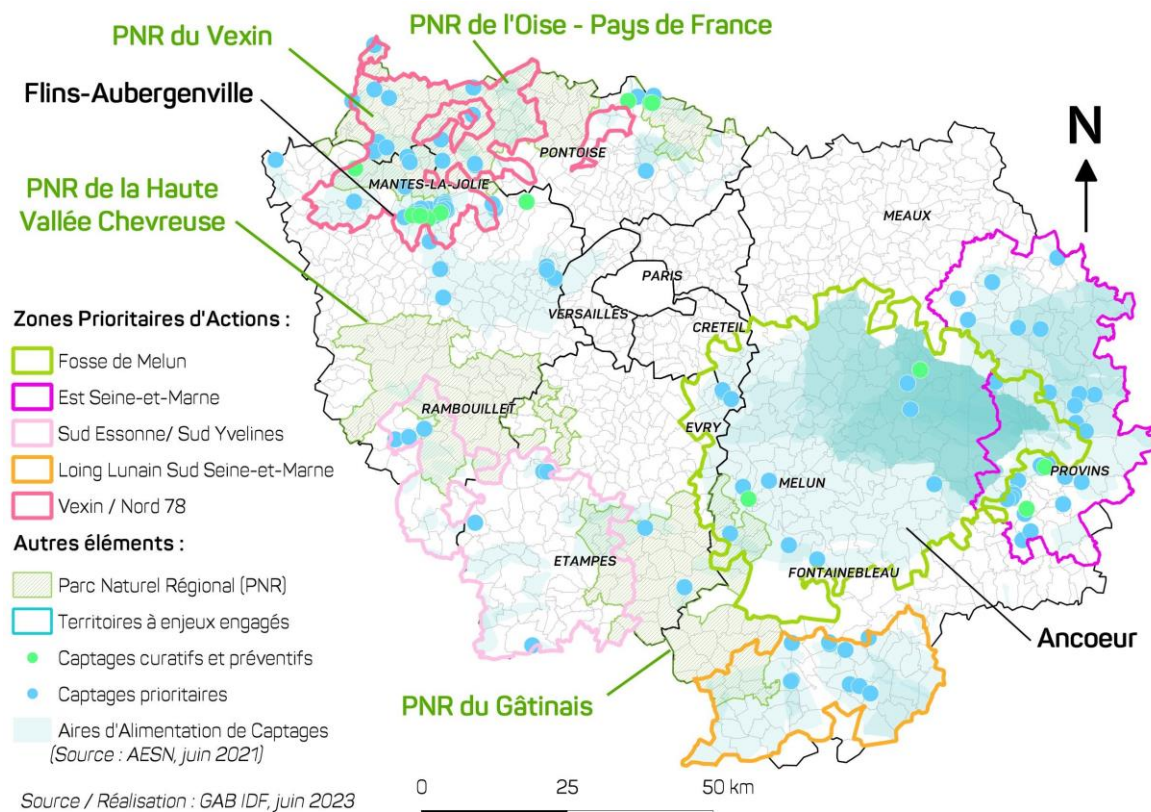
# Les zones à enjeux en Ile-de-France

## Mieux comprendre

Le GAB IdF, en lien avec ses partenaires, mène des actions sur les territoires à enjeux (eau potable, biodiversité etc.) pour sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans le but de développer les fermes et les surfaces en agriculture biologique.

Le GAB IdF anime des actions spécifiques sur 7 zones prioritaires : les territoires historiques de l'Ancoeur et Flins-Auvergenville, et la Fosse de Melun, l'Est Seine-et-Marne, le Sud Essonne/Yvelines, le Loing Lunain Sud Seine-et-Marne et enfin le Vexin.

Le GAB IdF propose des diagnostics territoriaux, des formations et des rencontres avec les agriculteurs et les collectivités et accompagne les projets de conversion, d'installation et de structuration de filières.



# 4. L'Agriculture Biologique dans les départements



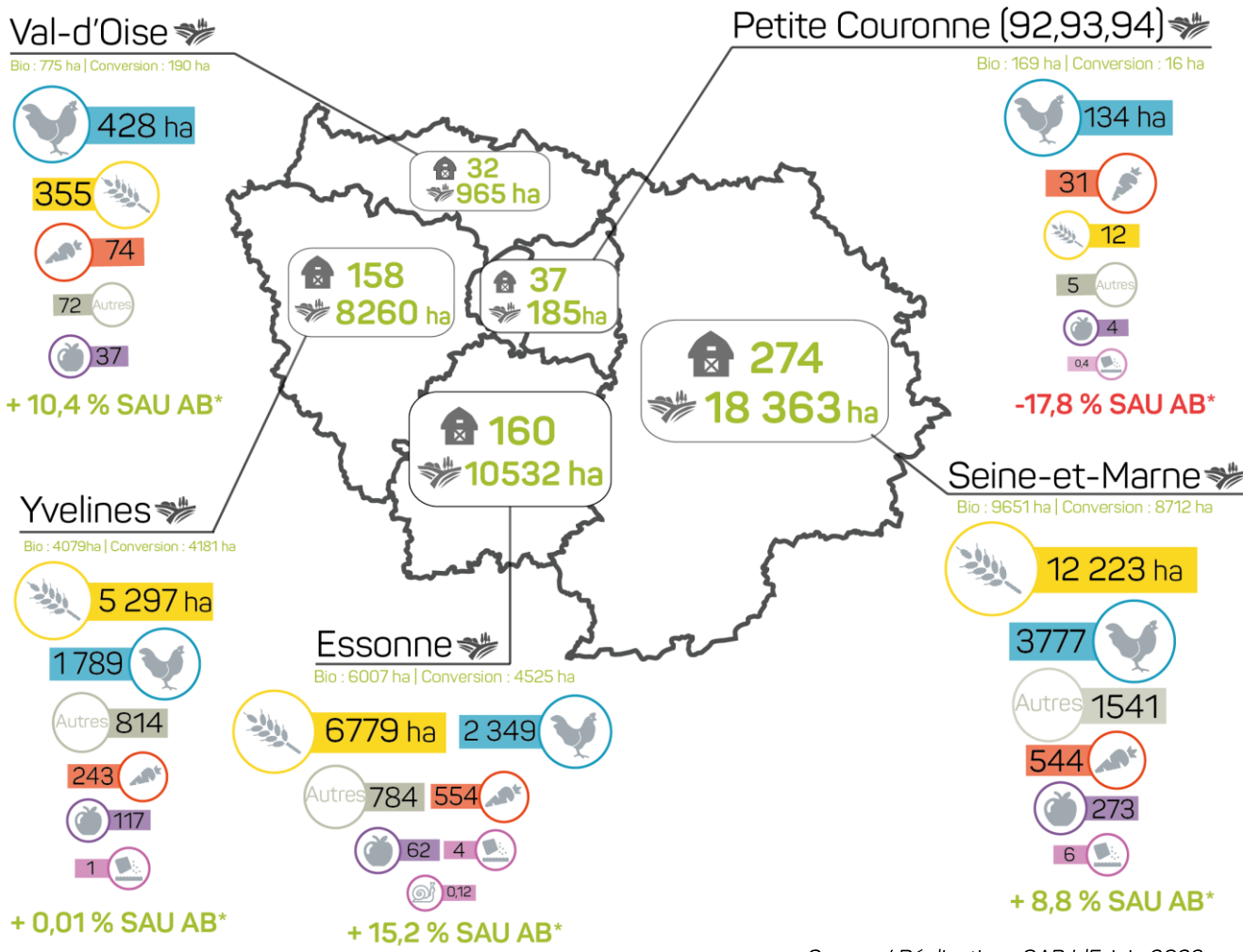
• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

L'Agriculture Biologique par département .....	32
Les exploitations par département .....	33
Les surfaces par département .....	34
La Seine-et-Marne .....	35-36
L'Essonne .....	37-38
Les Yvelines .....	39-40
Le Val-d'Oise .....	41-42
La petite couronne (75, 92, 93, 94) .....	43-44



# L'Agriculture Biologique par département



## Type de surface (ha)

- Grandes Cultures
- Légumes
- Autres (jachères, bois...)
- Arboriculture et petits fruits
- Pépinière et Cultures Ornementales
- Prairies et surfaces fourragères (en partie dédiées à l'élevage)

\* % Evolution en AB entre 2021 et 2022

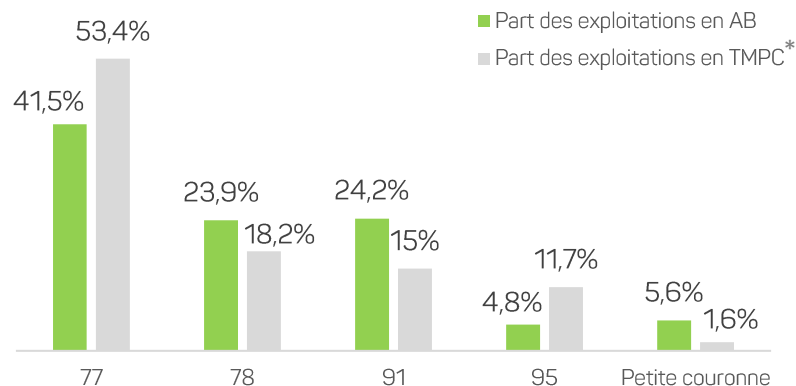
\* % Diminution en AB entre 2021 et 2022





# Les exploitations par département

## Répartition des exploitations engagées en AB et TMPC par département dans la région Ile-de-France (Sources : GAB IdF et Agreste 2020)

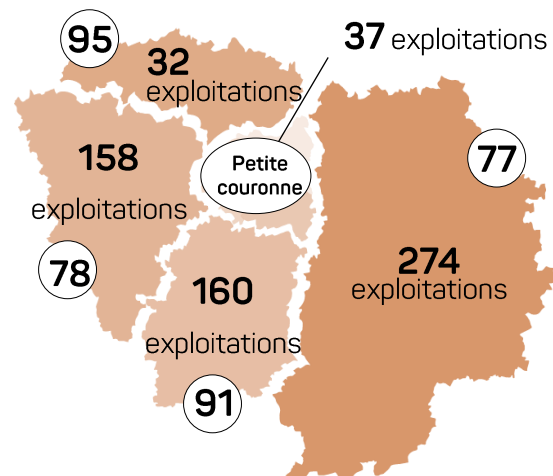


### \* Mieux comprendre

Les exploitations engagées en Agriculture Biologique (AB) comprennent les exploitations ayant des surfaces certifiées biologiques et/ou en conversion.

Les exploitations Tous Modes de Productions Confondus (TMPC) désignent l'ensemble des exploitations agricoles franciliennes, c'est-à-dire les exploitations en production biologique et conventionnelle.

## Nombre des exploitations engagées en AB par département (Source : GAB IDF)



### A retenir

La Seine-et-Marne concentre le plus grand nombre de fermes bio franciliennes. Et la somme des exploitations de l'Essonne (91) et des Yvelines (78) représente 48,1% des exploitations bio franciliennes (33% pour les exploitations TMPC). On remarque une prévalence des exploitations engagées en AB dans la petite couronne (5,6%) par rapport au TMPC (2%).

La répartition des exploitations sur le territoire reste stable par rapport à 2021, On note que l'Essonne repasse devant Les Yvelines en nombre de fermes engagées en AB.



# Les surfaces par département

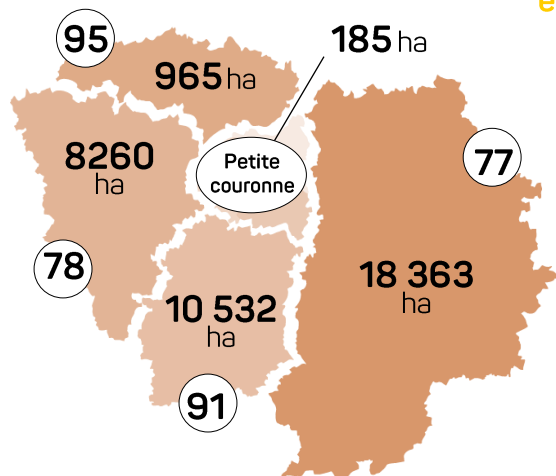
## 60 ha

C'est la surface moyenne des exploitations engagées en AB en Ile-de-France. La surface moyenne des fermes bio a augmenté de 30,5 % depuis 10 ans.

Surface (ha) AB moyenne*	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	46,2	47,3	50,1	53,3	52,8	54,9	58,6	62,7	60,8	<b>60,3</b>

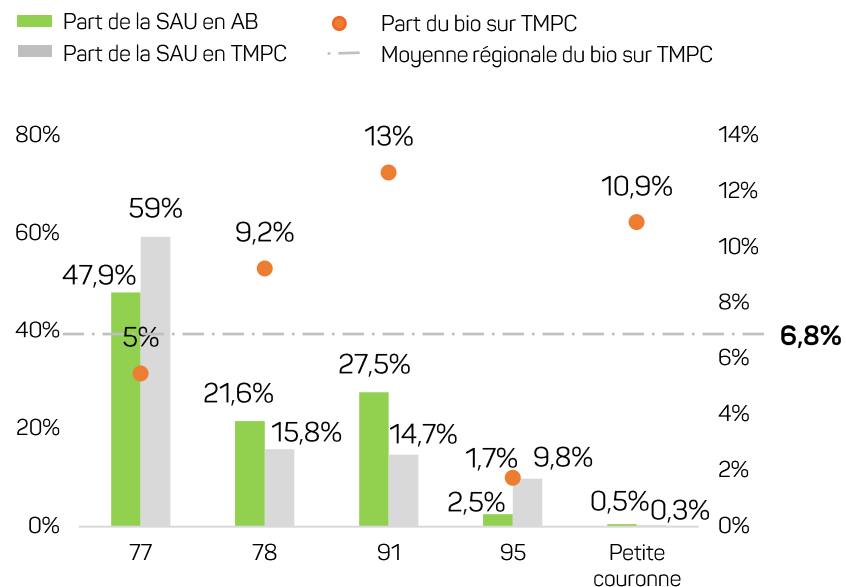
\* chiffres établis hors exploitations apicoles et sans les exploitations dont nous n'avons pas les surfaces

### Part des surfaces engagées en AB par département



(Source : GAB IdF, juin 2023)

### Répartition des surfaces en AB et TMPC par département (Sources : GAB IdF et Agreste 2010)



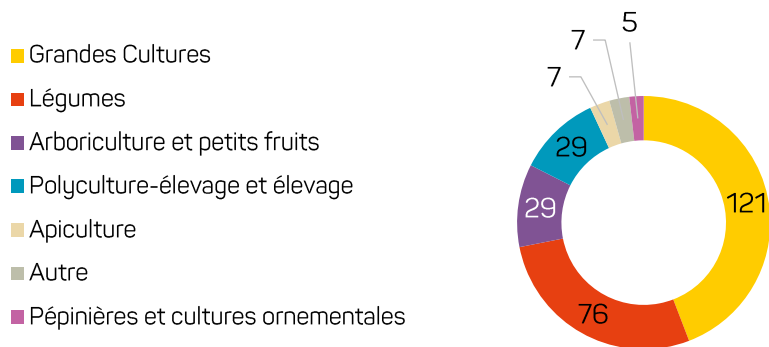
### A retenir

La Seine-et-Marne concentre la majeure partie (47,9%) des surfaces bio franciliennes. Et près de 50% des surfaces bio (41,1%) se trouvent en Essonne (91) et dans les Yvelines (78) contre 30,5% des surfaces TMPC.

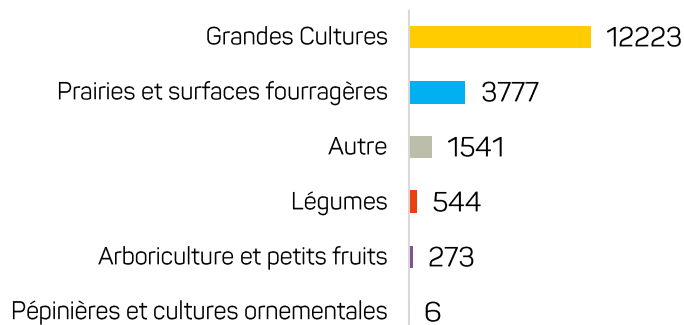


# La Seine-et-Marne

## Exploitations engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)



## Surfaces (ha) engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)



**1<sup>er</sup>** département francilien en nombre d'exploitations (274), en surfaces engagées en AB.

# 11,6%

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 274 exploitations.

# 5,5%

de la SAU est engagée en AB, soit 18 363 ha (dont 47,5% en conversion)

### A retenir

La Seine-et-Marne compte 274 exploitations engagées en AB, soit 41,5% des exploitations bio de la région.

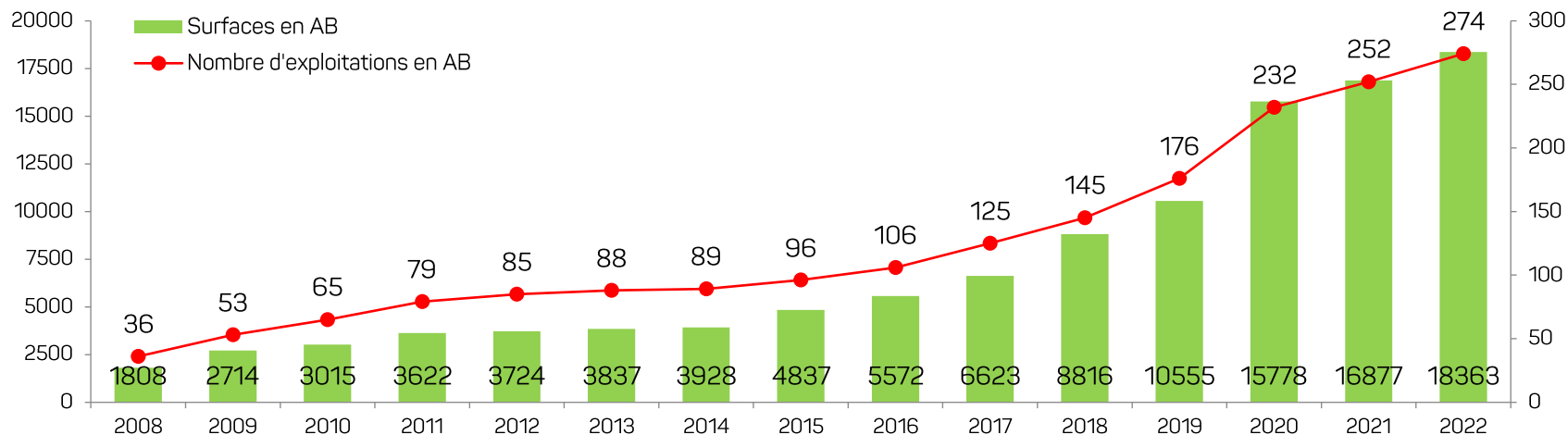
Les deux productions principales (*grandes cultures et légumes - maraîchage ou de plein champ, PPAM, etc.*) représentent près de 71,9% des exploitations.

Au niveau des surfaces, 12 223 ha sont consacrés aux grandes cultures : elles représentent 66,6 % des surfaces engagées en AB du département.



# La Seine-et-Marne

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 77 (Source : GAB IdF)



**+ 22 exploitations**

se sont engagées en AB en Seine-et-Marne sur l'année 2022 : 13 installations (7 en maraîchage, 2 en élevage, 2 en champignons, 1 en arboriculture et 1 en « autre ») et 18 conversions (11 en grandes cultures, 2 en élevage, 2 en PPAM, 1 en maraîchage, 1 en apiculture et 1 en « autre »). On dénombre 9 décertifications au 31/12/2022 dont 5 effectives en 2022. Ces arrêts sont liés à 1 arrêt d'activité agricole, 3 arrêts de certification (pour des raisons réglementaires et technico-économiques), 4 départs à la retraite et 1 dont la raison est inconnue.

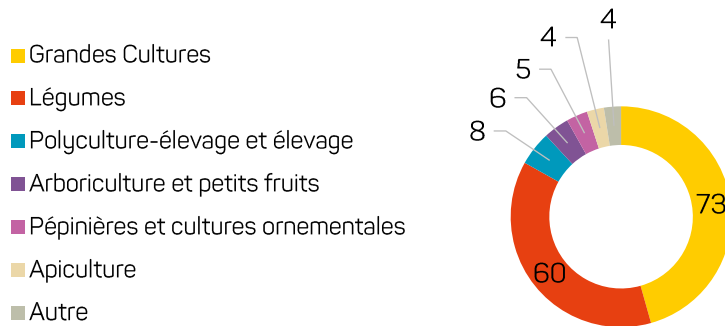
**+ 1 486 ha**

supplémentaires sont cultivés en AB dans le département en 2022, soit une augmentation de près de 8,8% des surfaces AB contre 7 % en 2021.

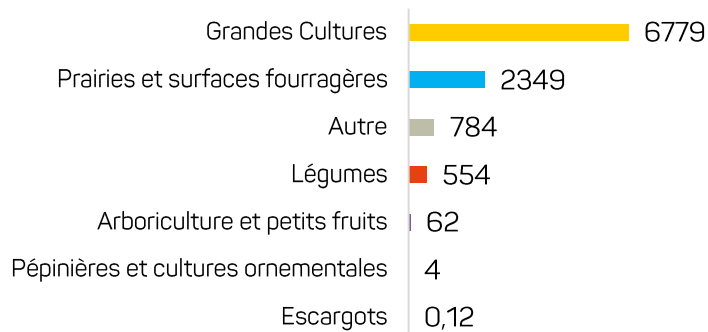
# L'Essonne



## Exploitations engagées en bio dans le 91, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)



## Surfaces (ha) engagées en bio dans le 91, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)



## 2ème

département francilien en nombre d'exploitations (160) et en surfaces engagées en AB. Il est aussi le 1<sup>er</sup> en dynamique de croissance des surfaces (+ 15,2%).

# 24,1%

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 160 exploitations.

# 13%

de la SAU est engagée en AB, soit 10 532 ha (dont 43% en conversion)

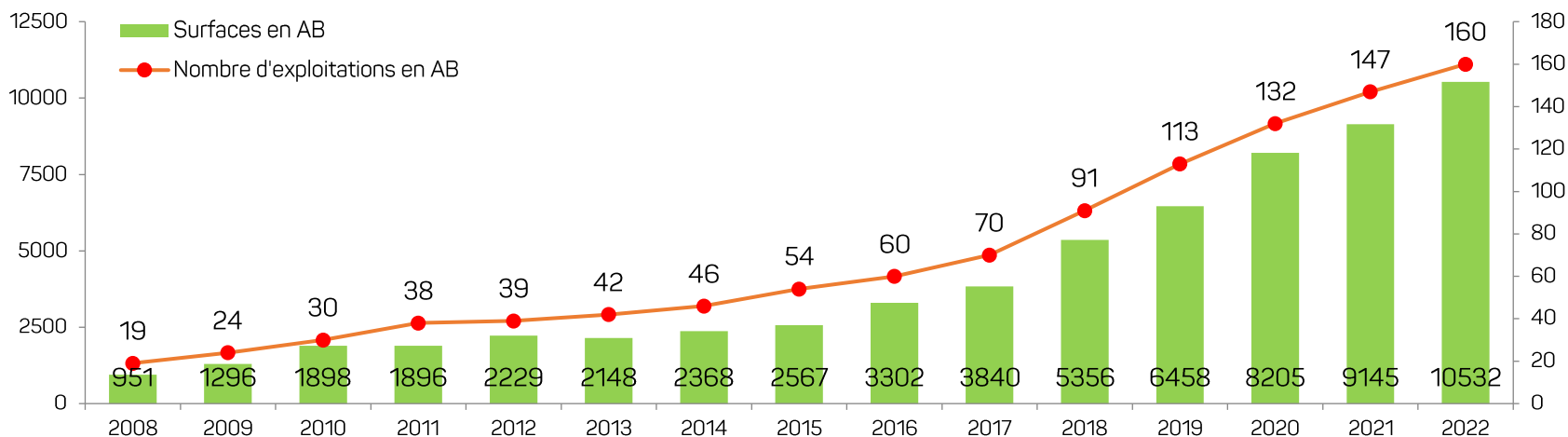
### A retenir

L'Essonne compte 160 exploitations en AB, soit 24,2% des exploitations engagées dans la région. La production de céréales et de légumes y est majoritaire avec respectivement 45,7% et 37,5% des exploitations du département. La catégorie légumes comprend le maraîchage, la cressiculture, les légumes de plein champ, les légumes secs, la culture de champignons et de plantes à parfum aromatiques et médicinales.

6 779 ha sont consacrés aux grandes cultures soit 64,4% des surfaces cultivées en AB dans le département. Les surfaces fourragères et les prairies représentent 2 349 ha soit 22,3% des surfaces engagées en AB dans le département.



## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 91 (Source : GAB IdF)



**+ 13** exploitations

engagées en AB en Essonne en 2022 : 9 installations (3 en maraîchage, 2 en cressiculture, 2 en viticulture, 1 élevage et 1 en « autre ») et 8 conversions (6 en grandes cultures, 1 en maraîchage et 1 en apiculture). On dénombre 4 décertifications au 31/12/2022 dont 2 effectives en 2022. Ces arrêts sont liés à 1 arrêt d'activité agricole, 2 arrêts de certification (sur décision de l'OC et suite à une perte d'intérêt pour la validation des pratiques par la certification) et 1 départ en retraite.

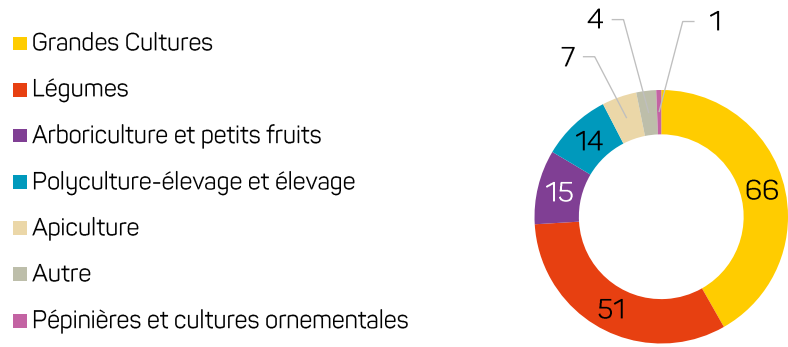
**+ 1 387** ha

supplémentaires sont cultivés en AB dans le département en 2022. La progression des surfaces engagées en AB en Essonne est de + 15,2 %, la plus grande progression régionale.



# Les Yvelines

## Exploitations engagées en bio dans le 78, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)

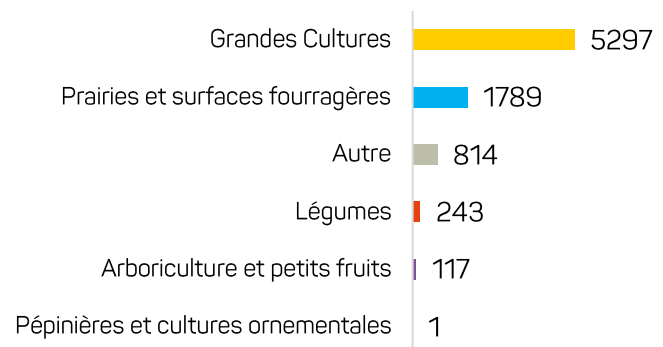


**3ème** département francilien en nombre d'exploitations (158) et en surfaces engagées en AB.

**19,6%**  
des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 158 exploitations.

**9,2%**  
de la SAU est en AB, soit 8260 ha (dont 50,6% en conversion)

## Surfaces (ha) engagées en bio dans le 78, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)



### A retenir

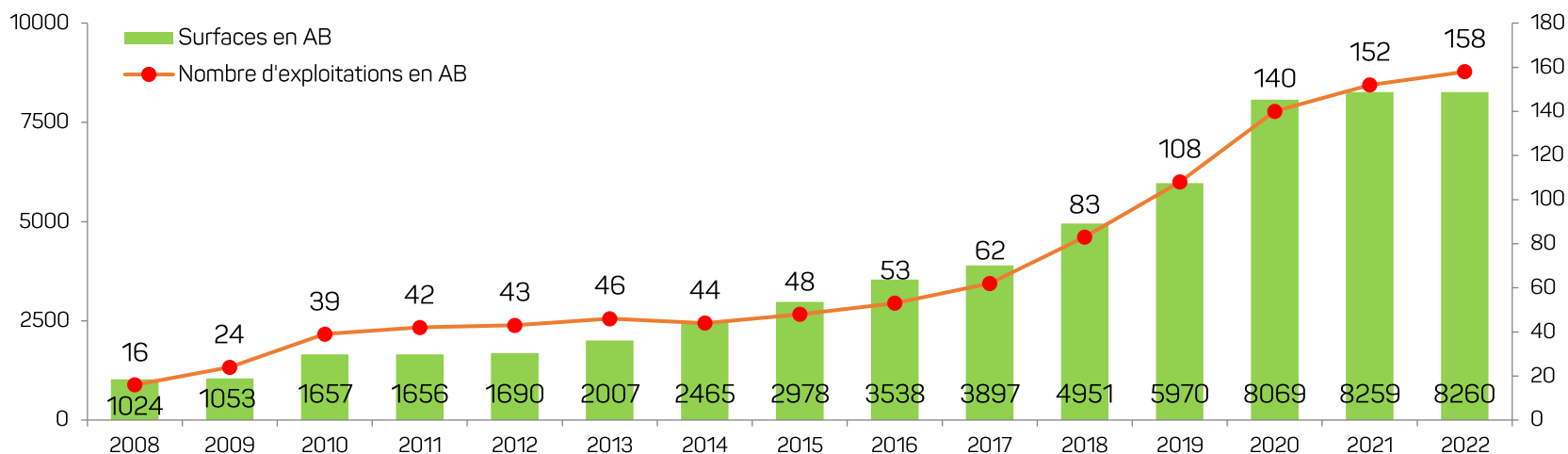
Les Yvelines comptent 158 exploitations engagées en AB, soit 23,9 % des exploitations engagées dans la région. Les deux productions principales sont la production céréalière (41,8 % des exploitations) et le maraîchage (32,3 % des exploitations du département).

5 297 ha sont consacrés aux grandes cultures dans les Yvelines : elles représentent plus de 64,1 % des surfaces cultivées en AB dans le département. Les surfaces fourragères et prairies représentent 1 789 ha soit 1/5 des surfaces engagées en AB du département.



# Les Yvelines

## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 78 (Source : GAB IdF)



**+ 6 exploitations**

se sont engagées en AB dans les Yvelines sur l'année 2022 : 7 installations (4 en maraîchage, 1 en arboriculture, 1 en apiculture et 1 en pépinière et cultures ornementales) et 3 conversions (1 en grandes cultures, 1 en arboriculture et 1 en « autre »). On dénombre 6 arrêts au 31/12/2022 : 2 décertifications pour des raisons technico-économiques, 1 arrêt d'activité agricole, 1 départ à la retraite, 1 pour des raisons inconnues et 1 arrêt de projet dû au COVID qui devrait être relancé. Suite à une correction d'adresse de siège, 2 exploitations déjà existantes ont été relocalisées dans le 78.

**+ 238,3 ha**

supplémentaires sont cultivés en AB dans le département en 2022. Ces 238,3 ha sont gommés par la mise à jour de la localisation des terres d'une ferme dont 211 ha n'étaient pas dans le 78, contrairement à son siège social. Entre cette correction et les pertes de surfaces liées aux arrêts et aux déconversions partielles (27,1ha), reste une valeur absolue de 0,14 ha supplémentaires.

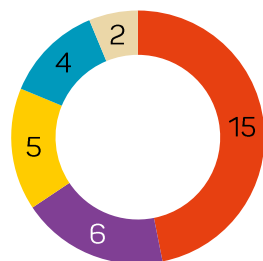




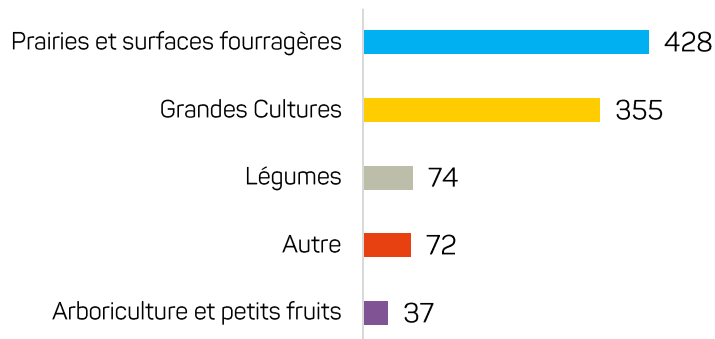
# Le Val-d'Oise

## Exploitations engagées en bio dans le 95, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)

- Légumes
- Arboriculture et petits fruits
- Grandes Cultures
- Polyculture-élevage et élevage
- Apiculture



## Surfaces (ha) engagées en bio dans le 95, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)



# 2ème

département francilien en dynamique de croissance des surfaces (+ 10,4%) et 4ème en surfaces engagées en AB.

# 6,2%

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 32 exploitations.

# 1,7%

de la SAU est engagée en AB, soit 965 ha (dont 19,7% en conversion)

### A retenir

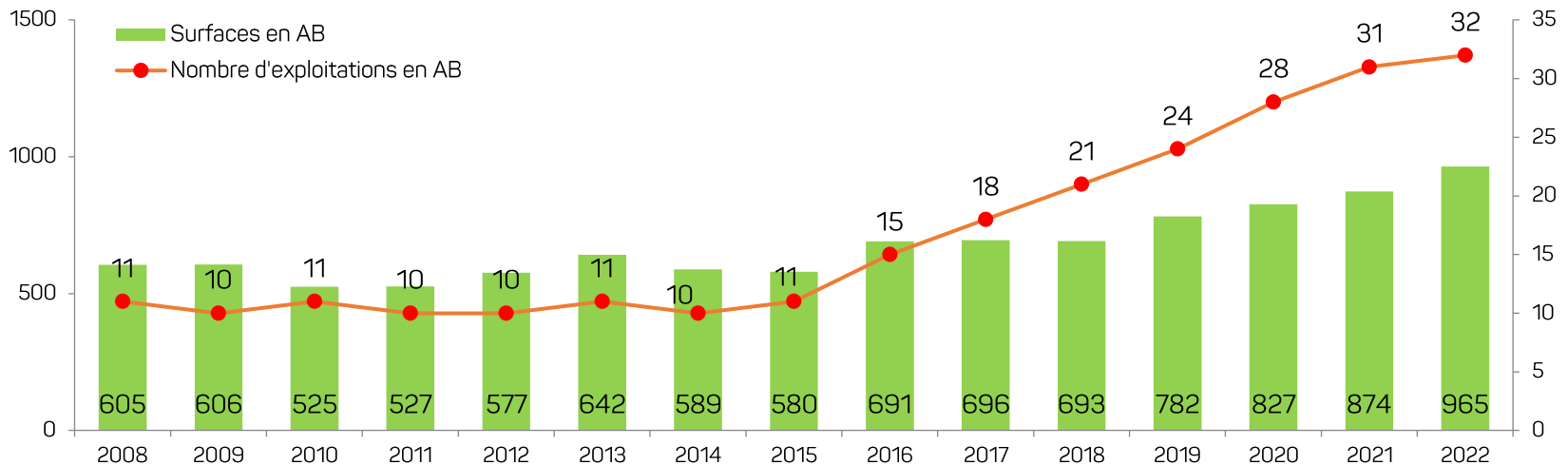
Le Val d'Oise compte 32 exploitations engagées en AB, soit 4,9 % des exploitations engagées dans la région francilienne.

On note la place importante des surfaces fourragères et prairies qui représentent 44,4% du total engagé en AB dans le département.

# Le Val-d'Oise



## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 95 (Source : GAB IdF)



**+ 1 exploitation**

engagée en AB dans le Val-d'Oise en valeur absolue. En réalité, il y a eu en 2022 : 4 installations (2 en maraîchage, 1 en arboriculture et 1 en PPAM) et 2 conversions (1 en maraîchage et 1 en viticulture). Mais on déplore 5 décertifications au 31/12/2022 dont 2 durant l'année 2022. Ces arrêts sont liés à 3 arrêts de certification (dont 1 au cours du processus), 1 arrêt d'activité agricole et 1 déménagement hors d'Ile-de-France.

**+ 91 ha**

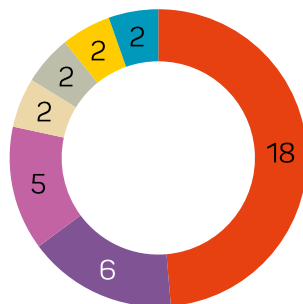
cultivés en AB dans le département en 2022. C'est presque 2 fois plus qu'en 2021.



# La petite couronne (75,92,93,94)

Exploitations engagées en bio dans la petite couronne, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)

- Légumes
- Arboriculture et petits fruits
- Pépinières et cultures ornementales
- Apiculture
- Autre
- Grandes Cultures
- Polyculture-élevage et élevage



**1<sup>er</sup>** espace agricole en termes de représentation du mode de production biologique tant pour le nombre d'exploitations que pour les surfaces.

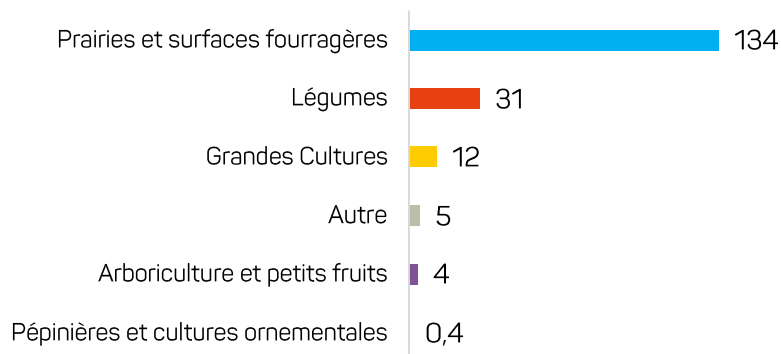
**51,4%**

exploitations sont engagées en bio, soit 37.

**10,9%**

de la SAU est engagée en bio, soit 185 ha (dont 8,7% en conversion).

Surfaces (ha) engagées en bio dans la petite couronne, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF)



## A retenir

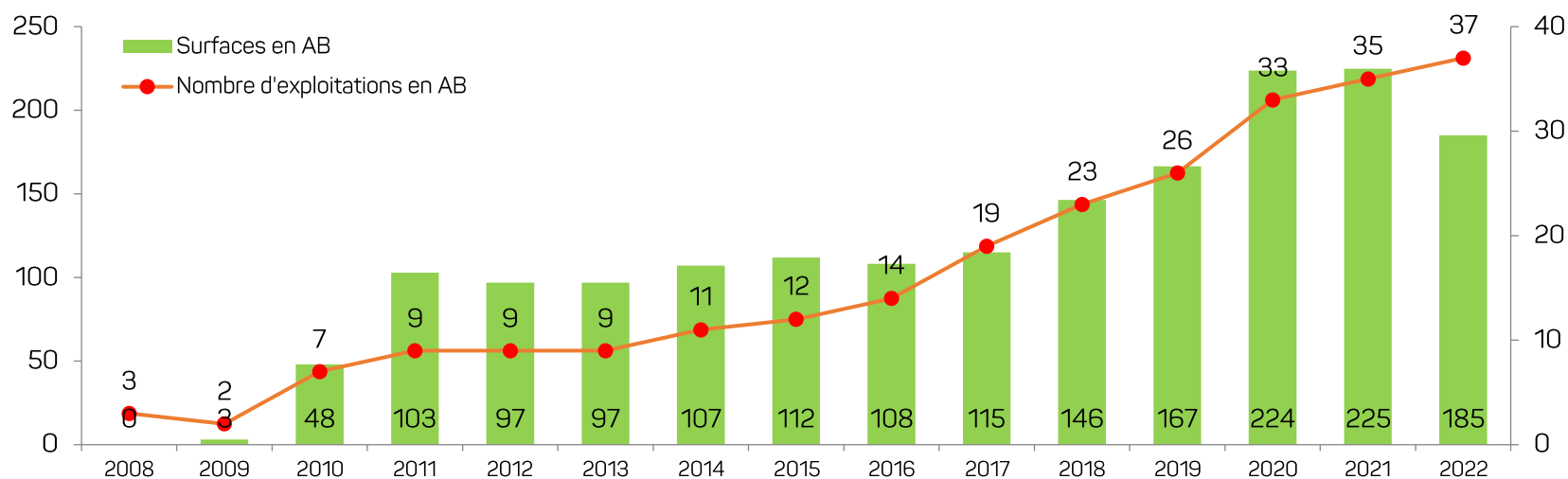
En petite couronne, 37 exploitations sont engagées en AB, soit 5,6% des exploitations engagées dans la région. Malgré une forte densité urbaine, ce territoire compte plus de fermes bio que le Val-d'Oise. 48,7% des fermes bio de la petite couronne sont tournées vers la production de légumes.

En surface, les prairies et les surfaces fourragères représentent 134 ha, devant les surfaces en légumes (31 ha). Ces deux types de surfaces concentrent près de 89,2% des surfaces bio du département



# La petite couronne (75,92,93,94)

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans la Petite Couronne (Source : GAB IdF)



**+ 2 exploitations**

se sont engagées en AB dans la petite couronne en 2022 : 5 installations (2 en viticulture, 1 en maraîchage, 1 en apiculture et 1 pépinière et cultures ornementales). Moins 3 fermes : une correction de siège social hors de l'Île-de-France et 2 relocalisations de fermes dans les Yvelines.

**+ 10,1 ha**

supplémentaires sont cultivés en AB dans le département en 2022. Ces 10,1 ha nouvellement engagés sont gommés par la relocalisation de 2 fermes dans le 78 (-47,9ha) et un arrêt (-1,87ha).



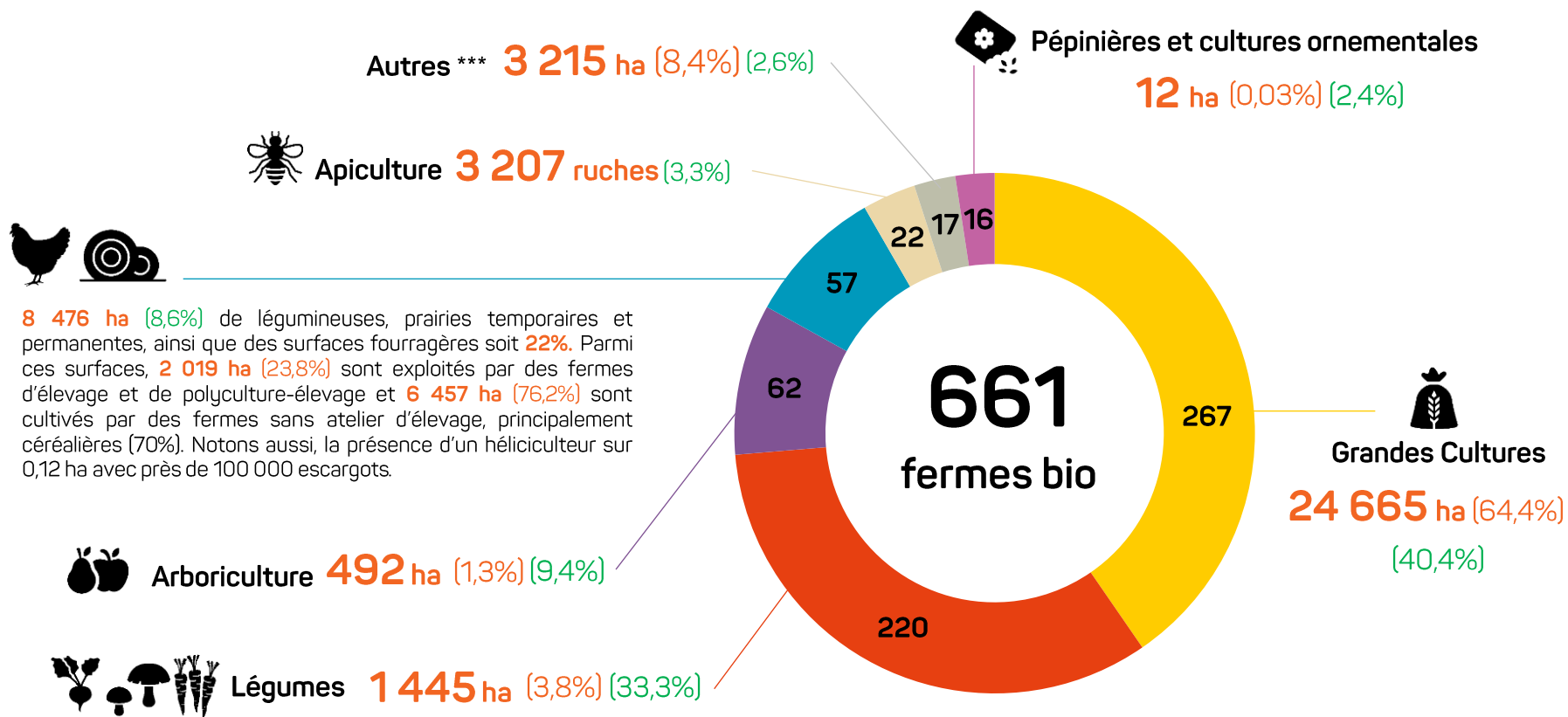
# 5. Les filières de production biologiques IDF et leurs débouchés

Les filières de production bio IDF et leurs débouchés .....	46
Arboriculture et petits fruits .....	47-48
Pépinières et Cultures Ornementales .....	49
Les « Légumes » .....	50
Productions spécialisées: PPAM, Cresson et Champignons .....	51-52
Maraîchage diversifié .....	53-54
Légumes de plein champ .....	55-56
Légumes secs .....	57
Grandes cultures .....	58-60
Surfaces fourragères .....	61
Elevages .....	62
Bovins, ovins, caprins .....	63
Poules pondeuses et volailles de chair .....	64-65
La distribution des produits biologiques .....	66-67
Ventre directe : répartition des circuits des fermes bio IDF .....	68
Vente directe : les AMAP .....	69



# Les filières de production bio IDF et leurs débouchés

Répartition du nombre d'exploitations par type de production principale et de surfaces par production en AB en Ile-de-France (Source : GAB IdF)



\*\*\* Autres : terres (généralement des prairies) engagées en AB dont l'utilisation n'est pas valorisée en AB

Part (en %) des surfaces en AB  
Part (en %) des exploitations en AB



# Arboriculture et petits fruits

## 492 ha

engagés en bio sont utilisés pour produire des fruits : 400 ha en arboriculture, 66 ha en viticulture et 27 ha en petits fruits (fraises, framboises, rhubarbe, myrtilles, etc.). Cela représente 1,3% du total des surfaces en AB franciliennes. 24 exploitations font de la viticulture dont 17 en production principale.

## 35,9%

de ces surfaces sont en conversion à fin 2022.

## 144 exploitations

franciliennes font de l'arboriculture et/ou des petits fruits et/ou de la viticulture. 62 en production principale. Pour les autres, ce sont majoritairement des maraîchers ayant des surfaces arboricoles en cultures secondaires.

### Surfaces et ateliers en arboriculture et petits fruits par département

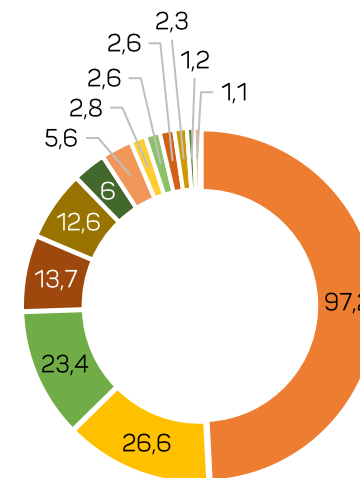
(Source : GAB IdF)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total en AB (ha)
<b>77</b>	87	166,5	106,3	272,8
<b>78</b>	35	84,7	31,5	116,2
<b>91</b>	19	42,1	19,7	61,8
<b>95</b>	18	19,5	17,9	37,3
<b>Petite couronne</b>	12	2,8	1,1	3,9
<b>Région</b>	<b>171</b>	<b>315,6</b>	<b>176,5</b>	<b>492</b>

### Surfaces (ha) des principales productions arboricoles franciliennes

(Source : GAB IdF)

- Pommes à jus et à cidre
- Pommes à couteau
- Raisin de cuve
- Noix
- Poires
- Sève de bouleau
- Prunes
- Fraises
- Pommes
- Cerises
- Pêches
- Kiwis
- Autres

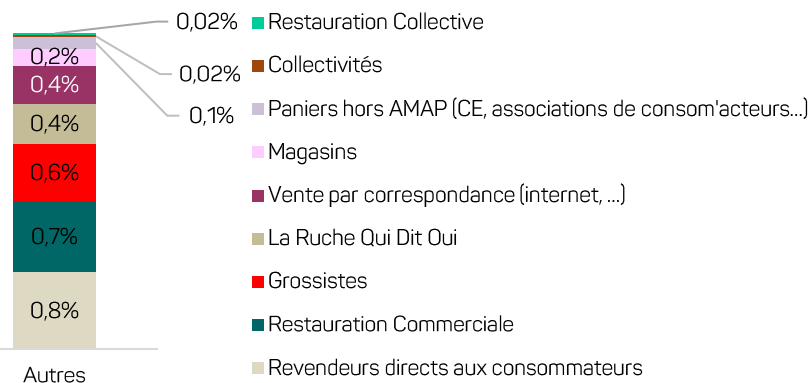
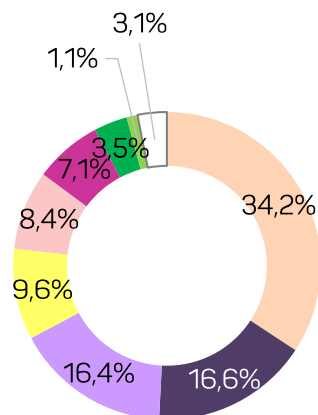




# Arboriculture et petits fruits

## Commercialisation des productions brutes arboricoles et de petits fruits (en volume par circuits de distribution, Source : GAB IdF)

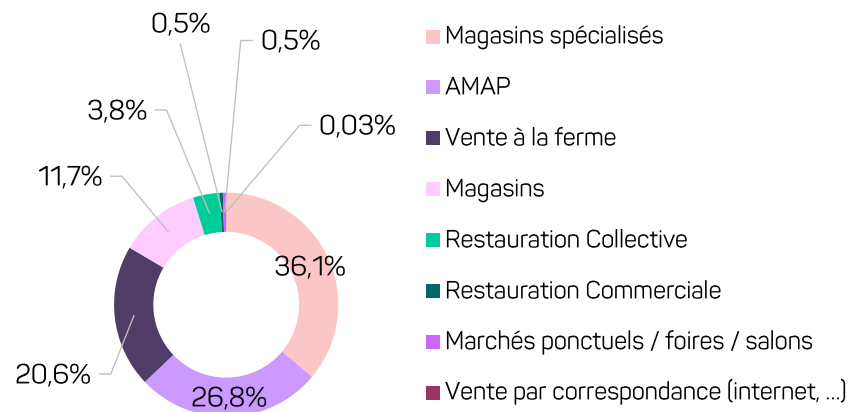
- Coopératives \*
- Vente à la ferme
- AMAP
- Transformation avant vente
- Magasins spécialisés
- Marchés hebdomadaires
- La Coopérative Bio Île-de-France
- Agriculteurs
- Autres



# 40,6%

de la commercialisation des produits arboricoles bruts se fait en vente directe : vente à la ferme (16,6%), paniers en AMAP (16,4%), marchés hebdomadaires (7,1%), vente par correspondance (0,4%) et les paniers hors AMAP (0,1%). Enfin, la part de vente directe des produits transformés concerne 47,9% des circuits de commercialisation.

## Commercialisation des productions transformées arboricoles et de petits fruits : jus et cidre principalement (en volume par circuits de distribution, Source : GAB IdF)



\*Elle livre par la suite la restauration collective et les magasins (notamment spécialisés)





# Pépinières et Cultures Ornementales

## 13

exploitations sont pépinières et productrices de cultures ornementales et 1 ferme l'est en production secondaire. Elles représentent

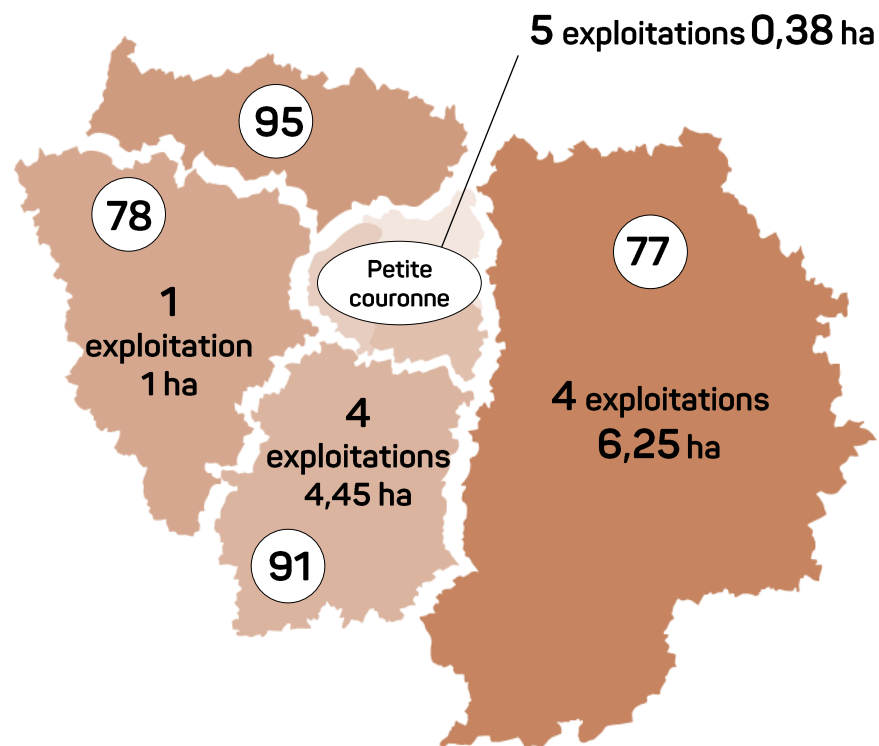
## 12 ha

engagés en AB en Ile-de-France, dont 0,2% en conversion.

### Le saviez-vous ?

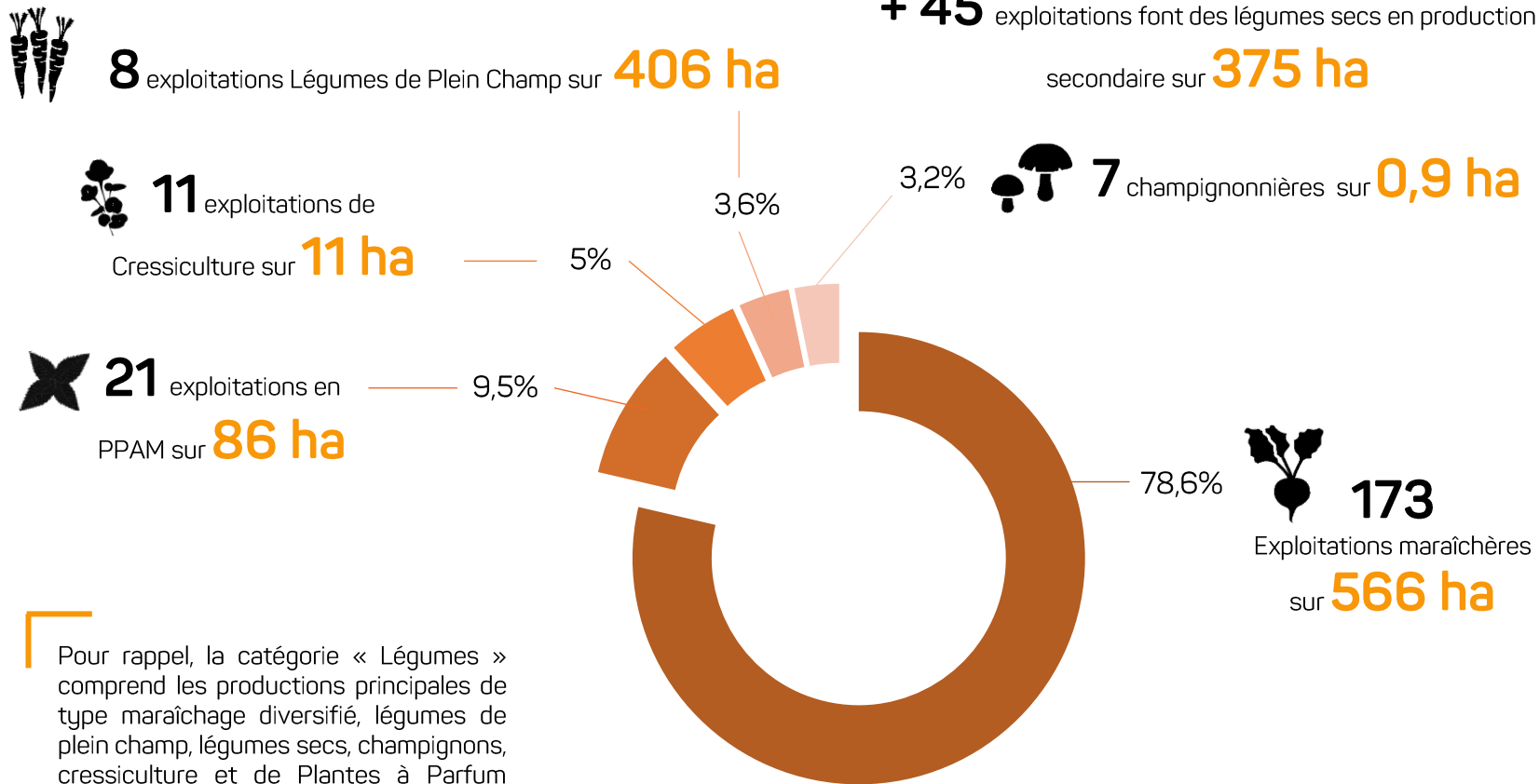
La production de semences potagères, florales et aromatiques et de plants peut aussi faire l'objet d'une certification en agriculture biologique.

Elle est soumise à l'application d'un cahier des charges fixé par la réglementation.





# Les « Légumes »



 8 exploitations Légumes de Plein Champ sur **406 ha**

 11 exploitations de Cressiculture sur **11 ha**

 21 exploitations en PPAM sur **86 ha**

+ 45 exploitations font des légumes secs en production secondaire sur **375 ha**

 7 champignonnières sur **0,9 ha**

 **173** Exploitations maraîchères sur **566 ha**

Pour rappel, la catégorie « Légumes » comprend les productions principales de type maraîchage diversifié, légumes de plein champ, légumes secs, champignons, cressiculture et de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM).



# Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

## Les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM)

### 21 exploitations

franciliennes font des PPAM en Agriculture Biologique en production principale et 27 en production secondaire (3 arboriculteurs, 9 céréaliers, 12 maraîchers, 2 pépiniéristes et 1 polyculteur-éleveur). A noter que 3 producteurs bio de PPAM produisent du safran. Pour le reste, il s'agit principalement de basilic, cerfeuil, ciboulette, coriandre et persil.

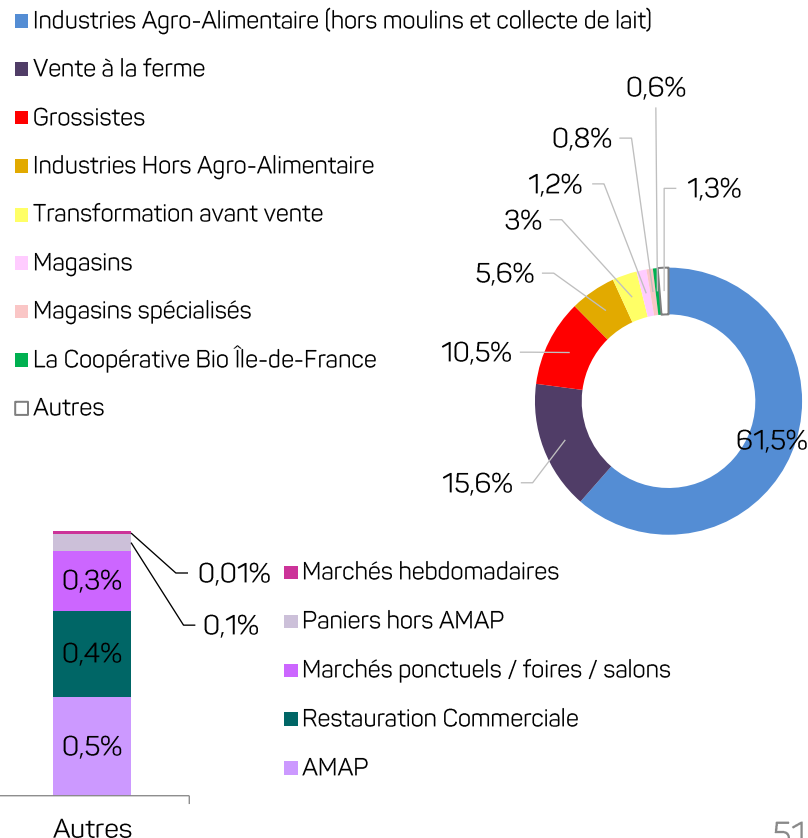
### 86 ha

engagés en AB sont utilisés pour la culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales en Ile-de-France, dont 80,2% en bio et 19,8% en conversion.

### 3 structures

produisant des PPAM sont des établissements d'insertion.

## Répartition des productions brutes (en volume) en PPAM par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF)

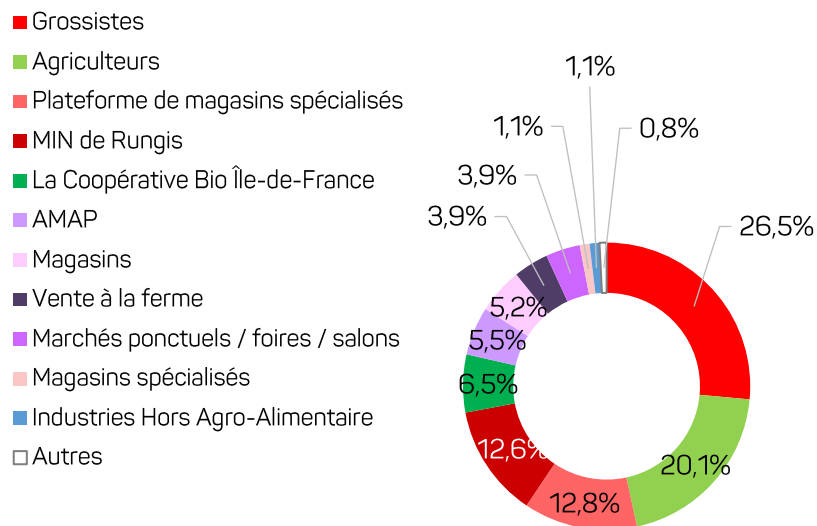




# Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

## Le Cresson

Répartition des productions brutes (en volume) de cresson par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF)

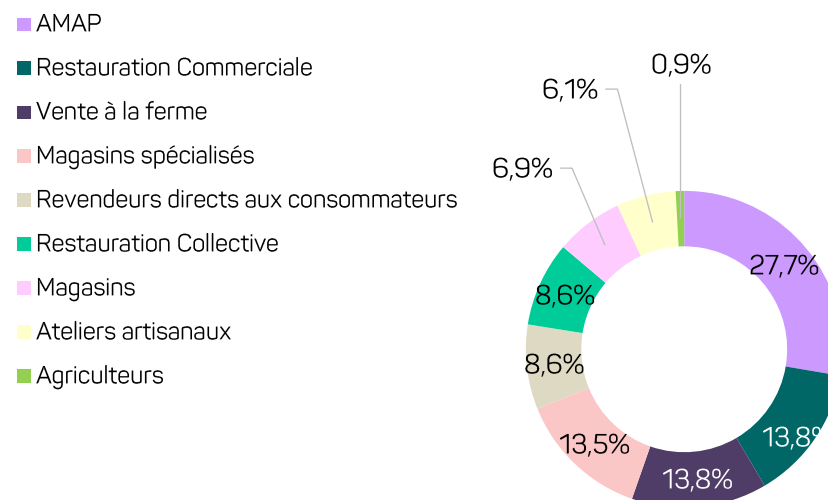


## 11 exploitations

produisent du cresson en AB en production principale dans la région et 2 en production secondaire sur 11,1 ha. Elles sont toutes en Essonne où cette production est emblématique.

## Les Champignons

Répartition des productions brutes (en part de volume) de champignons par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF)



## 7 exploitations

produisent des champignons bio en Ile-de-France à fin 2022 dont 6 en production principale. Cela représente 0,9 ha. Ils proposent deux références : shitaké et pleurotes



# Maraîchage diversifié

## 194

exploitations franciliennes engagées en AB font du maraîchage diversifié dont 173 à titre principal.

## 34,9 ha

de cultures maraîchères engagées en AB sont cultivés sous abris soit 6,2% des surfaces maraîchères de la région.

## 566 ha

sont conduits en maraîchage diversifié bio en Ile-de-France. Cela représente 1,5 % du total des surfaces AB régionales et 39,2 % des surfaces de « Légumes ».

## 3 ha

C'est la surface moyenne des exploitations bio dont le type de production principale est le maraîchage.

## 16,3%

des surfaces maraîchères sont en conversion à fin 2022.

## Ateliers et surfaces (ha) engagés en maraîchage en AB par département *(Source : GAB IdF)*

Département	Nombre d'ateliers	Surface (ha)
<b>77</b>	76	175,4
<b>78</b>	43	117,2
<b>91</b>	40	194,0
<b>95</b>	16	49,5
<b>Petite couronne</b>	19	29,8
<b>Région</b>	<b>194</b>	<b>565,8</b>

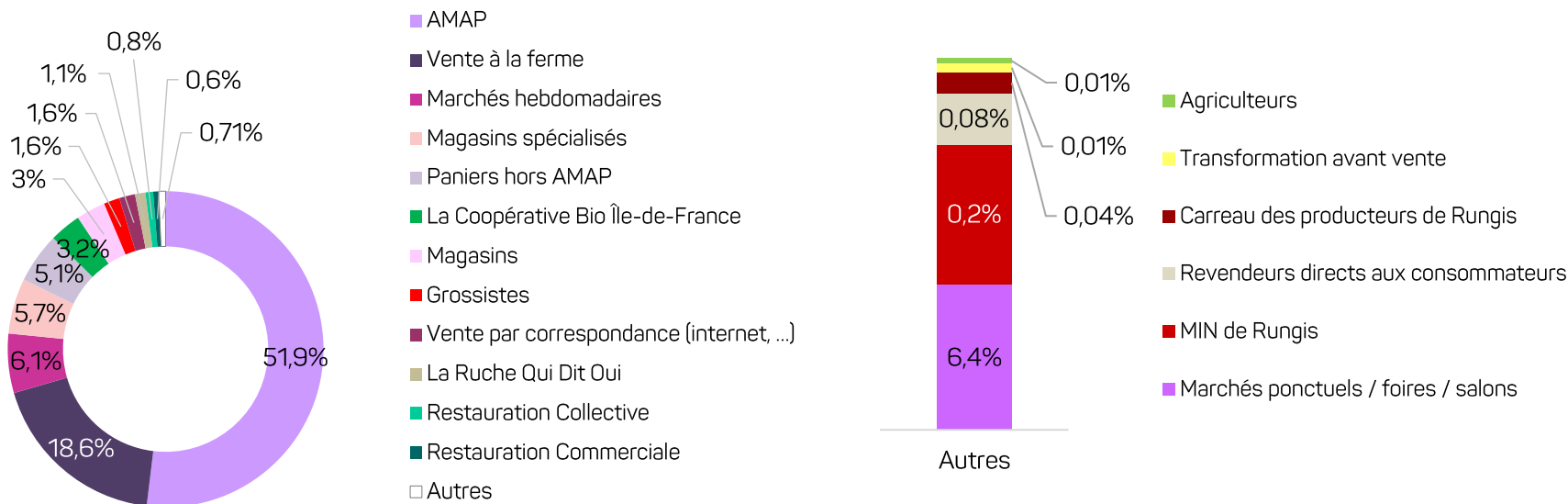
## Répartition des surfaces (ha) maraîchères en AB par département *(Source : GAB IdF)*

Département	Bio (ha)	En conversion (ha)
<b>77</b>	140	35
<b>78</b>	106	11
<b>91</b>	162	32
<b>95</b>	44	6
<b>Petite couronne</b>	23	7
<b>Région</b>	<b>474</b>	<b>92</b>



# Maraîchage diversifié

Répartition des productions maraîchères brutes et préparées (en volume) par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF)



## 83,7%

des volumes du maraîchage diversifié conduit en AB sont commercialisés en vente directe : en AMAP (51,9%), sur la ferme (18,6%), sur les marchés ponctuels et hebdomadaires (6,4%), via des paniers hors système AMAP (5,1%) et par correspondance (1,6 %).

Entre 2021 et 2022, les parts de plusieurs circuits vente directe ont augmenté : la vente à la ferme (+12,7%), les AMAP (+4,9%) ; tandis que les parts des ventes sur les marchés hebdomadaires et ponctuels des paniers hors AMAP ont diminuées respectivement de -36,7% et -5,6%. La part des ventes par correspondance reste stable.

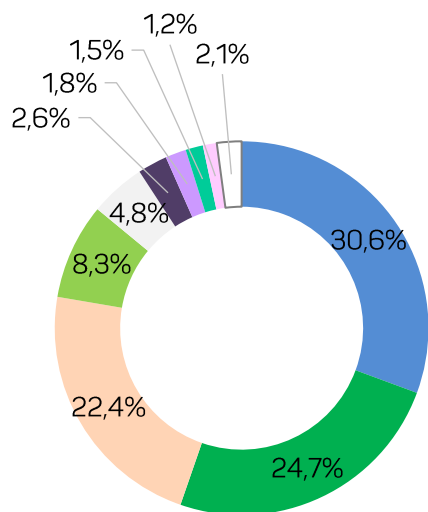


# Légumes de plein champ

## 406 ha

sont utilisés pour des légumes de plein champ soit un peu plus de 1% du total des surfaces AB régionales et 28% des surfaces de « Légumes ». 8 exploitations cultivent des légumes de plein champ à titre principal et 42 à titre secondaire.

Parmi les 53,7% des surfaces sur lesquelles le GAB IdF dispose d'un détail des produits : 39,7% de haricots verts, 29,4% de pommes de terre, 12,8% de carottes. Le reste des légumes est constitué d'asperges, épinards, petits pois, etc.



## Surfaces (ha) des légumes de plein champ et nombre d'ateliers de production par département *(Source : GAB IdF)*

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total (ha)
<b>77</b>	28	185	10	194
<b>78</b>	6	53	14	67
<b>91</b>	16	120	24	145
<b>95</b>	-	-	-	-
<b>Petite couronne</b>	-	-	-	-
<b>Région</b>	50	358	48	406

8,1 ha : surface moyenne par atelier de légumes de plein champ

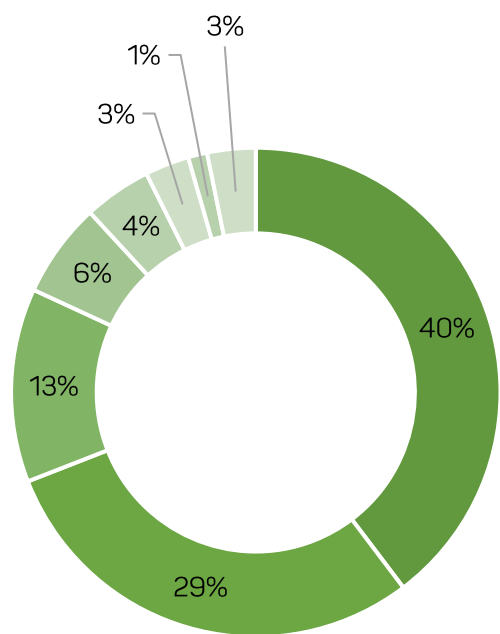
## Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes de plein champ bruts et préparés *(Source : GAB IdF)*

- Industries Agro-Alimentaire (hors moulins et collecte de lait)
- La Coopérative Bio Île-de-France
- Coopératives
- Agriculteurs
- Négoces
- Vente à la ferme
- AMAP
- Restauration Collective
- Magasins
- Autres



# Légumes de plein champ

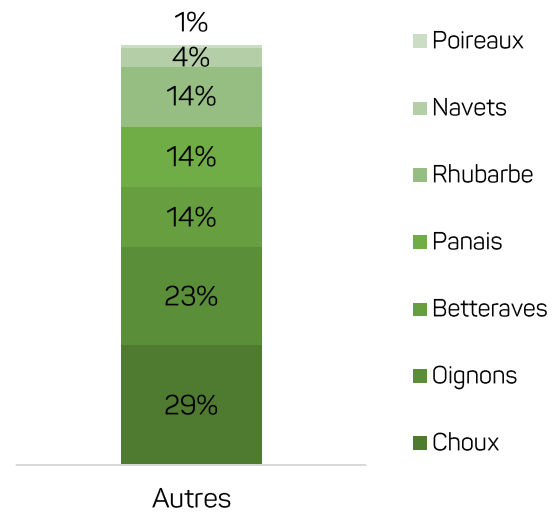
Répartition des surfaces en fonction du légume de plein champ brut et préparé (Source : GAB IdF)



- Haricot vert
- Pommes de terre
- Carottes
- Asperges
- Epinard
- Petit pois
- Courges
- Autres



Le graphique ci-dessus met en avant les légumes de plein champ dont les surfaces sont de 2ha et moins et compris dans la catégorie « Autres »





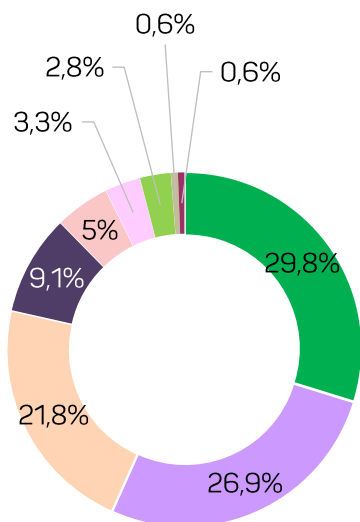


# Légumes secs

## 375 ha

sont utilisés pour des légumes secs soit 0,98% du total des surfaces AB régionales et 26% des surfaces de « Légumes », dont près de 48,4 % sont des lentilles. Les autres légumes secs sont les haricots blancs, pois chiches et flageolets.

### Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes secs bruts et préparés (Source : GAB IdF)



- La Coopérative Bio Île-de-France (qui par la suite la restauration collective et les magasins (dont spécialisés))
- AMAP
- Coopératives
- Vente à la ferme
- Magasins spécialisés
- Magasins
- Agriculteurs
- La Ruche Qui Dit Oui
- Vente par correspondance (internet, ...)

### Surfaces des légumes secs et nombre d'ateliers de production par département (Source : GAB IdF)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total (ha)
77	20	126	20	146
78	10	46	3	49
91	13	137	29	166
95	2	9	4	13
Petite couronne	-	-	-	-
Région	45	318	56	375

## 8,3 ha

c'est la surface moyenne par atelier de légumes secs. En grandes cultures, les exploitations qui produisent des légumes secs le font en rotation, en production secondaire.



# Grandes cultures

## 24 665 ha

sont engagés en grandes cultures en AB en Ile-de-France.

## 301

exploitations franciliennes cultivent des grandes cultures en AB sur 548 ateliers. 267 d'entre elles en production principale et 34 en secondaire.

## 90 ha

c'est la surface moyenne en grandes cultures engagée par les exploitations qui les cultivent en production principale. Les exploitations qui les cultivent en production secondaire y consacrent en moyenne 47,6 ha.

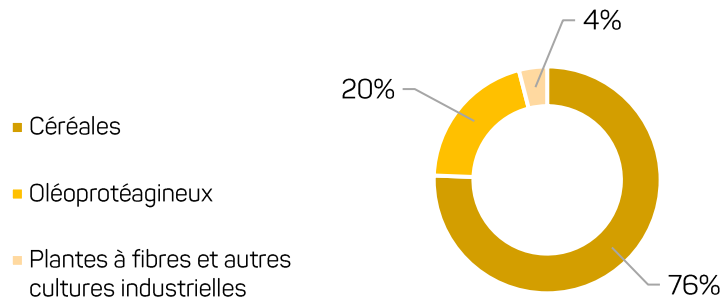
### Ateliers et surfaces de grandes cultures engagés en AB

Source : GAB IdF

Département	Nombre d'ateliers	Surfaces (ha)		
		Céréales	Oléoprotéagineux	Plantes à fibres
<b>77</b>	252	9300	2453	470
<b>78</b>	130	4100	1085	112
<b>91</b>	152	4951	1418	410
<b>95</b>	12	299	56	
<b>Petite couronne</b>	2	2	10	
<b>Région</b>	548	18652	5022	992

### Répartition des surfaces de grandes cultures engagées en AB

Source : GAB IdF



### À retenir

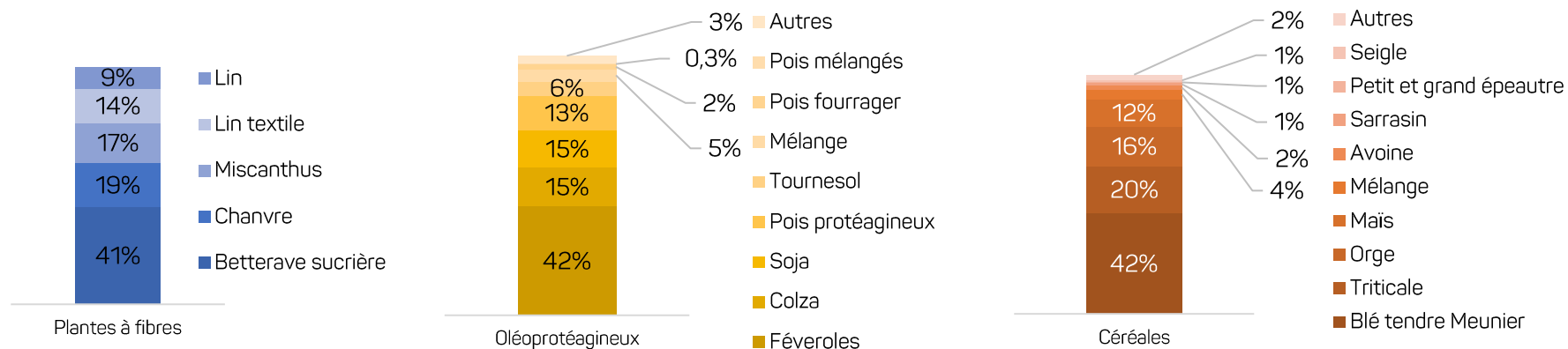
## 64,4%

des surfaces en AB sont des grandes cultures dont 76% de céréales.



# Grandes cultures

Part des produits par type de surface en grandes cultures en AB en Ile-de-France (Source : GAB IdF)



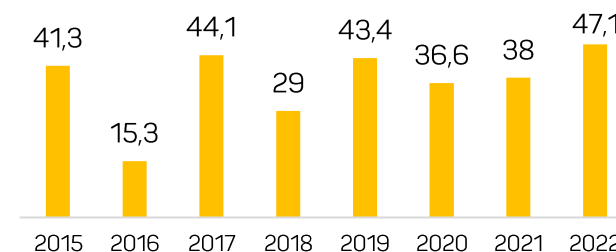
## Mieux comprendre

Critères relevés sur la qualité des blés en 2022 :

- Poids spécifique de 78,3 kg/hl contre 74 kg/hl en 2021
- Taux protéique: 10,8 % contre 10,% en 2021

L'année 2021-2022 a été marquée par des conditions météorologiques propices à la culture du blé tendre. Les rendements atteignent des records en région. Le tallage a pu s'opérer en bonne condition et le remplissage des grains était au rendez-vous grâce aux températures douces et aux pluies abondantes. Les rendements élevés ont malheureusement provoqué une baisse du taux protéique des blés de l'année, c'est ce que l'on appelle l'effet de dilution. Certains blés se sont retrouvés alors déclassés en fourrager car le seuil de 10,5 pour la meunerie n'était pas atteint. Enfin, la météo sèche de la récolte a permis de garder un grain de qualité

Graphique comparatif des rendements en blé (quintaux/ha) de 2015 à 2022 (Source : GAB IdF)

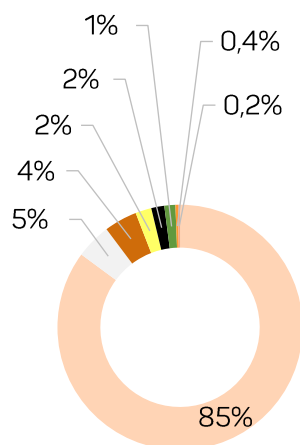
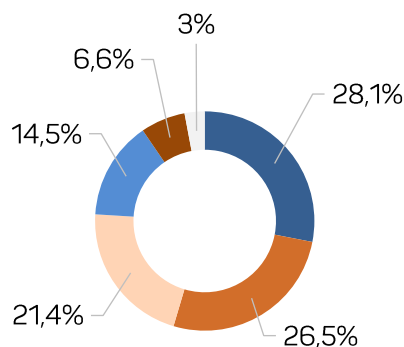




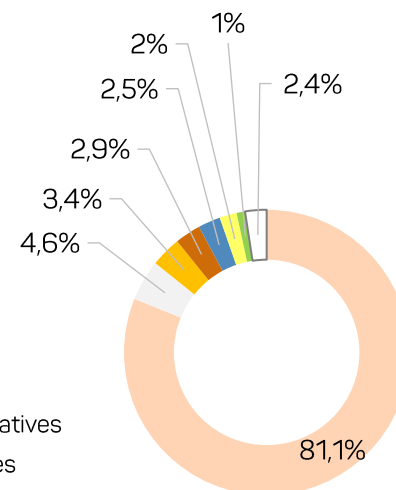
# Grandes cultures

Parts en volume des circuits de commercialisation des grandes cultures brutes et préparées (Source : GAB IdF)

- Intégration verticale
- Industries Hors Agro-Alimentaire
- Coopératives
- Industries Agro-Alimentaire (hors moulins et collecte de lait)
- Unité de déshydratation
- Négoces



- Coopératives
- Négoces
- Fabrication des Aliments pour Bétail
- Transformation avant vente
- Non déterminé
- Autoconsommation
- Semencier
- Industries Hors Agro-Alimentaire



- Coopératives
- Négoces
- Moulins
- Fabrication des Aliments pour Bétail
- Autoconsommation
- Transformation avant vente
- Agriculteurs
- Autres

## Le saviez-vous ?

Depuis 2015, le Club Pain Bio d'Île-de-France, animé par le GAB IdF et Ile-de-France TERRE DE SAVEURS, a pour but de réunir l'ensemble des acteurs de la filière blé-farine-pain bio de la région, afin de structurer un marché local juste et rémunérateur.



# Surfaces fourragères

Surfaces (ha) fourragères par département (Source : GAB IdF)

Département	Légumineuses	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Surfaces fourragères autres	Total (ha)
<b>77</b>	2215	901	520	141	3777
<b>78</b>	903	544	238	104	1789
<b>91</b>	1849	290	122	87	2349
<b>95</b>	89	127	154	58	428
<b>Petite couronne</b>	24	104	7		134
<b>Région</b>	5080	1966	1041	390	8476

## 8476 ha

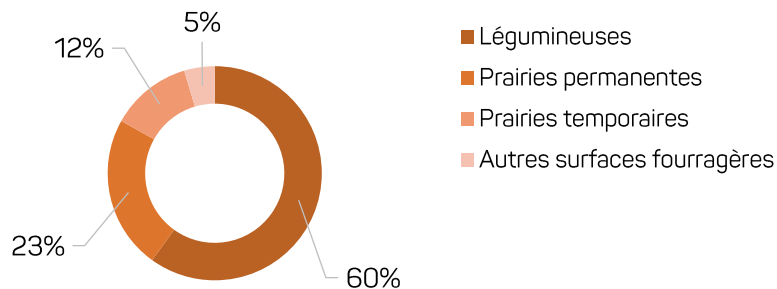
engagés en bio en IdF sont des prairies ou des surfaces fourragères, soit 22,2 % des surfaces AB régionales.

## 333

exploitations franciliennes en AB cultivent des prairies, surfaces fourragères ou légumineuses. 59,8% de ces exploitations sont céréalières.

Répartition des surfaces fourragères engagées en AB en IdF

(Source : GAB IdF)



### Le saviez-vous ?

La luzerne est la principale légumineuse produite en AB en Ile-de-France. On la retrouve chez 134 agriculteurs biologiques franciliens. Elle est cultivée principalement par des céréaliers qui l'introduisent comme tête de rotation : elle capte l'azote de l'air pour le restituer au sol, c'est un excellent fertilisant.

4 structures collectent la luzerne biologique en Ile-de-France dont une située sur une exploitation agricole bio d'un département limitrophe.

# Elevages



# 104

exploitations ont un ou plusieurs ateliers d'élevage en Ile-de-France dont 57 en production principale.

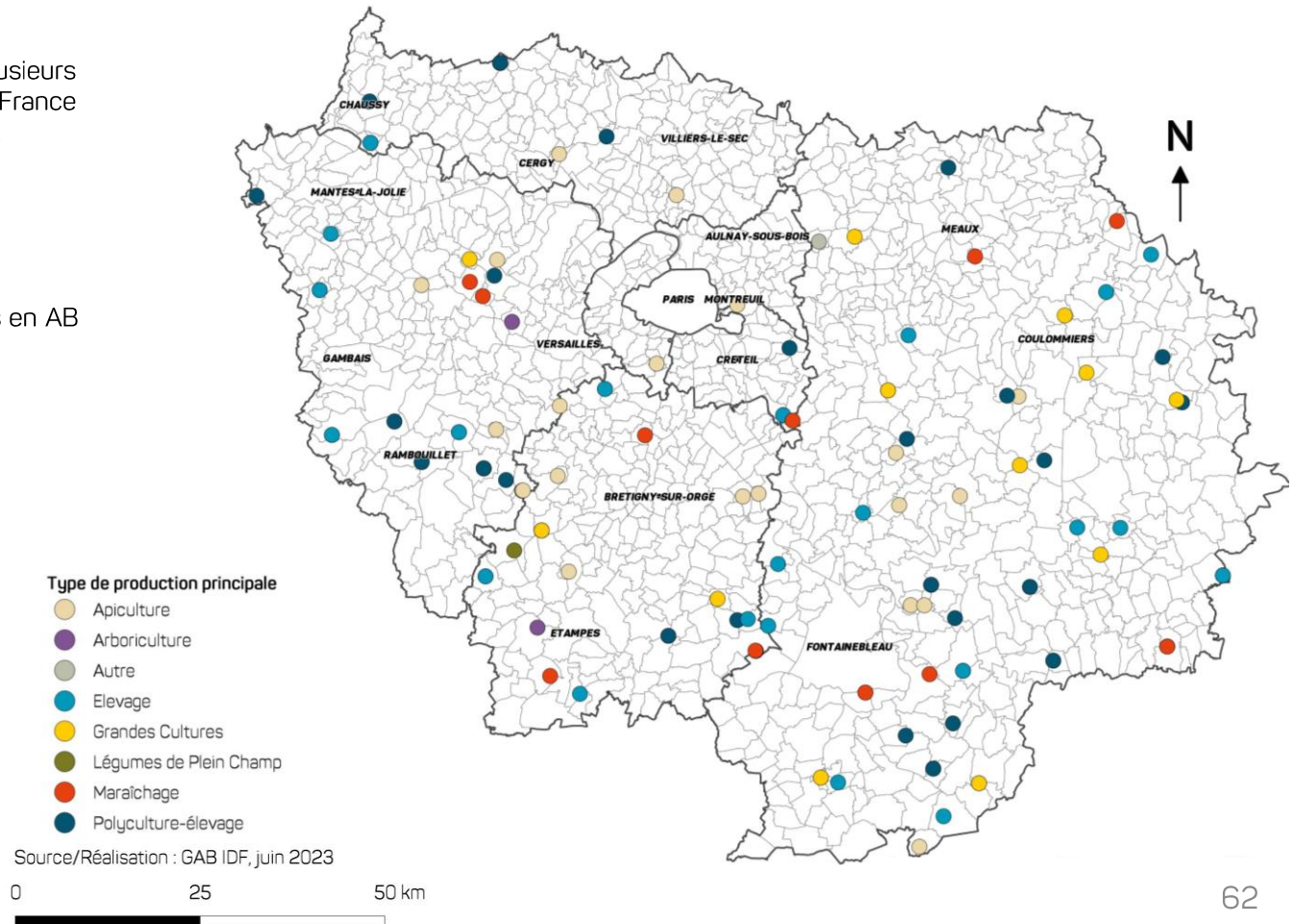
# 133

ateliers d'élevage sont conduits en AB dans la région.

## Répartition des ateliers d'élevage par département

Département	Nombre d'ateliers
77	59
78	33
91	25
95	10
Petite couronne	6
Région	133

## Exploitations qui disposent d'un atelier d'élevage en AB





# Bovins, ovins, caprins



## Les bovins

### Elevages bovins laitiers en Ile-de-France (Source : GAB IdF)

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Lait produit (en L)
6	339	1 915 470

### Elevages bovins allaitants en Ile-de-France (Source : GAB IdF)

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Veaux
8	262	184

Près de la moitié de la viande issue des bovins allaitants est vendue à la ferme.



## Les caprins

### Elevages caprins laitiers en Ile-de-France (Source : GAB IdF)

Nombre d'ateliers	Nombre de chèvres	Lait produit (en L)
4	96	48 950 L

### L'élevage en Ile de France, c'est aussi ...

- 1 élevage d'escargots, le 1<sup>er</sup> en Ile-de-France certifié en AB en 2021
- 1 éleveuse d'ânesses (cosmétiques au lait d'ânesse) ;
- 3 éleveurs de porcs ;
- 22 apiculteurs et 7 autres fermes qui font de l'apiculture en atelier secondaire pour un total de 3207 ruches.



## Les ovins

### Elevages ovins laitiers en Ile-de-France (Source : GAB IdF)

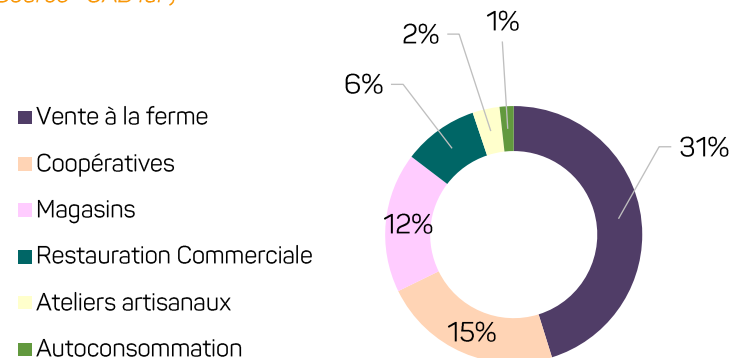
Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Lait produit (en L)
3	200	36 300 L

### Elevages ovins allaitants en Ile-de-France (Source : GAB IdF)

Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Agneaux
8	717	661

### Commercialisation de la viande ovine transformée

(Source : GAB IdF)





# Poules pondeuses et volailles de chair

## Production de volailles de chair (Source : GAB IdF)

Nombre d'ateliers	Nombre de volailles produites
11	71 380

## Elevages de poules pondeuses et production d'œufs (Source : GAB IdF)

Nombre d'ateliers	Nombre de poules	Nombre d'œufs produits
35	102 482	24 595 680

## Elevages de poules pondeuses par département (Source : GAB IdF)

	77	78	91	95	Petite couronne	Total
Nombre d'exploitations	16	8	8	1	2	35
Nombre de poules pondeuses	86308	11927	2717	80	1450	102482

### A retenir

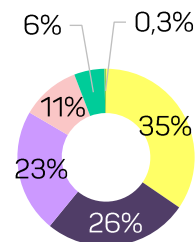
On compte 71 380 volailles de chair pour 11 producteurs, soit une moyenne de 6 490 bêtes par exploitation. Entre 100 et 150 volailles bio sont abattues chaque semaine sur chaque ferme.

Parmi les exploitations engagées en AB en Ile-de-France, 10 ont des élevages mixtes. 8 sont spécialisées en poules pondeuses avec 3000 animaux ou plus (dont 2 avec 24 000), 6 fermes en possèdent entre 650 et 2000 et les 21 autres ateliers possèdent en moyenne 196 poules pondeuses en activité de diversification.

## Distribution des volailles de chair par circuit en volume (Source : GAB IdF)

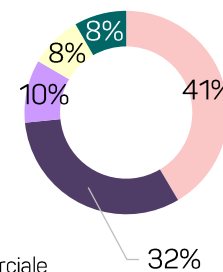
### Production brute

- Transformation avant vente
- Vente à la ferme
- AMAP
- Magasins spécialisés
- Restauration Collective
- Agriculteurs

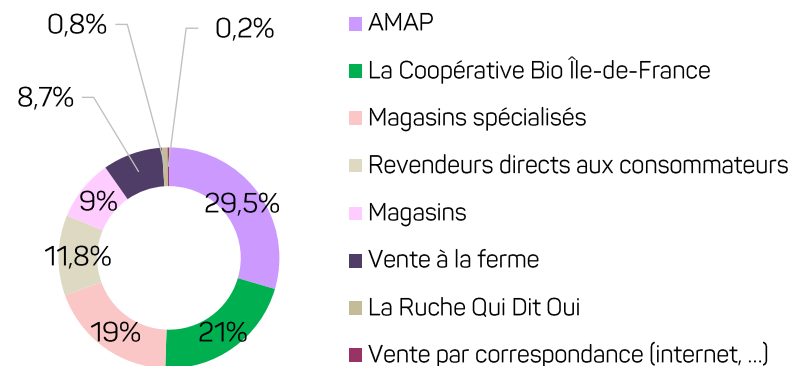


### Production transformée

- Magasins spécialisés
- Vente à la ferme
- AMAP
- Ateliers artisanaux
- Restauration Commerciale



## Distribution des œufs par circuit en volume (Source : GAB IdF)



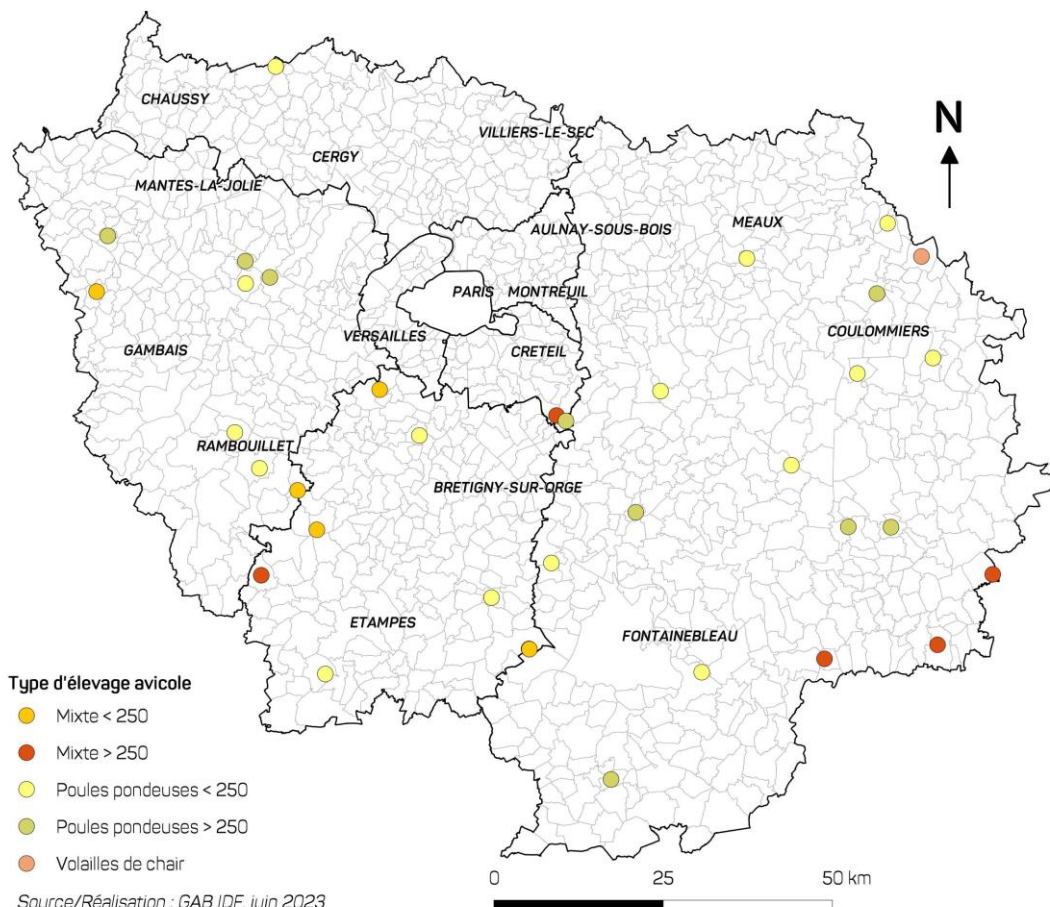




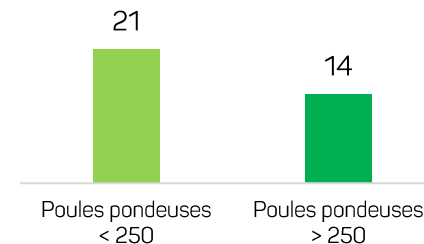
# Poules pondeuses et volailles de chair

## Répartition des exploitations avicoles engagées en AB dans la région Ile-de-France

(Source : GAB IDF, juillet 2022)



## Répartition des exploitations de poules pondeuses selon le seuil réglementaire (Source : GAB IdF)



### Le saviez-vous ?

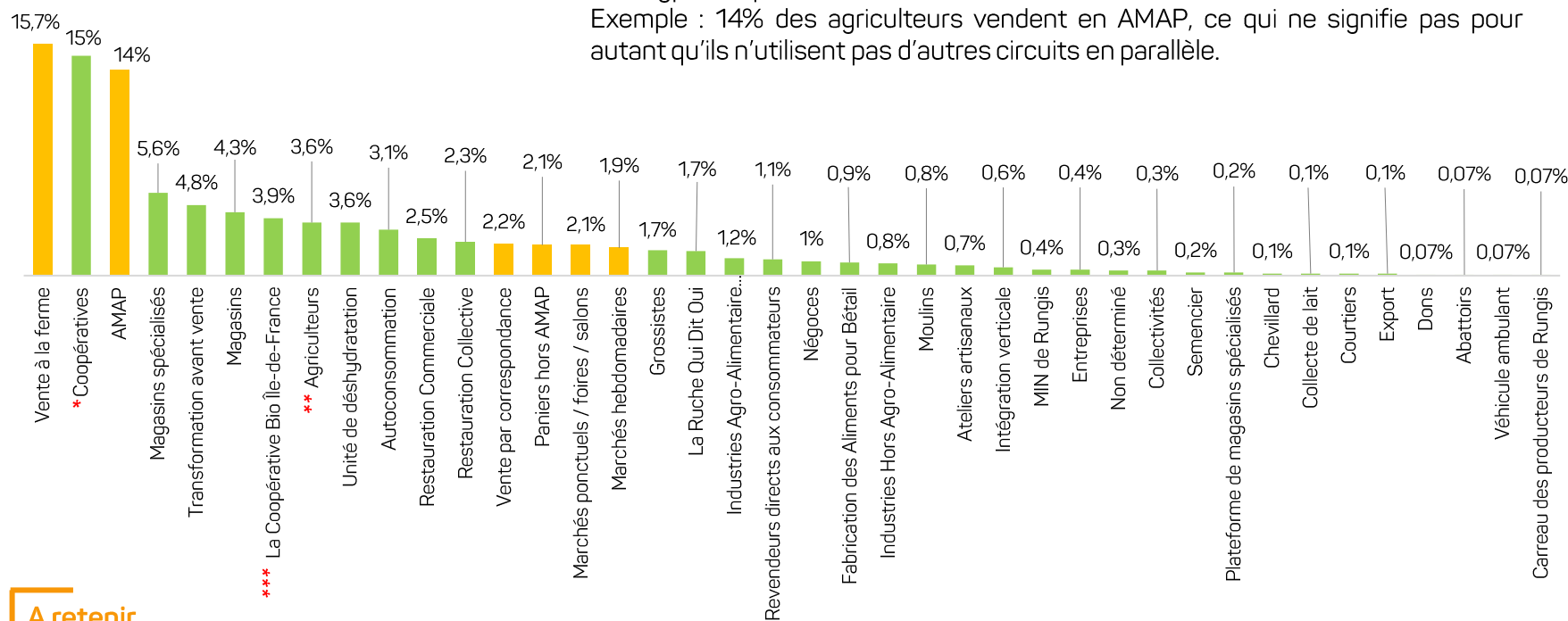
Tout élevage de plus de 250 volailles doit être déclaré à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et est soumis à des contraintes réglementaires strictes.

En dessous de ce seuil de 250 têtes, seul l'éleveur est habilité à effectuer la commercialisation, sans intermédiaire.



# La distribution des produits biologiques

**Selon les producteurs biologiques franciliens :** Ce graphique met en avant les circuits de distribution empruntés par les exploitations franciliennes engagées en AB pour les produits bruts et transformés tous types de production confondus.  
Exemple : 14% des agriculteurs vendent en AMAP, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'utilisent pas d'autres circuits en parallèle.



## A retenir

La vente directe représente plus d'un tiers (38%) des circuits empruntés par les agriculteurs bio en IdF. Par ailleurs, la vente en coopératives représente 15% de l'ensemble des circuits.

\* Les coopératives sont principalement céréalières.

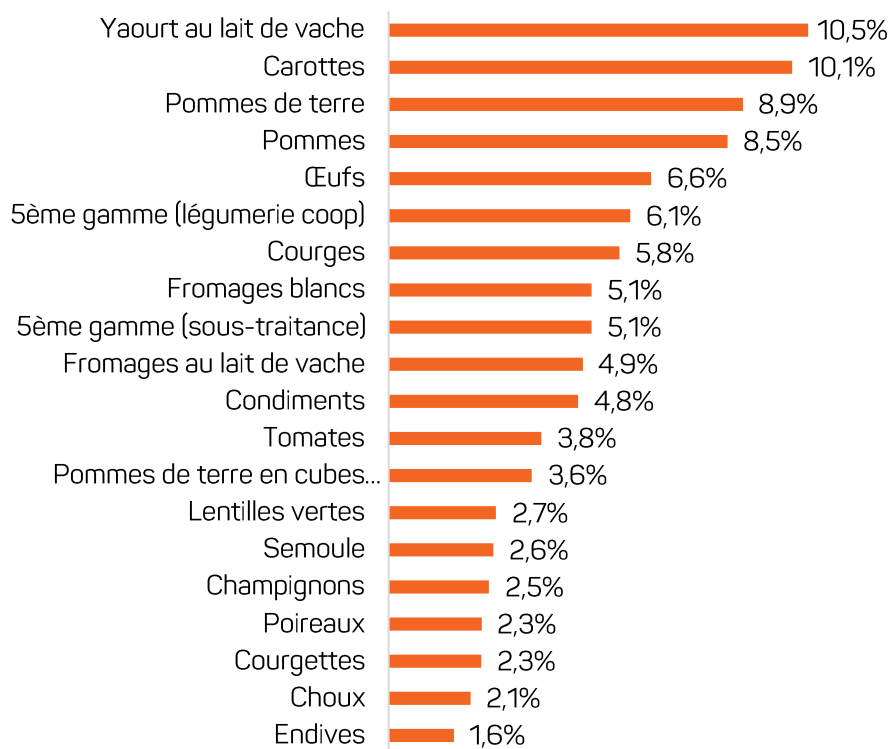
\*\* Vente d'un agriculteur à un autre, pour consommation ou revente au sein d'un magasin de producteur.

\*\*\* La Coopérative Bio d'Île-de-France livre des magasins et la restauration collective.



# La distribution des produits biologiques

## Part de la vente (par rapport au chiffre d'affaires) des 20 produits les plus vendus

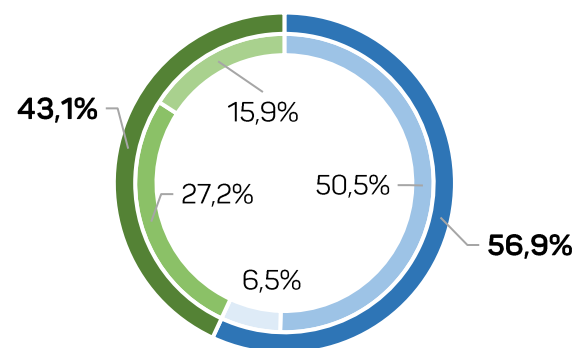


Source des graphiques ci-dessus : Rapport d'activité 2023 (données au 31/12/2022) de la Coopérative Bio d'Île-de-France

## 87 producteurs et productrices bio d'IdF

livrent la Coopérative Bio d'Île-de-France (+ 7 par rapport à 2021)

## Répartition du chiffre d'affaires de la Coopérative bio d'Île-de-France selon le type de client



- Restauration collective
- Entreprises
- Magasins sous enseigne

- Scolaire
- Magasins
- Indépendants

# Vente directe : répartition des circuits des fermes bio IDF



Part totale de la  
vente directe par  
filière et par type  
de produit

## Légende

- Vente par correspondance
- Marchés ponctuels et hebdomadaires
- Paniers hors AMAP
- Vente à la ferme
- AMAP

*P.B. = produit brut/préparé, par exemple : blé, lait, etc.*

*P.T. = produit transformé, par exemple : farine, yaourts, soupe de légumes, pâtes à partir de blé, etc.*



*Exemple d'interprétation :*  
42,8% du volume transformé et 44,5% du volume produit brut en élevage et polyculture-élevage sont vendus en direct (Source : GAB IDF)

# Vente directe : les AMAP



**290** AMAP

approvisionnées par

**114** producteurs

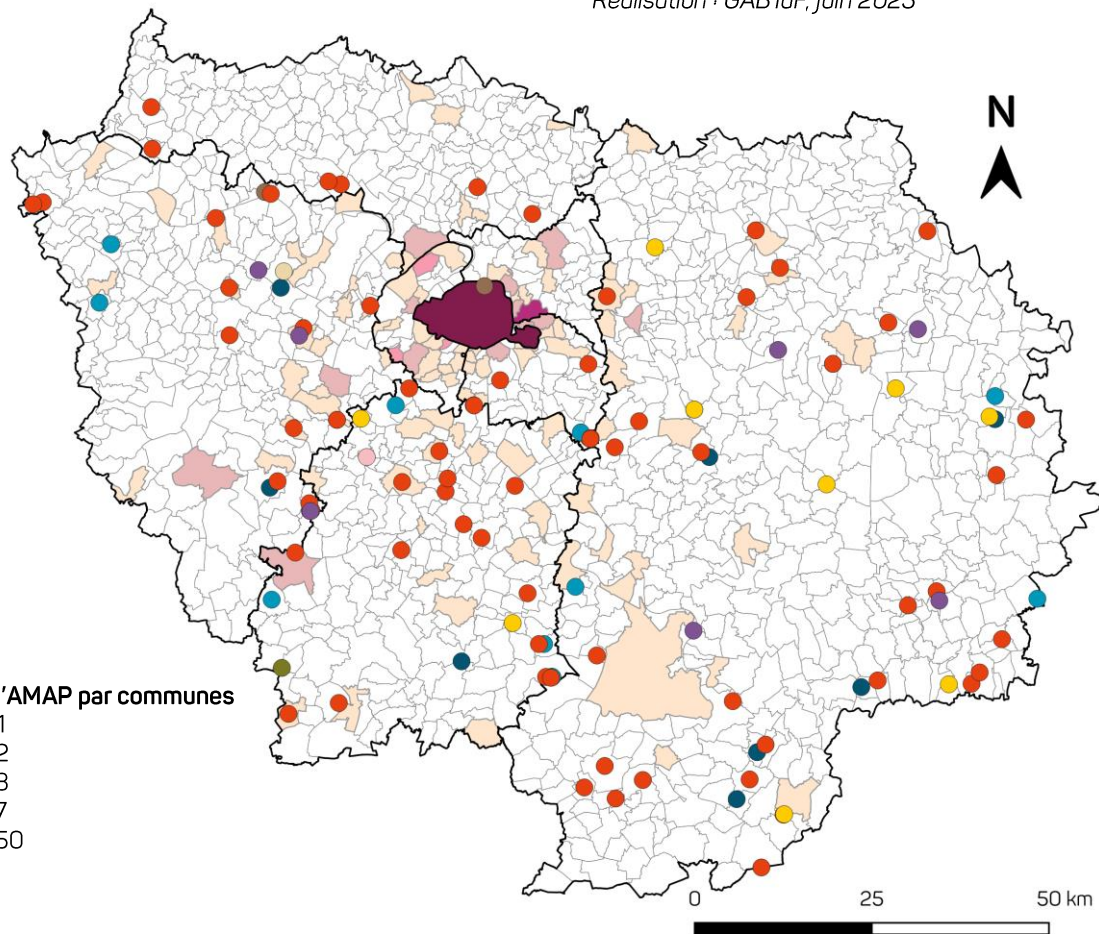
bio franciliens

Source · Réseau AMAP IdF, GAB IdF  
Réalisation · GAB IdF, juin 2023

Exploitations engagées en  
AB par type de production  
principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Champignons
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Polyculture-Elevage
- PPAM

Nombre d'AMAP par communes





• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

# 6. Les opérateurs de l'aval certifiés bio en IDF

Éléments clés de l'aval .....	71
Le contexte francilien .....	72

La méthodologie d'analyse par code NAF .....	73-74
Les préparateurs et distributeurs franciliens .....	75
La classification et sélection par code NAF .....	76-90

New!



# Éléments clés de l'AVAL

**Les opérateurs de l'aval de la production en Agriculture Biologique étudiés ici sont les producteurs et les acteurs économiques qui ont une activité de préparation, de distribution, de restauration et/ou d'importation de produits biologiques locaux ou non.**

L'**Agence Bio est la source la plus pertinente** lorsqu'il s'agit de les inventorier, car ils ont l'obligation légale de se notifier auprès d'elle. Pour autant, il n'existe pas de listing exhaustif des préparateurs, distributeurs, restaurateurs et/ou importateurs de produits bio locaux ou non. Certains peuvent par exemple être exemptés de certification et d'obligation de notification : c'est le cas des opérateurs qui vendent des produits bio préemballés directement au consommateur et sous certaines conditions (*Règlement UE 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, MAJ 02/2023*). Les restaurateurs n'ont pas d'obligation de certification à partir du moment où ils indiquent uniquement les ingrédients bio qu'ils utilisent dans leurs plats. S'ils souhaitent être certifiés, ils peuvent certifier leur restaurant en déclarant le pourcentage de bio en valeur d'achat mensuel ou bien ne certifier que certains plats et/ou menus bio. Ces conditions peuvent être perçues comme contraignantes. Ainsi seulement 35 restaurateurs franciliens se sont notifiés auprès de l'Agence Bio.

A ce jour, **3936 opérateurs de l'aval ont été recensés en Île-de-France**, majoritairement concentrés sur Paris et la petite couronne.

**Les opérateurs de l'aval les plus nombreux sont les entreprises de commerce de détail (37,3%)** dont plus de la moitié (57,7%) sont des commerces de détail non spécialisés comme des supermarchés ou des grands magasins. Parmi ces commerces de détails non spécialisés, 59,1% sont à la fois préparateurs et distributeurs.

**74,9%** des opérateurs de l'industrie alimentaire sont des boulangeries-pâtisseries ou des fabricants de pâtes alimentaires. Parmi eux, 60,4% font uniquement de la préparation tandis que 35,2% sont à la fois préparateurs et distributeurs. La filière au complet est intégrée dans le territoire, depuis la production, en passant par la préparation jusqu'à la distribution.

Les **307 exploitations identifiées en Île-de-France en tant qu'opérateur de l'amont et opérateur de l'aval** ont fait le choix de faire de la préparation et/ou de la distribution, pour se diversifier, trouver davantage de débouchés ou induire une meilleure valorisation de leurs productions. Une majorité d'entre elles (75,2%) fait uniquement de la préparation tandis qu'une part moins importante prépare et distribue (15%).

# Le contexte francilien



3 936

opérateurs engagés en bio  
(soit + 4,7 % par rapport à 2021)

dont

2 774 préparateurs

2 288 distributeurs

80 importateurs

*Ces chiffres ne s'additionnent pas : un opérateur peut être à la fois préparateur et distributeur*

## 1er bassin régional de consommation alimentaire

avec plus de **12,4 millions d'habitants** (estimation INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2023) et **44,1 millions de touristes** en 2022, +95,1% par rapport à 2021 (CRT Paris IDF, 2023)

## 2ème région en nombre d'opérateurs de l'aval

derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes, même si Paris reste le département français concentrant le plus d'opérateurs de l'aval (Agence Bio, juin 2023)

## 1er marché agro-alimentaire mondial

avec le Marché d'Intérêt National de Rungis qui accueille près de 1226 entreprises et 12 947 effectifs employés (Rapport d'activité 2022)

**En Ile-de-France, 61% des franciliens consomment des produits biologiques au moins une fois par mois et 8% tous les jours** (Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France – Consommation et perception, 2023)





# La méthodologie d'analyse par codes NAF

La plupart des opérateurs de l'aval travaillant avec des produits bio qu'ils soient locaux ou non, ont l'obligation de se notifier auprès de l'Agence Bio. Nous menons des enquêtes complémentaires pour réduire les biais d'inventaires et vous présentons ici les informations précieuses tirées des opérateurs notifiés.

Nous avons réalisé une extraction, en avril 2022 depuis le portail des notifications de l'Agence bio, des opérateurs de préparation, de distribution, d'importation et de restauration présents dans les 8 départements franciliens : Paris, la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise.

Les entreprises ayant une activité de stockage, de transport et/ou d'exportation ayant peu d'ancrage local, n'ont pas été considérées. Les « producteurs » sont intégrés s'ils préparent ou distribuent une partie ou la totalité de leurs productions en Bio.

## Types d'opérateurs :

- Production
- **Préparation**
- **Distribution**
- **Importation**
- **Restauration**
- Stockage
- Transport
- Exportation

## Filtre 1

**Certification engagée**

Seules les entreprises avec une certification engagée ont été extraites. Certaines des entreprises de l'aval ont leur siège social en Île-de-France, mais pas leur siège d'activité. Nous nous intéressons ici uniquement aux activités de la région et non pas aux sièges sociaux.

## Filtre 2

**Lieu du siège d'activité**



**3936** opérateurs de l'aval en  
**Île-de-France**

# La méthodologie d'analyse par codes NAF



## Filtre 3 Présence d'un code NAF

Deux codes NAF (Nomenclature d'Activité Française) peuvent être indiqués pour les opérateurs de l'aval : un **code NAF** correspondant à l'entreprise, disponible sur le site de l'INSEE grâce au SIRET et un **code NAF Bio** correspondant à l'activité certifiée bio, déclaré par l'Organisme Certificateur.

Lorsqu'un Organisme Certificateur déclare un code NAF Bio, il est préférentiellement choisi pour l'analyse par code NAF qui suit. Si aucun code NAF Bio n'a été déclaré, le code NAF de l'entreprise est utilisé.

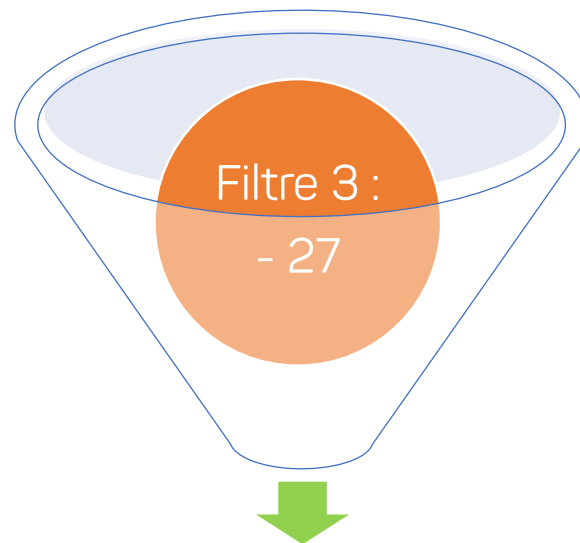
Sur les 3936 opérateurs de l'aval en Île-de-France, 3010 ont un code NAF bio déclaré par leur Organisme Certificateur et 899 ont un code NAF.

3 opérateurs ont un code NAF provisoire (00.00Z) et 24 opérateurs n'ont aucun code NAF : ces 27 opérateurs sont comptabilisés dans l'Observatoire, mais ne sont pas pris en compte dans l'analyse par code NAF qui suit.



- 27 opérateurs

Base initiale : 3936 opérateurs



Base finale pour l'analyse par code NAF :

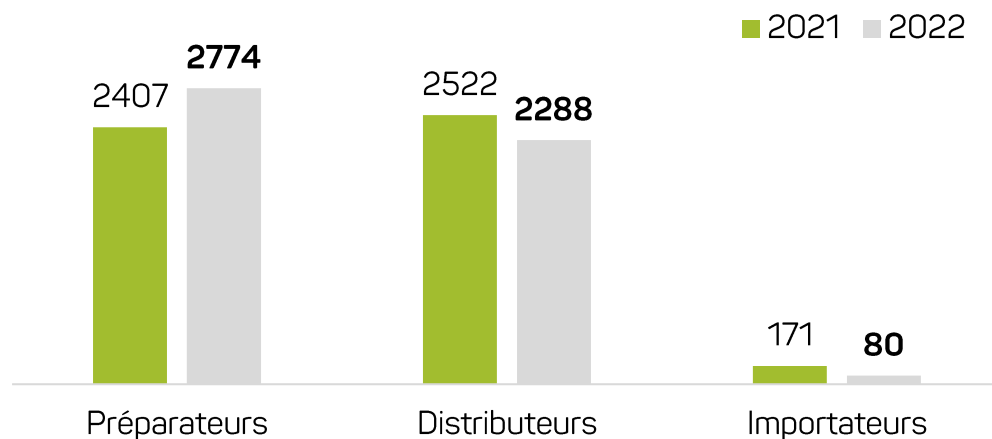
**3909 opérateurs**

# Les préparateurs et distributeurs franciliens



## Répartition des opérateurs de l'aval engagés en agriculture biologique en Ile-de-France

(Source : Agence Bio, avril 2023)



Fin 2022, l'Ile-de-France concentre **12,7%** des entreprises de l'aval certifiées bio en France (3634 opérateurs franciliens pour 28546 en France).

A noter que la nomenclature a changé pour les données depuis 2020, l'historique des chiffres n'est donc pas disponible.

Les opérateurs étaient classés selon leur activité principale. Ils sont désormais comptabilisés dans chaque catégorie d'activité : un opérateur faisant de la préparation et de la distribution est compté dans chacune de ces catégories.

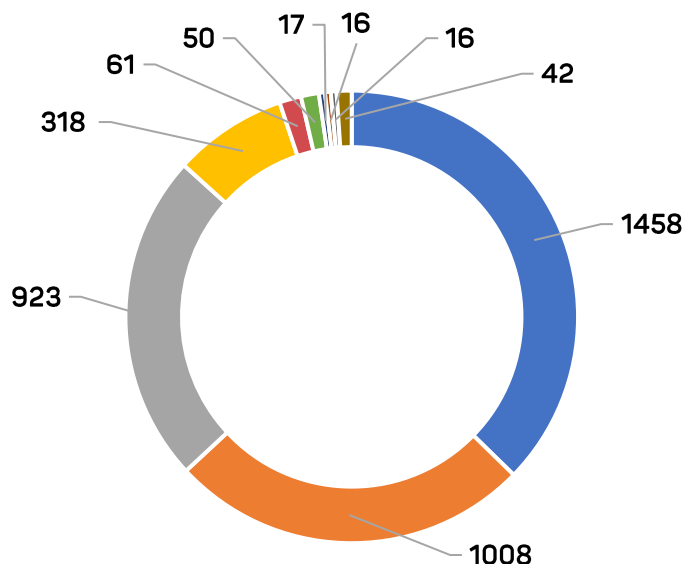
### Mieux comprendre

**Préparateur** : Entreprise réalisant une activité certifiée regroupant le conditionnement, la conservation ou la fabrication ou transformation d'aliments à partir de produits issus de l'agriculture biologique (Source : Agence Bio)

**Distributeur** : Entreprise réalisant une activité certifiée qui comprend la vente en gros, au détail et en ligne de produits certifiés biologiques ou en conversion au consommateur final ou à des professionnels (Source : Agence Bio)

**Importateur** : Entreprise réalisant une activité certifiée donnant lieu à l'importation des produits issus de l'agriculture biologique en provenance de pays situés en dehors de l'Union Européenne (Source : Agence Bio)

# La classification et sélection par code NAF



- Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (NAF 47)
- Industries alimentaires (NAF 10)
- Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (NAF 46)
- Culture et production animale, chasse et services annexes (NAF 01)
- Fabrication de boissons (NAF 11)
- Restauration (NAF 56)
- Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion (NAF 70)
- Entreposage et services auxiliaires des transports (NAF 52)
- Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (NAF 82)
- Autres codes NAF ayant 6 opérateurs et moins

La Nomenclature d'Activités Française (NAF) est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Le classement INSEE des codes NAF offre l'organisation la plus pertinente des données pour en permettre l'analyse.

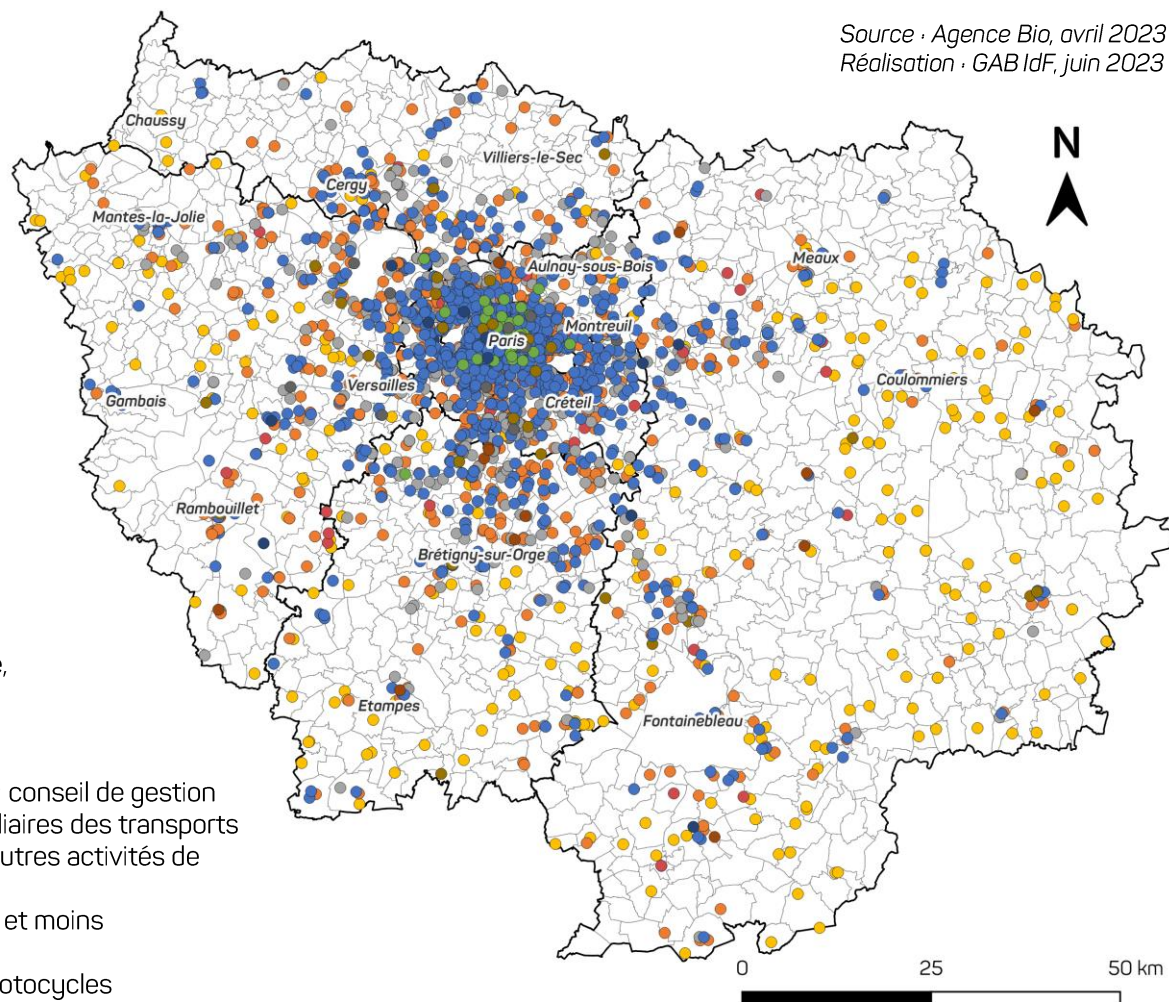


Il y a 32 sections principales différentes pour les codes NAF des opérateurs étudiés. Nous avons fait le choix de regrouper les sections pour lesquelles il y a 6 opérateurs et moins, car cela n'est pas représentatif.

# La classification et sélection par code NAF



Source : Agence Bio, avril 2023  
Réalisation : GAB IdF, juin 2023



## Répartition des opérateurs de l'aval par code NAF :

- NAF 47 : Commerce de détail\*
- NAF 10 : Industries alimentaires
- NAF 46 : Commerce de gros\*
- NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes
- NAF 11 : Fabrication de boissons
- NAF 56 : Restauration
- NAF 70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
- NAF 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports
- NAF 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- Autres codes NAF ayant 6 opérateurs et moins

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

# Code NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

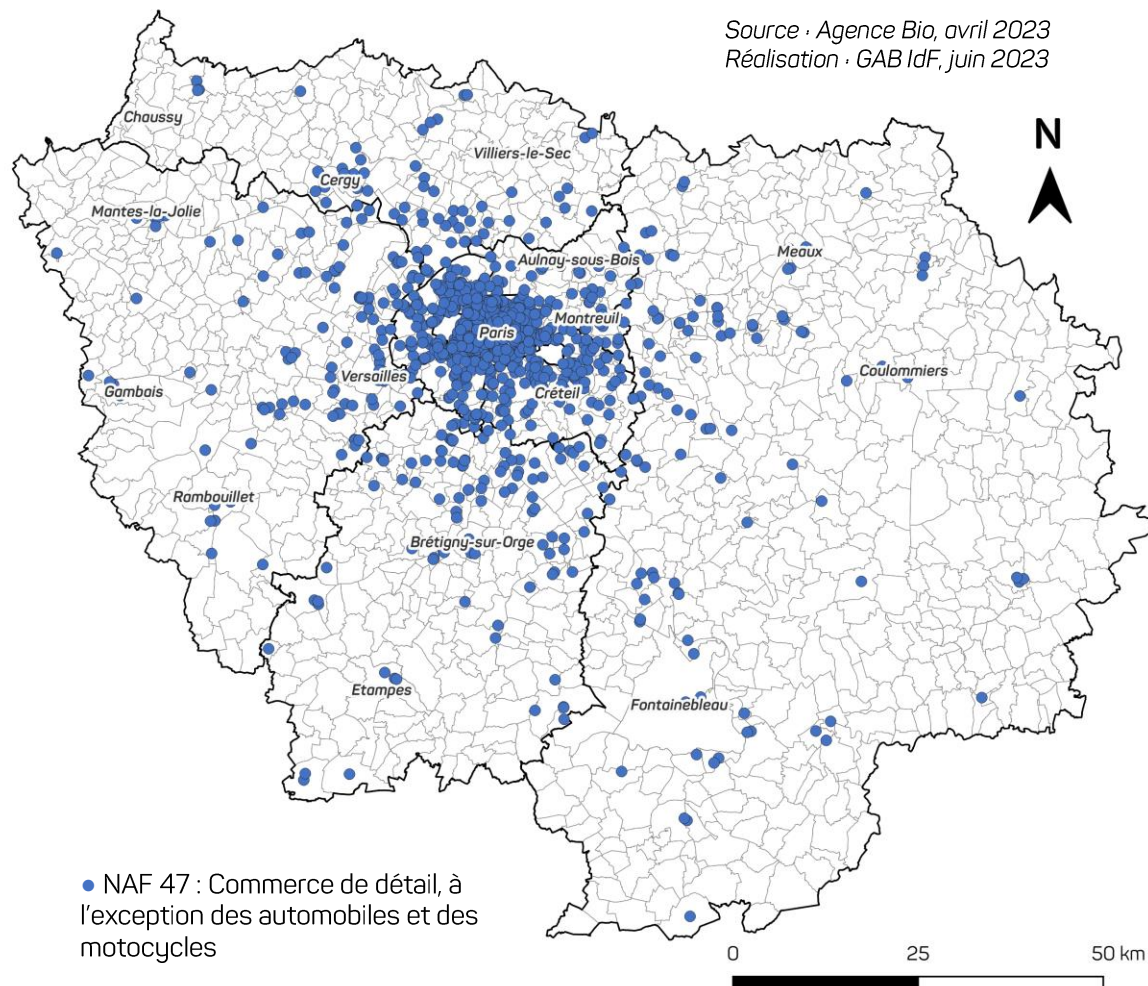


Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>47</b>	<b>1458</b>	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
<b>47.1</b>	<b>841</b>	Commerce de détail en magasin non spécialisé
47.11	831	Commerce de détail en magasins non spécialisé à prédominance alimentaire
47.19	10	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé
<b>47.2</b>	<b>510</b>	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
47.20	179	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
47.21	38	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
47.22	7	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
47.23	8	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
47.24	4	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
47.25	7	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
47.29	267	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
<b>47.7</b>	<b>16</b>	Autres commerces de détail en magasin spécialisé
47.75	2	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
47.76	11	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
47.78	3	Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé
<b>47.8</b>	<b>47</b>	Commerce de détail sur éventaires et marchés
47.81	42	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
47.89	5	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
<b>47.9</b>	<b>44</b>	Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés
47.91	42	Vente à distance
47.99	2	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés

# Code NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles



Source · Agence Bio, avril 2023  
Réalisation · GAB IdF, juin 2023



## A retenir

**1458** commerces franciliens notifiés auprès de l'Agence Bio avec un code NAF 47 : ce sont les opérateurs de l'aval majoritaires (37,3%).

Sur les 1458 opérateurs, 790 déclarent ne pas être mixtes, soit plus de la moitié (54,2%). Ils sont un peu plus d'un quart (28,1%) à se déclarer mixtes.

# Code NAF 10 : Industries alimentaires



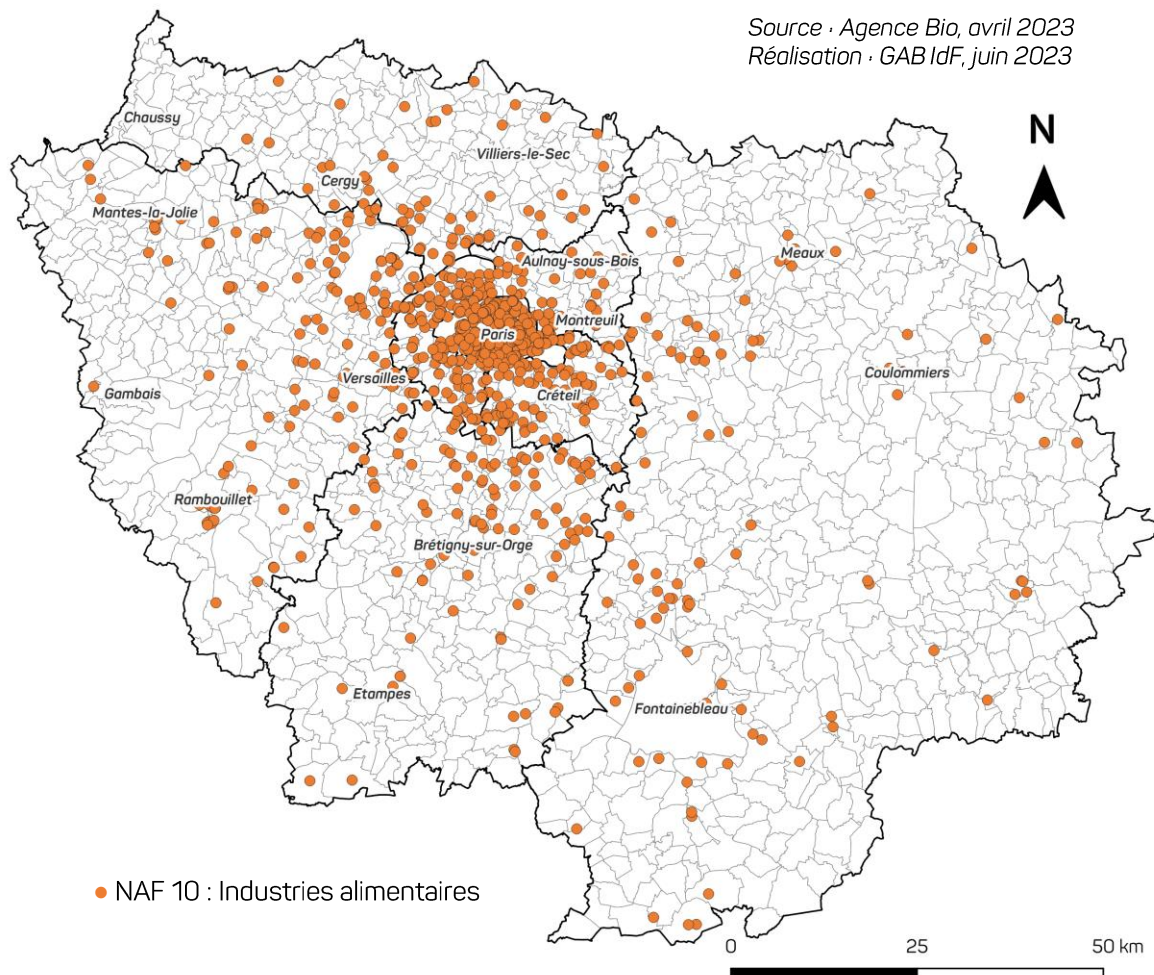
Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>10</b>	<b>1008</b>	Industries alimentaires
<b>10.0</b>	<b>1</b>	Industries alimentaires
<b>10.1</b>	<b>14</b>	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
10.11	11	Transformation et conservation de la viande de boucherie
10.13	3	Préparation de produits à base de viande
<b>10.2</b>	<b>7</b>	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
10.20	7	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
<b>10.3</b>	<b>49</b>	Transformation et conservation de fruits et légumes
10.31	2	Transformation et conservation de pommes de terre
10.32	8	Préparation de jus de fruits et légumes
10.39	39	Autre transformation et conservation de fruits et légumes
<b>10.4</b>	<b>6</b>	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
10.41	5	Fabrication d'huiles et graisses
10.42	1	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
<b>10.5</b>	<b>22</b>	Fabrication de produits laitiers
10.51	16	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage
10.52	6	Fabrication de glaces et sorbets
<b>10.6</b>	<b>19</b>	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
10.60	7	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
10.61	11	Travail des grains
10.62	1	Fabrication de produits amylacés
<b>10.7</b>	<b>755</b>	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
10.71	742	Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche
10.72	9	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
10.73	4	Fabrication de pâtes alimentaires
<b>10.8</b>	<b>133</b>	Fabrication d'autres produits alimentaires
10.80	2	Fabrication d'autres produits alimentaires
10.81	3	Fabrication de sucre
10.82	10	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
10.83	51	Transformation du thé et du café
10.84	6	Fabrication de condiments et assaisonnements
10.85	15	Fabrication de plats préparés
10.86	13	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
10.89	33	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
<b>10.9</b>	<b>2</b>	Fabrication d'aliments pour animaux
10.91	1	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
10.92	1	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie



# Code NAF 10 : Industries alimentaires



Source · Agence Bio, avril 2023  
Réalisation · GAB IdF, juin 2023



## A retenir

Parmi les 1008 opérateurs notifiés avec un Code NAF 10, les plus nombreux sont des fabricants de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (74,9%), référencés avec le Code NAF 10.7.

Ces fabricants sont majoritaires à faire uniquement de la préparation (60,4%) tandis que plus d'un tiers sont à la fois préparateurs et distributeurs (35,2%).

# Code NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

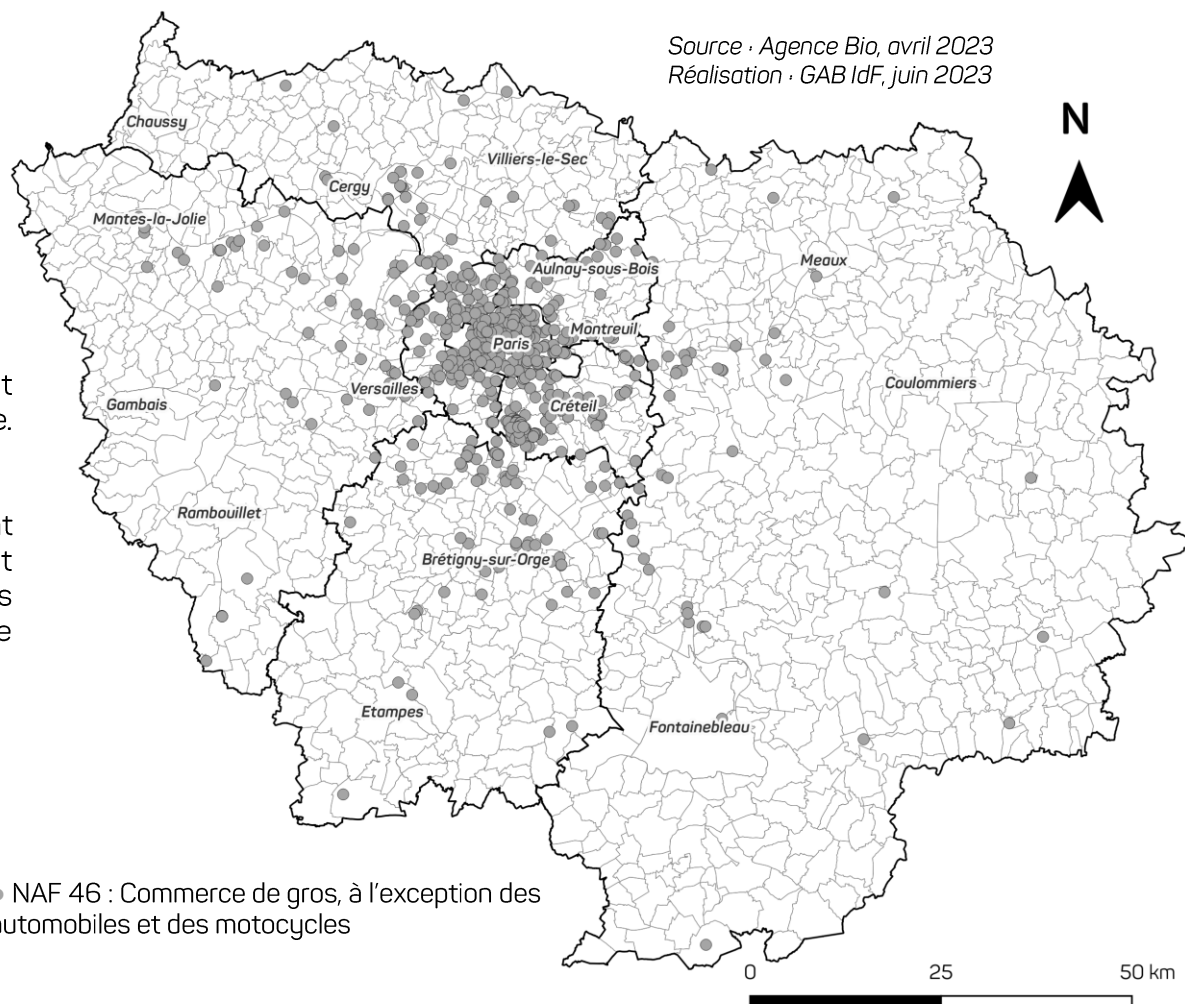


Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>46</b>	<b>923</b>	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
<b>46.1</b>	<b>74</b>	Intermédiaires du commerce de gros
46.11	6	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
46.17	54	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
46.18	6	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
46.19	8	Intermédiaires du commerce en produits divers
<b>46.2</b>	<b>25</b>	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants
46.21	21	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
46.22	4	Commerce de gros de fleurs et plantes
<b>46.3</b>	<b>796</b>	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
46.30	619	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
46.31	35	Commerce de gros de fruits et légumes
46.32	12	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande
46.33	15	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
46.34	23	Commerce de gros de boissons
46.36	4	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie
46.37	7	Commerce de gros de café, thé, cacao et épices
46.38	39	Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques
46.39	42	Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac
<b>46.4</b>	<b>9</b>	Commerce de gros de biens domestiques
46.45	3	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
46.46	1	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
46.49	5	Commerce de gros d'autres biens domestiques
<b>46.6</b>	<b>2</b>	Commerce de gros d'autres équipements industriels
46.69	2	Commerce de gros d'autres machines et équipements
<b>46.7</b>	<b>5</b>	Autres commerces de gros spécialisés
46.75	5	Commerce de gros de produits chimiques
<b>46.9</b>	<b>12</b>	Commerce de gros non spécialisé
46.90	12	Commerce de gros non spécialisé

# Code NAF: Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles



Source · Agence Bio, avril 2023  
Réalisation · GAB IdF, juin 2023



● NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

## A retenir

Le Code NAF 46 regroupe des grossistes et des coopératives présents en Île-de-France. Ils sont **923 notifiés**.

La moitié de ces opérateurs fait uniquement de la préparation (49,4%). Plus d'un tiers fait uniquement de la distribution (35,4%). Ils sont 9,2% à combiner les activités de préparation et de distribution.

# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes



Code NAF	Nombre d'opérateur	Référence INSEE
<b>01</b>	<b>318</b>	Culture et production animale, chasse et services annexes
01.1	<b>207</b>	Cultures non permanentes
01.11	105	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
01.13	99	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
01.19	3	Autres cultures non permanentes
01.2	<b>52</b>	Cultures permanentes
01.21	7	Culture de la vigne
01.24	17	Culture de fruits à pépins et à noyau
01.25	3	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
01.28	17	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
01.29	8	Autres cultures permanentes
01.3	<b>2</b>	Reproduction de plantes
01.30	2	Reproduction de plantes
01.4	<b>49</b>	Production animale
01.41	2	Élevage de vaches laitières
01.42	5	Élevage d'autres bovins et de buffles
01.43	1	Élevage de chevaux et d'autres équidés
01.45	10	Élevage d'ovins et de caprins
01.47	16	Élevage de volailles
01.49	15	Élevage d'autres animaux
01.5	<b>5</b>	Culture et élevage associés
01.50	5	Culture et élevage associés
01.6	<b>3</b>	Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes
01.61	3	Activités de soutien aux cultures

# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes



Ces opérateurs sont à la fois opérateurs de production, car producteurs et opérateurs de l'aval, puisqu'ils ont aussi une activité de préparation, de distribution ou d'importation. C'est à ce titre qu'ils sont répertoriés dans cette section.

Type de production principale	Nombre d'opérateurs
Apiculture	13
Autres productions animales	2
Autres productions végétales	2
Autres produits transformés	1
Bovins	4
Caprins	3
Commerce de gros	2
Fruits	17
Grandes Cultures	125
Huiles essentielles	1
Légumes	87
Œufs	5
Ovins	5
PPAM	16
Préparations à base de fruits et légumes	1
Semences et plants	3
Surfaces fourragères	12
Surfaces non productives	6
Traitements primaires et services	1
Viticulture	5
Volaille de chair	7
<b>Total général</b>	<b>318</b>

Type d'activité	Nombre d'opérateurs
Distribution	35
Préparation	234
Préparation - Distribution	48
Préparation - Importation	1
<b>Total général</b>	<b>318</b>

Le type de production principale de ces 318 opérateurs provient de leur notification déclarative sur le portail de l'Agence Bio.

235 de ces exploitations agricoles préparent une partie de leurs productions, sans assurer leur distribution.

Les producteurs qui préparent le plus leurs productions sont les agriculteurs en grandes cultures (283 sur 318 soit 89%) et les maraîchers (74 sur 318 soit 23%). Il s'agit de deux types de productions majoritaires en Île-de-France.

# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes



Sur les 318 opérateurs notifiés avec un code NAF 01, 3 ont une activité de soutien aux cultures, 2 sont en cours d'installation en 2023 et 6 n'ont pas de production labellisée connue en Île-de-France.

307 fermes sont donc identifiées en Île-de-France en tant qu'opérateur de l'amont et opérateur de l'aval. Ci-contre, le tableau de répartition de ces fermes par type de production principale.

Les grandes cultures et le maraîchage sont les productions les plus représentées, devant l'arboriculture, l'élevage, la polyculture-élevage et les productions de PPAM.

## Mieux comprendre

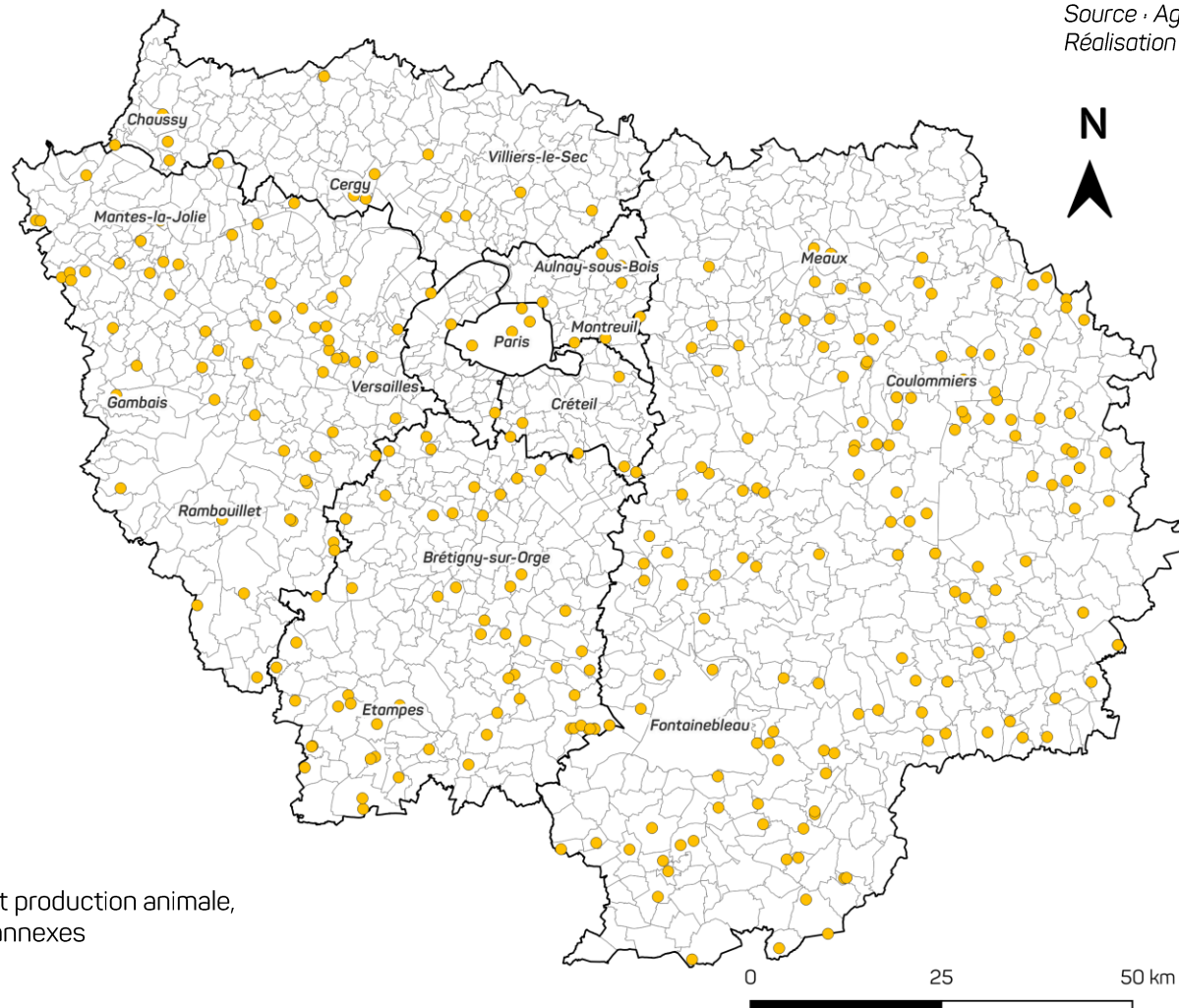
3 opérateurs sont notifiés avec le code NAF 01.61, qui correspond à des activités de soutien aux cultures exécutées pour le compte de tiers. Il peut s'agir de la préparation des terres, d'opérations de récolte, de semis, de plantations, ou de traitement et/ou pulvérisation des récoltes. Il s'agit donc d'activités annexes à la production agricole.

Type de production principale	Nombre de fermes
Grandes cultures	96
Maraîchage	93
Arboriculture	24
Elevage	19
Polyculture-Elevage	19
PPAM	19
Apiculture	13
Viticulture	6
Cressiculture	5
Autre	4
Légumes de plein champ – hors lég. Secs	4
Pépinières et cultures ornementales	4
Champignons	1
<b>Total</b>	<b>307</b>

# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes



Source · Agence Bio, avril 2023  
Réalisation · GAB IdF, juin 2023

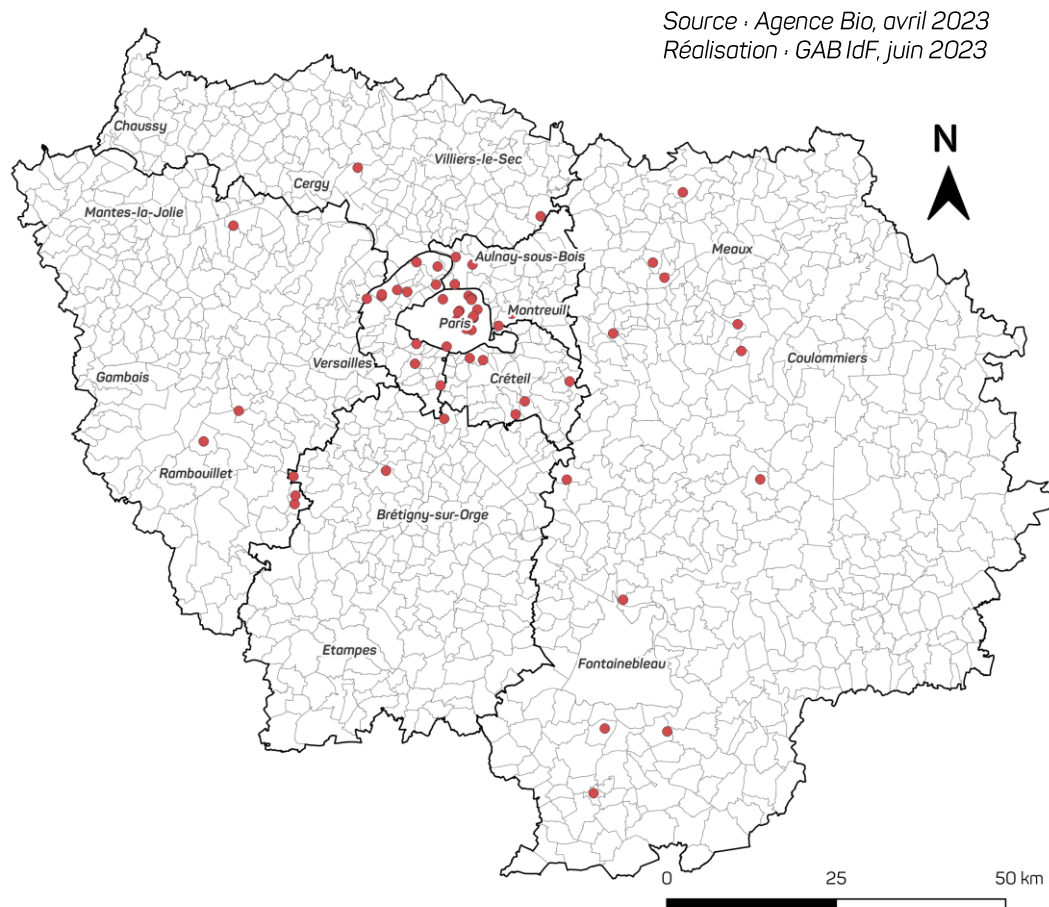


● NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

# Code NAF 11 : Fabrication de boissons



Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>11</b>	<b>61</b>	Fabrication de boissons
<b>11.0</b>	<b>61</b>	Fabrication de boissons
11.0	1	Fabrication de boissons
11.01	8	Production de boissons alcooliques distillées
11.02	5	Production de vin (de raisin)
11.03	1	Fabrication de cidre et de vins de fruits
11.04	6	Production d'autres boissons fermentées non distillées
11.05	29	Fabrication de bière
11.07	11	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes



## A retenir

Les opérateurs notifiés en tant que fabricants de boissons sont près de la moitié (47,5%) à être répertoriés avec le Code NAF 11.05 qui correspond à la fabrication de bière.

Parmi ces fabricants de bière, la grande majorité ne fait que de la préparation (82%).

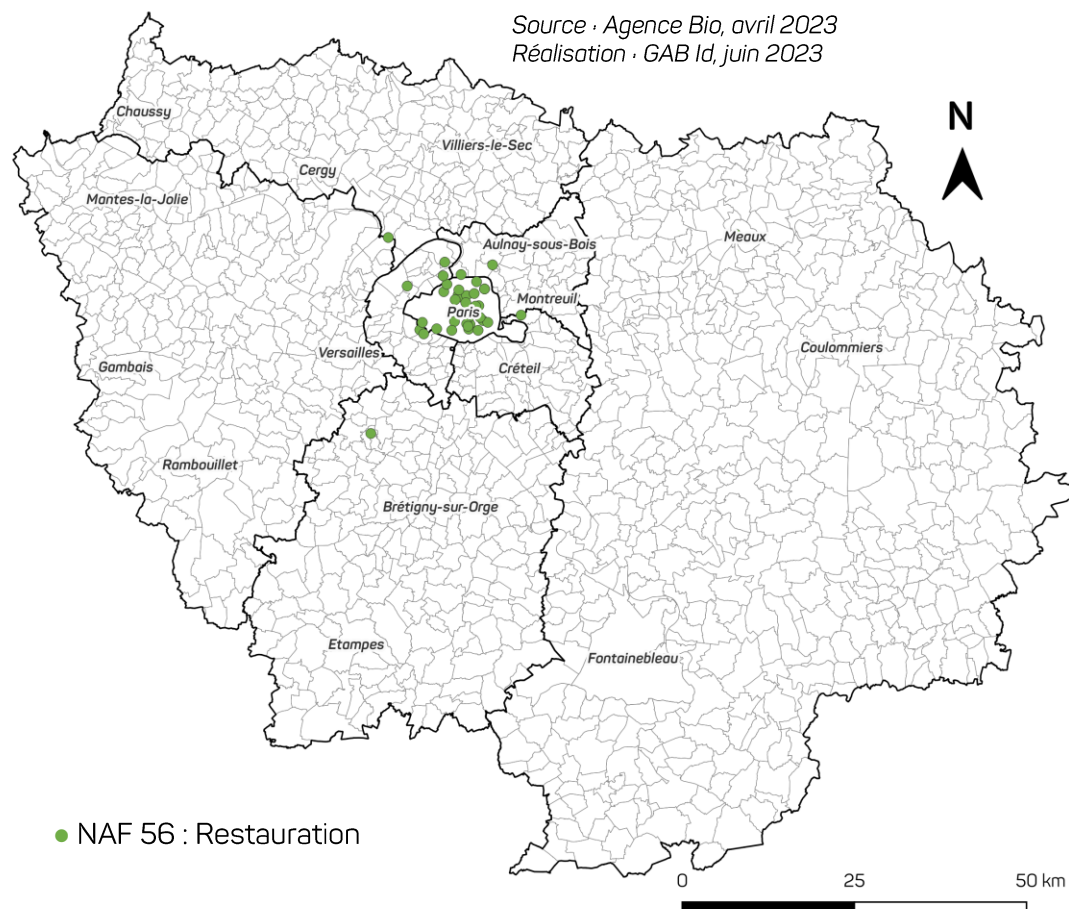
● NAF 11 : Fabrication de boissons



# Code NAF 56 : Restauration



Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>56</b>	<b>50</b>	Restauration
<b>56.1</b>	<b>40</b>	Restaurants et services de restauration mobile
56.10	40	Restaurants et services de restauration mobile
<b>56.2</b>	<b>8</b>	Traiteurs et autres services de restauration
56.20	3	Traiteurs et autres services de restauration
56.21	5	Services des traiteurs
<b>56.3</b>	<b>2</b>	Débites de boissons
56.33	2	Débites de boissons



## A retenir

50 opérateurs se sont notifiés avec une activité de restauration, principalement dans Paris.

# Codes NAF 70 – 52 - 82



## NAF 70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

**17 opérateurs** ont un code NAF correspondant à des activités des sièges sociaux ou à une activité de conseil de gestion. Ces opérateurs peuvent prodiguer conseil et assistance à des entreprises et/ou des organisations sur divers sujets comme par exemple la planification stratégique.

## NAF 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports

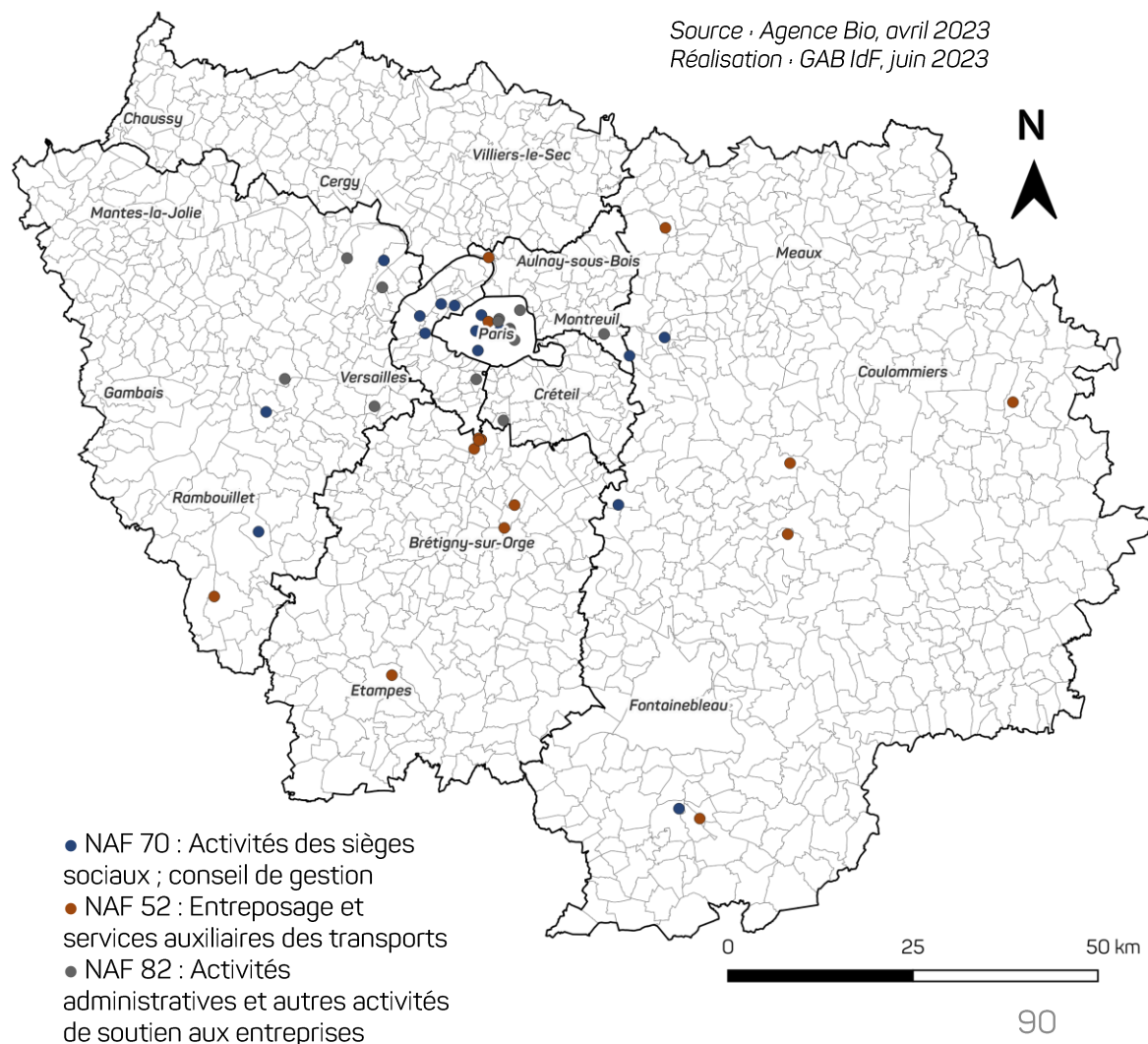
**16 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité d'entreposage et services auxiliaires des transports. Ces opérateurs peuvent avoir une activité d'entreposage et/ou pratiquer des services auxiliaires des transports, comme par exemple une activité de manutention de fret.

## NAF 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

**16 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité administrative et autres activités de soutien aux entreprises. Cela peut correspondre à des prestations de divers services administratifs de bureau et/ou à des fonctions de soutien.

*Pour retrouver les définitions complètes · Nomenclatures d'activités et de produits françaises, Réédition 2020*

Source · Agence Bio, avril 2023  
Réalisation · GAB IdF, juin 2023





• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

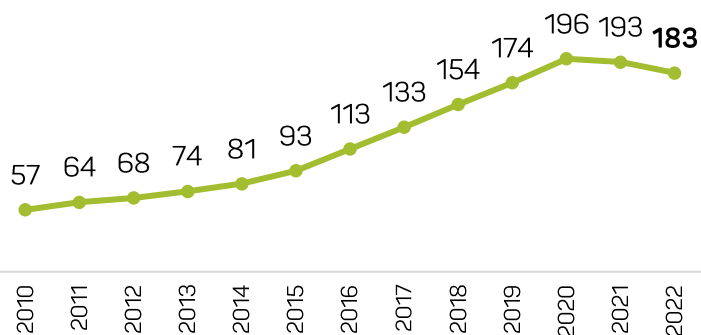
# 7. La consommation des produits bio en Ile-de-France

Consommation des produits bio en Ile-de-France ..... 92-94

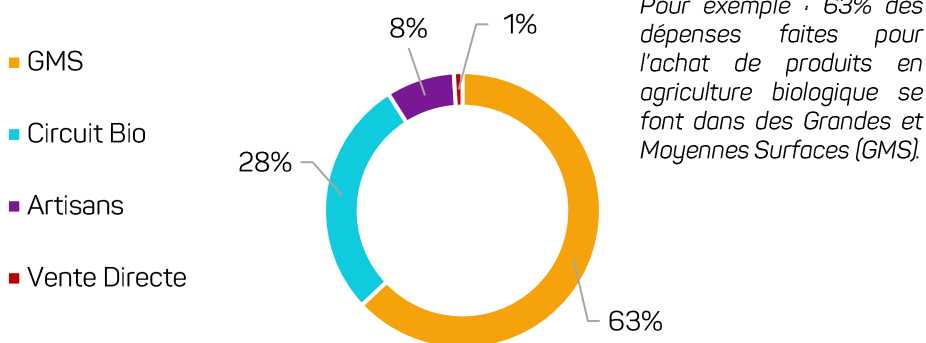


# Consommation des produits bio en Ile-de-France

Valeur de la consommation individuelle par circuit de 2010 à 2022 à l'échelle nationale (€/hab)



Répartition de la valeur des marchés bio par circuit pour l'Ile-de-France

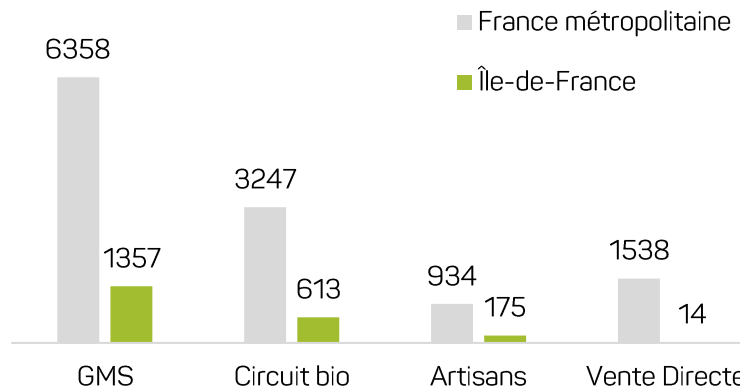


## A retenir

En 2022, un français aura dépensé en moyenne **183 euros** dans l'achat de produits biologiques, un francilien 175 euros. Toutes régions confondues, la dépense moyenne maximale est de 300 euros et minimale de 102 euros.

Source de ces graphiques : Agence BIO - AND-International 2023 d'après Nielsen, Biolinéaires et Agence BIO

Répartition de la valeur des marchés (en millions d'€) bio par circuit

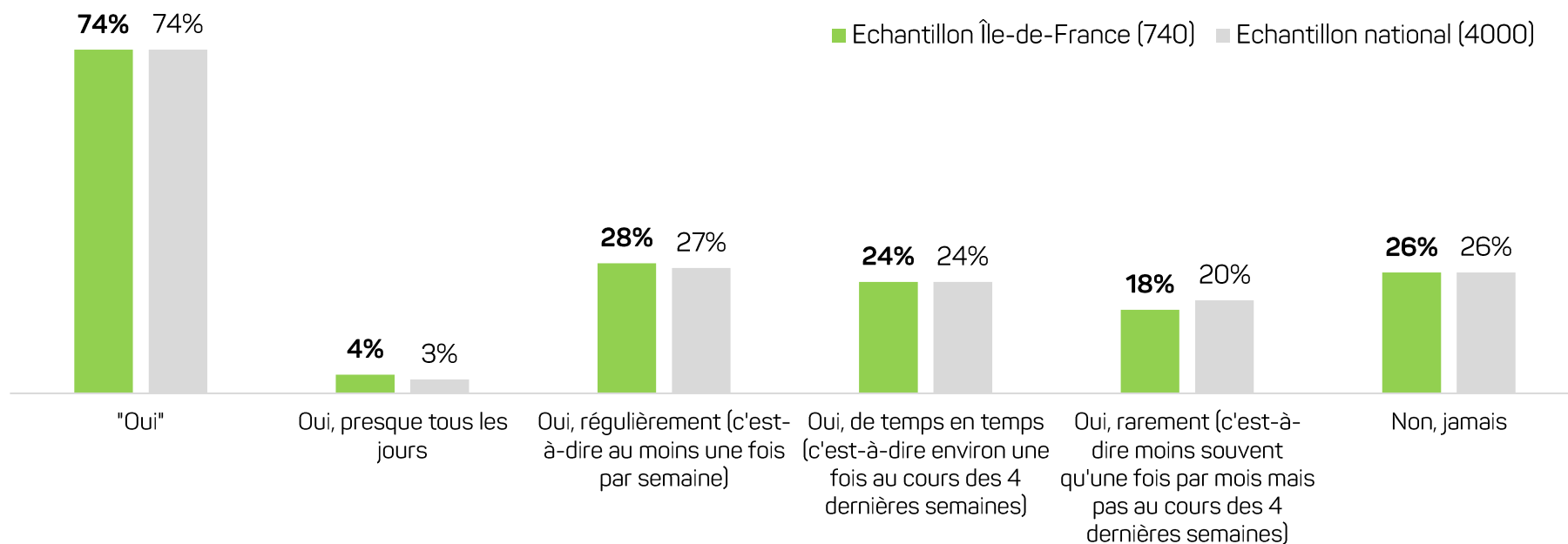




# Consommation des produits bio en Ile-de-France

## Consommation de produits biologiques - Achats de produits biologiques

Avez-vous, vous ou quelqu'un de votre foyer, acheté un ou plusieurs produits biologiques au cours des 4 dernières semaines ?



« Source : Agence Bio, ObSoCo, Baromètre des produits biologiques en France – 2022 »

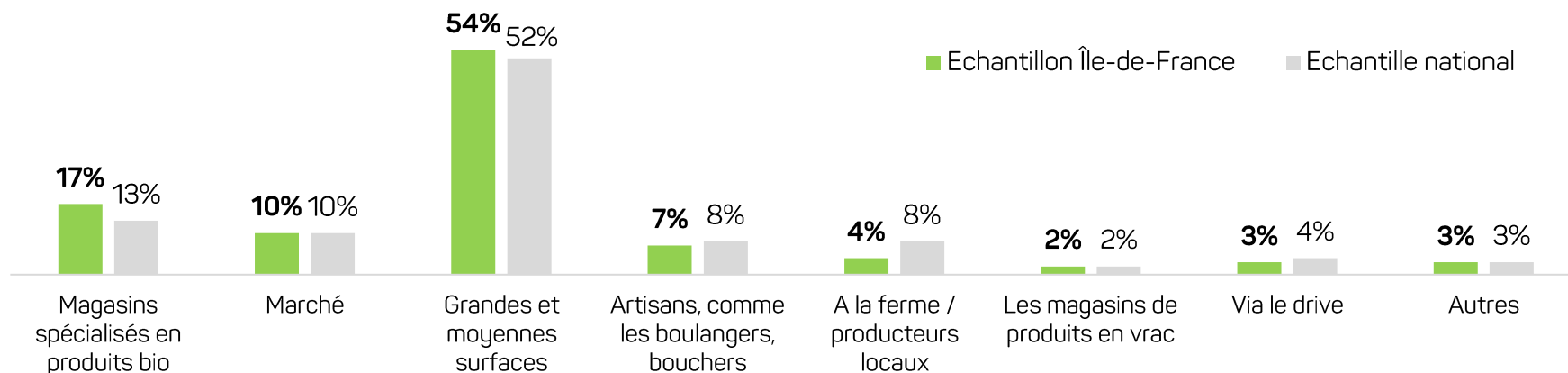


# Consommation des produits bio en Ile-de-France

## Questionnaire auprès des consommateurs réguliers de produits biologiques

Où achetez-vous principalement ce(s) produit(s) biologique(s) ?

Source : Agence Bio, ObSoCo, Baromètre des produits biologiques en France – 2022



### Mieux comprendre

Ce graphique représente la moyenne (en %) des circuits d'approvisionnements privilégiés par les consommateurs pour les produits biologiques suivants : pain, céréales, légumineuses et produits associés, lait, fromages, yaourts, produits à base de soja, fruits frais, fruits à coque et fruits secs, légumes frais, légumes, légumes secs, steak haché, pièce de bœuf, veau, porc, charcuterie, agneau, volaille, poissons, coquillages et crustacés, œufs, huile, café, thé, infusion, biscuits, produits pour le petit déjeuner, pâtes, riz, autres céréales, autres produits d'épicerie, vins, jus de fruits, autres boissons, compléments alimentaires, plats préparés, bière.

Le groupe des GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) est constitué des GSA (Grandes Surfaces Alimentaires comme des hypermarchés ou hard discount, ex : Carrefour, Leclerc, Lidl...) et des GSS (Grandes Surfaces Spécialisées, ex : Grand Frais)



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

# 8. Sigles, abréviations et lexique

Sigles et abréviations .....	77
Lexique .....	78



# Sigles et abréviations

- **AAC** : Aire d’Alimentation de Captages
- **AB** : Agriculture Biologique
- **AESN** : Agence de l’Eau Seine Normandie
- **AMAP** : Association pour le Maintien d’une Agriculture Paysanne
- **ARMAB** : Aide Régionale pour le Maintien de l’Agriculture Biologique
- **ATABLE** : Aide pour une Transition vers une Agriculture Biologique Locale
- **CAD** : Contrat d’Agriculture Durable
- **CTE** : Contrat Territorial d’Exploitation
- **CE** : Communauté Européenne
- **DRIAAF** : Direction Régionale et Interdépartementale de l’Alimentation de l’Agriculture et de la Forêt
- **Dpt** : Département
- **ESAT** : Etablissement et Service d’Aide par le Travail
- **FAB** : Fabricants d’Aliments pour Bétail
- **GAB IdF** : Groupement des Agriculteurs Biologiques d’Ile-de-France
- **GC** : Grandes Cultures
- **GMS** : Grandes et Moyennes Surfaces
- **GSA** : Grandes Surfaces Alimentaires
- **Ha** : Hectare
- **HCF** : Hors Cadre Familial
- **IdF** : Ile-de-France
- **ITAB** : Institut Technique de l’Agriculture Biologique
- **NC** : Non Connu
- **MAE** : Mesures Agro-Environnementales
- **MIN** : Marché d’Intérêt National
- **NS** : Non Significatifs
- **PPAM** : Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
- **PCO** : Pépinières et Cultures Ornementales
- **Q** : Quintal
- **RC** : Restauration Collective
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- **TMPC** : Tous Modes de Production Confondus
- **UTA** : Unité de Travail Annuel



# Lexique



- **Autres cultures** : catégorie regroupant les jachères, les bois et les friches.
- **Atelier de production** : une même exploitation peut avoir plusieurs ateliers. Par exemple, une exploitation à dominante grandes cultures peut aussi avoir des parcelles destinées à d'autres productions comme un verger de pommes ou du maraîchage. Chaque entité de production constitue un atelier.
- **Grandes cultures** : correspond ici aux céréales (dont mélanges de céréales et d'oléo-protéagineux tels que le triticale/pois par exemple), aux oléo-protéagineux, aux plantes à fibres et aux autres cultures industrielles.
- **Fruits** : regroupe les productions arboricoles (dont la production de sève de bouleau), de petits fruits et de raisins.
- **Légumes** : ils regroupent ici les produits issus du maraîchage diversifié, des cultures de plein champ, les légumes secs, les plantes à parfum aromatiques et médicinales, le cresson et les champignons.
- **Légumes de plein champ** : légumes cultivés sur une parcelle relativement importante pendant toute une saison culturale (par opposition au maraîchage diversifié).
- **Légumineuses** : familles de plantes qui fixent l'azote de l'air et le restituent sous forme d'azote minéral assimilable par les plantes. Les associations de cultures en rotation avec des légumineuses permettent d'enrichir le sol en éléments fertilisants qui bénéficient aux autres plantes. Dans l'Observatoire, par « légumineuses », on entend légumineuses fourragères (luzerne, trèfle...), récoltées sous forme de fourrage ou directement pâturées. Les légumineuses récoltées pour leurs graines (pois, féveroles...) sont désignées par le terme « protéagineux » et sont comptabilisées dans les grandes cultures.
- **Maraîchage diversifié** : production d'une gamme diversifiée de légumes en plein champ et sous abris généralement sur petites surfaces selon des rotations planifiées sur toute l'année.
- **Oléoprotéagineux** : regroupe les oléagineux et les protéagineux qui ne sont pas récoltés en fourrages ou pâturés.
- **Plantes à fibres et autres cultures industrielles** : on regroupe des cultures dont la production est principalement destinée à une valorisation non alimentaire (par exemple le chanvre) ou qui sont destinées à des valorisations industrielles (par exemple la betterave sucrière).
- **Surfaces biologiques** : surfaces dont la période de conversion en agriculture biologique est terminée.
- **Surfaces en conversion** : en agriculture biologique, l'obtention d'un certificat permettant de commercialiser des produits avec la mention « agriculture biologique » nécessite une période de conversion des terres en fonction des types de production, en général de deux à trois ans. Pendant cette durée, les surfaces sont dites « en conversion ».
- **Surfaces engagées en agriculture biologique** : regroupe à la fois les surfaces biologiques et les surfaces en conversion. Ces surfaces sont également dites en mode de production biologique.
- **Surfaces fourragères** : comprend les cultures fourragères (la luzerne par exemple), les prairies, les parcours herbeux et les engrais verts.
- **UTA associés** : prend en compte les unités de travail annuelles des chefs d'exploitations et des co-exploitants d'une exploitation agricole.

Le GAB IdF produit chaque année un état des lieux détaillé de l'agriculture biologique de l'amont à l'aval pour l'ensemble de la Région.

Cet outil, nécessaire à la bonne compréhension du développement de l'AB dans les territoires est déclinable à l'échelle du département, de l'inter-communalité ou de la collectivité avec une augmentation de la valeur du zoom et de la précision des informations fournies.

Des analyses prenant en compte le contexte politique, économique et agricole sont également apportées, au bénéfice d'un développement harmonieux et durable de filières biologiques locales.

N'hésitez pas à nous solliciter !

### Contacts pour l'Observatoire

Myriam RAFRAF  
Chargée de mission  
06 82 57 27 00

Marie KULICHENSKI  
Analyste-Enquêtrice  
06 40 49 10 99

[observatoire@bioiledefrance.fr](mailto:observatoire@bioiledefrance.fr)

Un projet soutenu par



**Etudes, conception :** Myriam RAFRAF, Marie KULICHENSKI

**Mise en page :** Pauline PELOUS

**Crédit Photos :** Istock

**Crédit Icones :** E.g.: Icon made by Freepik from [www.flaticon.com](http://www.flaticon.com)

**Conditions de reproduction :** la reproduction des informations contenues dans ce document est autorisée sous réserve de la mention de la source « GAB IdF, Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Ile-de-France, chiffres 2022 ».